

CM  
CAHIERS  
MARXISTES

1960 - 1990

la grève générale / les réformes de structure / le contrôle  
ouvrier / le fédéralisme



robert dussart - bernard francq - pierre joye - jean puissant - claude  
renard - willy thys - christian vandermotten - jacques yerna

marcel levaux  
pierre ansay  
gilles kepel

julien lahaut vivant  
l'associationnisme bruxellois  
interview

janvier 1991

177

---

## **abonnement annuel (6 numéros)**

pour la Belgique  
pour l'étranger

900 f  
1000 f

faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte 001-1047600-76 des CM  
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

prix par numéro : 200 f

---

### **comité de patronage :**

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,  
Roger Somville.

### **comité de rédaction :**

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyrès, Pascal Delwit,  
Jean-Michel De Waele, Dominique Driessen, Anne Drumaux,  
Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh,  
Jean-Pierre Keimeul, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira,  
Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard,  
Jean-Maurice Rosier, Christian Vanderhoff, Benoît Verhaegen.

**mise en page :** Hélène De Noose

**rédateurs en chef :** Pierre Gillis, Michel Godard

---

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.  
Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte.

---

## sommaire

<b>éditorial</b>		<b>2</b>
<hr/>		
- inédit - avril 1961	<b>pierre joye</b>	<b>9</b>
- les grèves de 1960-61 dans l'évolution économique de la Belgique	<b>christian vandermotten</b>	<b>24</b>
- 1960-1961 revisité	<b>jean puissant</b>	<b>31</b>
- témoignage	<b>robert dussart</b>	<b>39</b>
- l'unité brisée : les figures du déclin du monde ouvrier	<b>bernard francq</b>	<b>47</b>
- les grèves de 1960	<b>willy thys</b>	<b>65</b>
- réformes de structure et contrôle ouvrier : utopies ou réalités ?	<b>jacques yerna</b>	<b>71</b>
- cette grève-là, après d'autres...	<b>claud renard</b>	<b>84</b>
<hr/>		
- julien lahaut vivant	<b>marcel levaux</b>	<b>95</b>
- l'associationnisme bruxellois : la croisée des chemins et des enjeux	<b>pierre ansay</b>	<b>103</b>
<hr/>		
<b>revues</b>		<b>123</b>
<b>livres</b>		<b>141</b>
<hr/>		

## éditorial

Les sédiments des années 80, avec leurs poussées néo-ou archéolibérales et écologistes, et les suites des années 89-90, avec leurs révolutions en Europe centrale dans la foulée d'une *perestroïka* soviétique toujours problématique, obligent aujourd'hui toute la gauche dans toute l'Europe à reformuler ses objectifs et ses moyens. Guy Spitaels, par exemple, ne visait rien d'autre en lançant, il y a peu, sa Convention-forum, et il n'est pas le seul.

En Belgique, une telle reformulation devrait notamment porter sur des thèmes comme ceux *des réformes de structures et de contrôle ouvrier*, qui ont fait longtemps figure d'évidences fondatrices, en même temps que la pratique sociale et politique majoritaire les néglige le plus souvent et depuis très longtemps.

Les années 80 ont aussi été, en Belgique, celles d'une *fédéralisation* du pays, en deux phases, 80 puis 88-89. Y en aura-t-il une troisième, et quand ? Et dans cette optique, *l'identité wallonne* est-elle un acquis, ou plutôt un objectif à construire, et sur quelle base ?

Enfin, entre fédéralisme et réformes de structures, l'articulation se fera-t-elle un jour ? Pour qu'alors la Wallonie rattrape le train -- qui n'est pas qu'économique -- des régions voisines d'Europe.

Ces questions sont d'actualité, nous semble-t-il, et donnent tout son sens à une évaluation des trois décennies qui nous séparent de 1960-61, du moment précisé-ment où ces questions ont été posées -- ensemble et vigoureusement -- par un mouvement social de grande

ampleur. Voilà pourquoi le thème de ce numéro des *Cahiers* cède, dans la forme, au péché de la commémoration : avec chez nous la conviction, quant au fond, que la mémoire collective doit être exercée, que l'histoire – surtout la plus récente – requiert des ajustements de perspective réguliers.

Premier exercice, et entrée en matière, nous vous proposons un document d'époque : un inédit de Pierre JOYE, rédigé en avril 1961 à l'intention d'un public étranger. Outre la clarté de l'exposé, qui profitera à nos lecteurs les plus jeunes, la description des politiques d'austérité, de la dette publique, etc., est saisissante d'actualité inattendue. Mais un examen plus attentif mettra vite en évidence des différences substantielles entre alors et aujourd'hui (par ex. le nombre des salariés, environ 2 millions ; celui des chômeurs, 150.000 ;...).

De plus, la critique par P.J. du programme économique du gouvernement « travailliste » Lefèvre-Spaak – qui a renversé les alliances et s'est mis en place après les élections de mars 1961 – est spécialement frappante sur un point, qui est commun aux analyses contemporaines : on ne croit pas, à gauche, au succès des politiques de relance capitaliste, celles qui vont faire les *golden sixties*.

Mais dix ans plus tard, rétrospectivement, on parlera de « deux décennies de croissance », ou des « trente glorieuses » (1945-75), en gommant somme toute la grève elle-même et le ralentissement conjoncturel qui la précède. Une brève mise au point d'histoire économique s'imposait donc : elle est de la plume de Christian VANDERMOTTEN.

Jean PUISSANT nous fait ensuite une présentation historiographique de la grève en passant en revue les principales analyses qui en ont été données. Et comme écho à son ultime annotation sur le vécu collectif, nous avons donné la parole à un des acteurs de terrain, Robert DUSSART, bien placé pour nous rendre compte du rôle de syndicalistes communistes à cette époque.

Dans un second temps viennent des textes plus centrés sur l'analyse de la période 60-90.

D'abord, de Bernard FRANCO, « *les figures du déclin du monde ouvrier* » : ce que signifie, dans une approche sociologique « tourrainienne », l'évolution post-industrielle dans une Wallonie qui n'a pas complètement réussi ni la reconversion revendiquée par les mineurs des années 50, ni la modernisation réclamée par ceux qui, en 60, en voyaient le symbole à Sidmar, en Flandre.

Ensuite deux contributions de syndicalistes, Willy THYS et Jacques YERNA, sur *les réformes de structure économiques* (selon la formulation initiale FGTB de 1954). Il s'agit, en primeur, des notes des exposés qu'ils donneront à une journée d'étude organisée le 9 mars prochain, à Charleroi, par la Fondation Joseph Jacquemotte.

Enfin, en guise de conclusion, nous vous proposons, de Claude RENARD, une réflexion sur la grève générale, l'anarcho-syndicalisme, et le bilan de 60-61.

Ce numéro des *Cahiers* comprend encore deux textes. L'un est de Marcel LEVAUX. Il s'agit de l'allocution qu'il prononça en hommage à Julien Lahaut en septembre dernier. Sa portée nous a paru aller sensiblement au-delà de la circonstance.

Le second est un essai philosophique et littéraire de Pierre ANSAY et devrait nous encourager à investir les domaines du non marchand, du non formel, de l'associatif. Sa forme surprendra peut-être, ainsi que la référence au cas de la Région bruxelloise. Toutefois « l'adresse » finale a une portée fort générale.

Mais revenons à l'enjeu de notre principal propos éditorial. En 1960, bien des sociologues – et des socialistes en particulier – assuraient que les travailleurs s'étaient embourgeoisés, fondus dans le grand public, intégrés à une vaste classe moyenne consensuelle. Le mouvement leur a donné tort. D'autre part, plus à gauche, à la même époque et encore après, on a diagnostiqué la crise fatale du capitalisme. A tort également : piège de la métaphore, le malade va de rémission en rémission ;

---

sans doute mourra-t-il un jour, mais sa maladie chronique le tient en vie.

Cette double imprudence nous conforte dans le sentiment qu'à la question-bateau « 1960, fin d'une époque ? », il n'y a sans doute pas de réponse. C'est qu'il faut se résoudre à ne pas lire l'histoire comme un horaire de chemin de fer.

Ainsi le fédéralisme relancé en 1960 est-il devenu une revendication populaire en Wallonie, mais bien après que le PSB eût tué le Mouvement populaire wallon. Il faudra d'ailleurs près de dix ans, et des avancées du mouvement flamand, pour que s'impose un parti wallon (le RW, en 1968) et pour que le PSB se fédéralise ; et près de vingt ans à la FGTB (statuts de 1978), sinon davantage car le processus n'est apparemment pas achevé.

A première relecture, des événements antérieurs à la grève, comme par exemple le plaidoyer travailliste de Théo Lefèvre (en mai 60), ou le premier accord interprofessionnel (en mai 60 également), ou encore les lois de programmation et d'expansion économiques de 59 peuvent apparaître plus représentatifs des années suivantes. Mais on ne saurait nier que le mouvement social de l'hiver 60-61 a inscrit, tout aussi durablement, dans la vie sociale et politique des rapports de forces entre travailleurs, syndicats et partis qui vont justement orienter les évolutions ultérieures. C'est seulement avec une nouvelle restructuration capitaliste, dans les années 80, que ces rapports de forces vont être modifiés. Modifiés, transformés, recomposés, comme on voudra, ça ne veut pas dire volatilisés : l'histoire continue, et nous sommes dedans.

Michel GODARD

***Samedi 9 mars 1991***

**JOURNEE D'ETUDE**

**1960-1990  
FEDERALISME, REFORMES DE STRUCTURE  
ET IDENTITE WALLONNE :  
HIER, AUJOURD'HUI.**

de 9 h. à 17 h. 30  
à Gilly, place Jules Destrée, au « Temps choisi ».

**Matin :** Réformes de structure et contrôle ouvrier  
Jacques Yerna, Willy Thys, Pierre Beauvois

**Après-midi :** Fédéralisme et identité wallonne  
José Happart, Claude Renard, Jean-Marie  
Dehousse

Organisation, inscriptions et informations :

\* Fondation J. Jacquemotte, 064/22.21.95

\* Le Progrès, 071/31.35.08.



Quatre mois de mobilisation  
Une révolte  
Une grève générale de cinq semaines

## CHRONOLOGIE SUCCINCTE DE LA GREVE DE 60

### Les antécédents

- 1950 Question royale (31 juillet : retrait de Léopold III).  
1951 Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).  
1954-58 Gouvernement Collard PSB-PL / Guerre scolaire.  
1954 Congrès FGTB : « Situation économique et perspectives d'avenir ».  
1956 Congrès FGTB : « Holdings et démocratie économique ».  
1957 Traité de Rome (CEE).  
1958 Gouvernement Eyskens PSC-PL  
(20 novembre : Pacte Scolaire).  
1959 Effectifs CSC/ACV = FGTB/ABVV  
Adoption des « réformes de structure » par le PSB.  
Lois d'expansion économique,  
création du Bureau de programmation économique.

### 1960

- 20 janvier Début de la Table Ronde sur le Congo.  
29 janvier Journée de grève et d'action FGTB, pour une  
Conférence économique et sociale ;  
la direction nationale de la FGTB est déjà divisée,  
Major/Smets contre Renard.  
11 mai Premier accord national de programmation sociale.  
26 mai Théo Lefèvre (président du PSC/CVP) lance à Leuven  
un appel implicite à un gouvernement travailliste.  
30 juin Indépendance du Congo, puis interventions belges.  
27 septembre Annonce du projet de Loi unique.  
20 octobre Début de l'opération Vérité (Action commune PSB-  
FGTB).

- Condamnation de la Loi unique par toutes les instances syndicales successivement ; manifestations et grèves de quelques heures.
- 4 novembre Dépôt du projet de Loi unique à la Chambre.
- 17 novembre Coordination des régionales FGTB à Charleroi.
- 25 novembre **Création du Comité national de l'expansion économique.**
- 14 décembre **Point culminant des manifestations et meetings.**
- 15 décembre **Mariage de Baudouin et Fabiola.**
- 16 décembre **Non-décision du Comité national élargi de la FGTB.**
- 19 décembre **Assemblée générale des ACEC.**
- 20 décembre **Début de la grève ; débat à la Chambre.**  
Grève de la CGSP-ALR (administrations locales et régionales),  
et des premières entreprises dans le privé.
- 22 décembre Renvoi des décisions aux régionales et centrales professionnelles ; grève générale de la CGSP.
- 23 décembre (Rencontre secrète Renard-Cool, dirigeant CSC) ; refus définitif de la CSC.

## 1961

- 2 janvier Réunion des fédérations wallonnes du PSB.
- 3 janvier Journée de « deuil » wallon.
- 5 janvier **Combat n° 1 : « La Wallonie en a assez »**  
**« Vers le deuxième souffle »**  
(démission des parlementaires, et abandon de l'outil).
- 10 janvier Van Acker, puis Spinoy, préfèrent amender le projet de loi (= alignement du PSB sur l'ACV/CSC).
- 13 janvier Vote de la Loi unique.
- 14 janvier Rejet de la proposition de démission des parlementaires PSB.
- 23 janvier Reprise du travail par les derniers grévistes.
- 23 février André Renard démissionne de ses mandats nationaux à la FGTB.
- 24 février Dissolution des Chambres.
- 15 mars Création officielle du Mouvement Populaire Wallon.
- 26 mars Elections législatives : gouvernement Lefèvre-Spaak (PSC - PSB).

## Inédit, avril 1961

pierre joye

*En guise d'introduction à ce numéro des Cahiers sur les grèves de 60 et leurs suites, le texte ci-après présente un double avantage.*

*D'abord, comme quelques autres qui furent écrits à la même époque -- par Yves de Wasseige dans Esprit, par Ernest Mandel dans Les temps modernes -- il nous donne un témoignage du temps, une analyse à chaud. Ensuite, écrit lui aussi pour un public étranger, il comprend des explications et vise à la synthèse et à une économie de références, ce qui lui donne une plus grande clarté que d'autres textes de terrain, plus liés à la bataille politique du jour.*

*Aujourd'hui, nos lecteurs les plus jeunes, ceux qui n'ont pas connu cette période, profiteront donc du talent pédagogique de l'auteur.*

*Nos lecteurs plus âgés auront eux le plaisir de découvrir un texte qui, sauf erreur, n'a pas été publié.*

*Les uns et les autres enfin voudront bien voir dans cette édition posthume un hommage de la rédaction actuelle des Cahiers à Pierre Joye qui en fut longtemps un des principaux animateurs.*

La grève qui se déroula cet hiver en Belgique est une des plus importantes de l'histoire du mouvement ouvrier belge. Elle commença le 20 décembre et dura trente-cinq jours. A certains moments, plus d'un million de travailleurs - la moitié du nombre total de salariés et fonctionnaires du pays - avaient arrêté le travail.

Cette grève se termine dans l'ordre, le 23 janvier, sur décision des organisations syndicales. Les 150.000 grévistes qui avaient poursuivi la lutte jusqu'à ce moment dans les industries clés des bassins wallons rentrèrent au travail la tête haute, conscients d'avoir porté au gouvernement Eyskens un coup dont il ne se relèverait pas.

Et en effet, le 20 février, deux mois jour pour jour après le déclenchement de la grève, l'équipe gouvernementale se disloquait. En dépit de la majorité dont il disposait au Parlement, M. Eyskens abandonnait la partie. Les Chambres étaient dissoutes et de nouvelles élections furent organisées le 26 mars.

## **l'enjeu de la lutte**

La grève commença le jour où le Parlement entama la discussion d'un projet gouvernemental réunissant en une seule loi, appelée pour cela « Loi Unique », une série de mesures visant à rétablir l'équilibre budgétaire.

Cette loi comportait 10 milliards de francs belges d'impôts supplémentaires, en ordre principal par l'augmentation du taux de la taxe de transmission (impôt indirect sur la consommation). Elle prévoyait aussi 10 milliards d'économies dont la plupart avaient un caractère de régression sociale : contrôle plus sévère en matière d'assurance-chômage et d'assurance-maladie, atteintes à certains droits acquis des agents des services publics, fonctionnaires, personnel communal, cheminots, personnel enseignant, etc..

Directement visés, les agents des services publics furent les premiers à passer à l'action, arrêtant le travail dès le 20 décembre dans de nombreux secteurs. Le soutien actif que leur apportèrent immédiatement de nombreux travailleurs du « secteur privé » (métallurgistes de Charleroi et de Liège, dockers d'Anvers) montre toutefois que l'enjeu de la lutte dépassa dès le début la seule Loi Unique.

Les atteintes immédiates portées aux droits des travailleurs n'expliquent en effet pas à elles seules l'ampleur de la riposte ouvrière. En réalité, en se dressant contre la Loi Unique, les travailleurs belges s'élevèrent contre toute la politique menée au cours des dernières années par les monopoles capitalistes et leurs gouvernements successifs.

Il apparut par ailleurs très vite que le gouvernement Eyskens entendait soutenir l'épreuve de force, sans se soucier des pertes entraînées par la paralysie de l'activité économique, pertes qui dépassèrent vite les bénéfices immédiats que le gouvernement pouvait espérer retirer de la loi.

C'est pour cela que la grève eut une telle ampleur : son enjeu dépassait les mesures inscrites dans la loi.

D'un côté, il y avait un refus de la politique d'« austérité », de la politique de régression sociale que voulait imposer le gouvernement Eyskens.

De l'autre, la Loi Unique apparaissait comme le barrage opposé aux revendications formulées depuis plusieurs années par le mouvement ouvrier, revendications portant sur des satisfactions immédiates mais se fixant également des objectifs visant à modifier profondément la politique suivie jusque là en Belgique et à imposer les réformes de structure réclamées par les organisations ouvrières.

## le prétexte congolais

En présentant sa Loi Unique, M. Eyskens déclara que la perte du Congo l'obligeait à demander des sacrifices au pays.

Les événements congolais ont certes porté un coup très dur aux trusts belges. C'est de la colonie qu'ils retiraient leurs plus gros bénéfices.

Les répercussions de la perte du Congo sur l'économie belge dans son ensemble ne doivent toutefois pas être exagérées. La part du Congo ne représentait que 6 % du total des importations de la Belgique et seulement 4 % de ses exportations. La proportion était certes plus forte dans certains secteurs d'activité, par exemple pour les transports maritimes et aériens, pour certaines exportations du secteur des fabrications métalliques (constructions électriques, matériel roulant). Mais même dans l'hypothèse d'une rupture totale des relations entre les deux pays, le produit national belge ne subirait qu'une réduction assez modérée, au maximum de 2 ou 3 %, et cette perte s'amenuiserait progressivement à plus longue échéance.

Il convient du reste de noter que le gouvernement belge avait déjà très clairement manifesté sa volonté de s'engager dans la voie de

l'« austérité » bien avant l'indépendance du Congo. Dès le début de 1960, le ministre du Travail, M. Servais, avait élaboré un programme destiné à « assainir » le régime de l'assurance-maladie en réalisant des économies aux dépens des malades. Et son collègue M. Segers, ministre des Communications, avait entrepris d'« assainir » la SNCB (Chemins de fer) aux dépens des cheminots et des usagers.

Ces mesures s'étaient déjà heurtées à une opposition d'autant plus vive qu'un puissant mouvement revendicatif s'était développé dans le pays depuis plusieurs mois. Estimant qu'ils n'avaient guère bénéficié de la reprise économique et de l'accroissement constant de la productivité, les travailleurs réclamaient des améliorations substantielles. Pour appuyer leurs revendications, la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) avait organisé, le 29 janvier 1960, une grève générale de 24 heures qui aboutit par la suite, après plusieurs mois de négociations, à un « accord social » comportant certaines satisfactions (notamment l'amélioration du double pécule accordé pour les vacances) mais qui fut néanmoins jugé insuffisant.

Au moment même où M. Eyskens déposait son projet de loi, en septembre 1960, la FGTB venait du reste de publier un mémorandum réclamant l'augmentation des allocations de chômage et des indemnités de maladie. Les travailleurs belges étaient donc fort peu enclins à accepter des mesures de régression sociale.

## **des finances malsaines**

Si la perte du Congo n'ébranla pas l'économie belge, elle entraîna toutefois des conséquences considérables en ce qui concerne les finances publiques. Le discrédit que connut la Belgique mit le gouvernement Eyskens dans l'impossibilité de continuer à recourir à des expédients pour combler les déficits budgétaires. Pour l'Etat belge, il devint de plus en plus difficile de trouver des prêteurs à l'étranger et, en Belgique même, les souscripteurs devinrent méfiants. M. Eyskens fut dès lors mis dans l'obligation de procéder sans plus tarder à l'« assainissement » des finances publiques que les milieux d'affaires réclamaient de toute façon de plus en plus impérieusement.

Ces dernières années, les gouvernements belges avaient en effet de plus en plus systématiquement eu recours à l'emprunt pour équilibrer les budgets et même pour financer les dépenses courantes. De ce fait, la dette publique a augmenté de près de deux-tiers en dix ans, passant de 250 milliards de francs belges à la fin de 1950 à 410 milliards à la fin de 1960.

Mais cet accroissement fut particulièrement rapide sous le gouvernement de M. Eyskens. En trois ans, de décembre 1958 à décembre 1960, la dette publique s'est accrue de 88 milliards alors qu'elle avait seulement augmenté de 72 milliards au cours des sept années précédentes.

Ce recours croissant à l'emprunt n'entraîne pas seulement un alourdissement inquiétant de la charge de la dette. Il compromet aussi les appels de capitaux des entreprises privées et, par conséquent, les investissements dans le secteur industriel.

Ces pratiques ont suscité des critiques de plus en plus nombreuses.

Dans son rapport de 1960, la Caisse Générale d'Épargne déclara que *« l'assainissement structurel des finances publiques apparaît comme une nécessité d'autant plus impérieuse qu'une partie de l'épargne s'est détournée, au cours des dernières années, vers des fins peu productives par la voie d'un trop large recours à l'emprunt de la part des pouvoirs publics »*.

Dans une note adressée au gouvernement le 20 septembre 1960, la Fédération des Industries Belges regrette de son côté qu'une partie des dépenses de l'Etat ait été financée par l'emprunt. Soulignant que cette méthode limite les possibilités du secteur privé, cette note affirmait également que *« l'assainissement des finances publiques par un retour des méthodes normales de financement des dépenses publiques s'impose de manière de plus en plus impérative »*.

Quelles sont les raisons de ce déséquilibre budgétaire croissant ?

Certains postes du budget ont certes acquis une importance qu'ils n'avaient pas auparavant. Les dépenses militaires ont quadruplé depuis dix ans. Et cette augmentation a contribué pour une bonne part à l'accroissement constant de la Dette publique.

La plupart des Etats occidentaux consacrent toutefois un pourcentage au moins égal et même souvent supérieur de leurs ressources aux budgets militaires. Les conséquences de la politique de réarmement ne peuvent donc pas expliquer, à elles seules, les difficultés financières de la Belgique.

L'explication doit donc être cherchée ailleurs.

Le ralentissement du rythme de développement de l'économie belge, les tendances de sclérose qui s'y manifestent sont à l'origine des problèmes particulièrement graves qui se posent aujourd'hui en Belgique.

## un pays en perte de vitesse

La Belgique fut le premier pays à s'industrialiser sur le continent européen, suivant de près la Grande-Bretagne et précédant la France et l'Allemagne.

Au siècle dernier, les firmes belges fondèrent un peu partout dans le monde des sociétés d'électricité et de transport en commun. A cette époque, l'industrie belge était un des plus importants exportateurs de matériel roulant (locomotives, wagons, tramways). Comme le note Liefmann, « *la Belgique avait établi avant la guerre de 1914-1918, comme presque aucun pays, des lignes de tramways dans le monde entier et créé à cet effet une quantité étonnante de sociétés d'investissement et de participation* ». Par rapport à la population du pays, les investissements belges à l'étranger étaient largement comparables à ceux des plus importants exportateurs de capitaux de cette période, la Grande-Bretagne et la France.

Ce mouvement se ralentit fortement après la première guerre mondiale. La reconstruction industrielle nécessita l'emploi de beaucoup de capitaux à l'intérieur du pays, et, à ce moment déjà, le capitalisme belge avait perdu beaucoup de son dynamisme.

Par la suite, les tendances à la stagnation se sont aggravées. Le niveau de vie relativement élevé que connaît encore la Belgique le masque en partie. Et la plupart des Belges en sont d'autant moins conscients que la rapidité du redressement opéré au lendemain de la dernière guerre a laissé des illusions tenaces.

A cette époque, on parle du « miracle belge » sans remarquer que ce relèvement résultait surtout d'un concours heureux de circonstances. Le pays subit peu de bombardements pendant la guerre et la retraite allemande s'effectua presque sans combats. Dès le lendemain de la libération du territoire, les usines purent donc être remises en marche. Le port d'Anvers, lui aussi, avait été préservé. Le ravitaillement en matières premières put donc être assuré rapidement, d'autant plus que la vente des produits stratégiques congolais avait accumulé des réserves de devises.

L'euphorie qui en résulta contribua à retarder l'effort de réadaptation et de modernisation qui, déjà à ce moment, s'imposait, et devint de plus en plus nécessaire par la suite.



## un manque de dynamisme

Pour tous les pays d'Europe occidentale, pour l'Angleterre et puis pour les pays du continent, les étapes de l'industrialisation furent à peu près identiques. Le textile ouvrit la voie et ce fut ensuite le tour de la sidérurgie, des fabrications métalliques, de la chimie, de l'électricité, de l'électronique, etc..

La Belgique a suivi la même voie mais elle ne l'a pas poursuivie jusqu'au bout et elle s'est laissé distancer dans les dernières étapes. A la veille de la première guerre mondiale déjà, elle s'était spécialisée dans l'industrie lourde et la fabrication de produits mi-finis. La prospérité de son économie était fondée sur l'industrie du charbon et de l'acier, les filatures et les tissages de laine et de coton, les industries de métaux non-ferreux, celle du verre et des produits mi-finis de la chimie.

Depuis cette époque, l'économie belge n'a pas modifié ses activités industrielles fondamentales. Même après la deuxième guerre mondiale, elle ne s'est pas orientée délibérément vers les secteurs où la demande internationale est en expansion. Aucun effort systématique ne fut entrepris pour remplacer les fabrications en déclin par des industries appelées à prendre une extension croissante.

La Belgique est un des rares pays de l'Europe occidentale à ne pas avoir une industrie nationale de construction automobile ; elle possède seulement quelques usines de montage contrôlées par des firmes étrangères. La plupart des innovations fondamentales de ces dernières années (aviation, électronique, énergie nucléaire, plastiques, produits de consommation durable) n'ont donné lieu qu'à fort peu d'activités nouvelles en Belgique et, quand c'est le cas, il s'agit presque toujours de fabrication sous licence étrangère : le nombre de brevets étrangers dans le total des brevets déposés atteint 80 % en Belgique, de loin la plus forte proportion de tous les pays industrialisés.

Aujourd'hui encore, l'industrie belge reste axée sur les secteurs traditionnels où la demande internationale est en diminution : sidérurgie, grosse construction mécanique, verrerie, cimenterie, chimie lourde. Ses exportations, qui représentent 40 % de la production industrielle, se composent surtout de produits mi-finis pour lesquels les débouchés sont les premiers à se fermer en période de crise. Le pourcentage des produits ayant subi une transformation avancée par rapport au total des exportations est seulement de 31 % en Belgique alors qu'il atteint 70 % en France, 81 % en Angleterre et aux Pays-Bas, 92 % en Suisse.

De ce fait, l'industrie belge est particulièrement vulnérable à la conjoncture. En cas de dépression économique, elle en ressent presque toujours les effets plus tôt que ses voisins et c'est chez elle que la reprise se manifeste le plus tardivement.

Ce manque d'initiative a vu la Belgique perdre de plus en plus de terrain par rapport aux pays ayant tout à reconstruire au lendemain de la guerre et qui mirent à profit les nouvelles découvertes techniques dans les domaines les plus avancés.

## un ralentissement inquiétant

Au lieu de profiter du redressement rapide opéré au lendemain de la guerre pour se rééquiper de fond en comble et s'engager dans les voies nouvelles, les entreprises belges se contentèrent d'aménagements relativement modestes. L'outillage fut perfectionné plutôt que dirigé vers des secteurs nouveaux. A de rares exceptions près, l'effort de rationalisation ne fut pas doublé d'un effort semblable dans le domaine de la création d'unités de production axées sur de nouvelles fabrications.

Le cas du *textile* est significatif à cet égard.

Entre 1947 et 1959, plus de 15 milliards de francs ont été consacrés à la modernisation du potentiel de production de cette industrie. Cet effort n'a toutefois pas abouti à un accroissement de la production globale : au deuxième trimestre de 1960, celle-ci s'établissait à peu près au même niveau que le maximum atteint précédemment, au premier semestre de 1951. Mais le nombre d'ouvriers occupés avait pu être ramené de 185.000 à 135.000 au cours de cette période.

L'effort de rationalisation a donc seulement abouti à réduire les besoins de main-d'oeuvre. Il ne s'est accompagné d'aucune extension de la production.

Ce cas n'est pas unique et, d'une façon générale, le *rythme de croissance* de l'industrie belge est nettement inférieur à celui des pays ayant atteint le même niveau d'industrialisation et, en particulier, à celui des pays voisins.

D'après les données fournies par l'OECE, depuis 1953, le progrès annuel moyen de la production industrielle a été de plus de 8 % en Allemagne occidentale, de près de 8 % en Italie, de plus de 7 % en France, de plus de 5,5 % aux Pays-Bas. Il n'a même pas atteint 3 % en Belgique.

Et ce rythme tend à se ralentir encore. Les pourcentages annuels d'augmentation de la production industrielle entre les années de maximum conjoncturel tendent à se réduire en Belgique depuis 1951, contrairement à ce qu'on observe pour l'ensemble des pays de la Communauté Européenne. En Belgique, ces pourcentages marquent une augmentation de 6 % entre 1948 et 1951, de 2,6 % entre 1951 et 1957, de 1,6 % seulement entre 1957 et le deuxième trimestre de 1960. Pour l'ensemble de la Communauté, ces pourcentages d'augmentation sont respectivement de 12,6 %, de 7,4 % et de 8,8 %.

## **l'attitude des trusts**

Comment se fait-il que les grands monopoles capitalistes belges, la *Société Générale de Belgique*, le Groupe *Solvay*, la *Brufina-Banque de Bruxelles*, n'aient pas imprimé une orientation plus dynamique à l'économie belge ? Ces trusts disposent de moyens financiers considérables et d'une influence qui leur a toujours permis d'imposer leurs vues aux autorités du pays.

Le cas de *Solvay* est assez particulier. Des trente usines que ce trust de la soude exploite en Europe et en Amérique, deux seulement sont installées en Belgique. Et les nombreux intérêts que le groupe détient dans de nombreux autres secteurs de l'industrie chimique et des industries connexes sont également situés pour les neuf-dixièmes en dehors des frontières du pays. Si le trust *Solvay* est toujours contrôlé par le groupe familial belge, depuis fort longtemps ses activités sont essentiellement internationales.

Pour la *Société Générale de Belgique*, il en va autrement. Mais pour le plus puissant des trusts financiers belges il semble bien que la prospérité exceptionnelle que connurent, pendant quarante ans, ses entreprises congolaises l'ait amené à se désintéresser quelque peu du sort de l'économie métropolitaine.

La *Société Générale* s'était taillé un formidable empire au Congo où ses multiples filiales contrôlaient 70 % de l'économie. Or les profits obtenus dans la colonie dépassaient de loin ceux réalisés en Belgique même. Par rapport aux moyens propres (capitaux plus réserves), les bénéfices des sociétés congolaises s'établirent en moyenne à 20 % par an entre 1951 et 1958. Pendant la même période, les bénéfices réalisés par les sociétés exerçant leurs activités en Belgique atteignirent seulement 8,5 % en moyenne.

La faible rentabilité des capitaux investis en Belgique amena la *Société*

Générale à attacher beaucoup plus d'importance à ses entreprises coloniales. En Belgique même, elle se borna à développer la capacité de production de quelques grosses entreprises exerçant leur activité dans les secteurs traditionnels prospères pour lui assurer des bénéfices acceptables : Cockerill-Ougrée (sidérurgie et grosse construction mécanique), la Vieille-Montagne et la Métallurgique de Hoboken (métaux non-ferreux), les Ateliers de Construction Electrique de Charleroi ACEC, la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre FN, l'Union des Verreries Mécaniques, les Cimenteries et Briqueteries Réunies, l'Union Cotonnière, etc..

Pour le reste, la Société Générale sacrifia résolument les secteurs industriels peu rémunérateurs, fermant ses charbonnages des bassins sud et les usines estimées peu rentables (la Linière gantoise, par exemple).

Les immenses bénéfices que la Société Générale retira pendant des dizaines d'années du Congo ne furent pas employés pour financer la création de nouvelles usines en Belgique. Quand ces bénéfices ne furent pas réinvestis sur place, ils servirent à la création de nouvelles filiales à l'étranger, au Canada surtout.

Avant même que la situation ne se gâte au Congo, la Société Générale s'était en effet ménagé un terrain de repli outre-Atlantique où les perspectives d'expansion et le climat politique lui paraissent plus favorables qu'en Belgique.

Dès 1951, la Société Générale a créé une holding spécialisée au Canada, la *Sogemines*, qui a participé à la création de toute une série d'entreprises : des cimenteries (Inland Cement Co.), une bouteille (Iroquois Glass Co.), une usine d'ammoniaque synthétique (Brockville Chemicals Ltd.), des usines d'outils diamantés (Miller Fastcut Ltd.), etc.. Au total, rien que pour le Canada, les investissements effectués par des groupes belges au cours des dernières années sont estimés à 15 milliards de francs belges.

Si les apports de capitaux frais dans l'industrie belge sont notoirement insuffisants, les exportations de capitaux ont par contre tendance à s'accroître. Elles sont passées de 5,8 milliards de francs belges en 1955 à 8 milliards en 1956 et, depuis lors, elles se sont poursuivies au rythme de 7 ou 8 milliards par an.

Un haut fonctionnaire le constatait avec amertume en novembre 1960 : « *Le montant croissant des capitaux exportés par comparaison*

*au déclin des placements en Belgique semble refléter un certain manque de confiance, soit du côté des émetteurs, soit du côté du public, dans nos possibilités d'expansion et dans l'avenir économique du pays »* (conférence de M. Craen, secrétaire général au ministère des Affaires Economiques).

## **l'attitude du mouvement ouvrier**

La classe ouvrière belge a de grandes traditions de lutte. Elle n'a jamais renoncé à défendre ses conditions d'existence, à lutter pour imposer ses revendications. Entre 1953 et 1959, les grèves ont représenté en moyenne 125 jours par mille ouvriers occupés chaque année en Belgique, contre 75 jours en France et seulement 6 jours aux Pays-Bas.

Le gâchis auquel aboutit la domination des monopoles a amené le mouvement ouvrier à formuler des revendications de plus en plus hardies.

La stagnation de l'économie belge entraîne en effet des conséquences particulièrement graves dans le domaine social.

Si les rémunérations belges furent quelque peu supérieures à celles payées dans les pays voisins au lendemain de la guerre, cet écart s'est progressivement réduit depuis lors. Par ailleurs, le nombre de chômeurs reste anormalement élevé en Belgique où il n'est jamais tombé, comme moyenne annuelle, en dessous de 117.000 (en 1957). Et en 1960, bien que l'activité industrielle fût supérieure à celle de 1957, le nombre de chômeurs dépassa de 45.000 celui enregistré à cette époque.

En 1954 déjà, la FGTB proposa donc un programme comprenant la nationalisation de l'énergie, la création d'un organisme central de planification et d'organismes publics de financement, le contrôle des holdings en vue d'assurer l'orientation sélective des investissements.

Depuis lors, le mouvement ouvrier belge a de plus en plus mis l'accent sur la nécessité d'imposer des réformes de structure, des réformes susceptibles de réduire le pouvoir des holdings et des monopoles capitalistes et d'élargir les droits démocratiques du peuple sur la gestion de l'économie.

Et l'action engagée en faveur de telles réformes de structure a suscité un mouvement de plus en plus puissant dans ce sens parmi les travailleurs, qui comprennent de plus en plus la nécessité de s'attaquer aux

privilèges des monopoles pour faire triompher leurs revendications.

En effet, comme le soulignait le 13<sup>e</sup> Congrès du Parti Communiste de Belgique : « *C'est dans la mesure où ils sont amenés à constater que leurs besoins croissants se heurtent à l'incapacité capitaliste d'assurer le plein emploi et l'expansion économique que les travailleurs exigent la transformation de ce régime, à commencer par des réformes de structure telles que les nationalisations et, d'une façon générale, la réduction des pouvoirs des holdings et monopoles capitalistes* ».

C'est du reste pour cela que la grève engagée en décembre dernier prit rapidement une telle ampleur : parce qu'au-delà de la lutte contre la Loi Unique, les travailleurs luttèrent pour imposer une nouvelle politique, pour de nouveaux progrès démocratiques et sociaux.

## **le scrutin du 26 mars**

La grève des travailleurs belges obligea le gouvernement Eyskens à démissionner et à donner la parole au pays.

Les élections n'ont pas donné lieu à un raz-de-marée dans un sens ou dans un autre car les déplacements massifs de voix sont rares en Belgique.

Les indications du scrutin sont néanmoins très nettes.

Le parti social-chrétien, le parti de M. Eyskens, est le grand vaincu de ces élections ; il a perdu des sièges et des voix et la majorité absolue qu'il détenait au Sénat. Et la représentation parlementaire de ses partenaires libéraux a également diminué.

Par contre, le parti socialiste maintient sa représentation à la Chambre et gagne des sièges au Sénat. Et le parti communiste voit le nombre de ses députés passer de 2 à 5.

Les milieux dirigeants du pays ont compris qu'il était dès lors impossible de « prendre les mêmes et de recommencer », que la coalition PSC-libérale était désavouée par le pays. Ils ont donc opté pour une formule plus souple, plus large, pour une alliance entre les deux grands partis politiques, le parti social-chrétien et le parti socialiste. Et le nouveau gouvernement constitué sur cette base n'a pas hésité à se déclarer partisan de mesures « rénovatrices », à parler de « programmation » et de « réformes de structure ».

## une nouvelle orientation ?

Cela signifie-t-il que le nouveau gouvernement belge entend s'engager dans la voie réclamée par le mouvement ouvrier ?

Il s'en faut de beaucoup.

Cela signifie d'abord qu'au lendemain des grèves, les milieux capitalistes les plus influents ont mesuré le risque de s'opposer de front au mouvement ouvrier et qu'ils estiment préférable d'associer des socialistes « raisonnables » à la gestion des affaires publiques.

Mais cela signifie sans doute aussi que les grands monopoles ont compris que la Belgique se doit de pratiquer une politique moins archaïque.

Car si l'industrie belge est menacée de sclérose, c'est en grande partie parce que nombre de ses dirigeants retardent sur leur époque et conservent encore souvent des conceptions qui datent du siècle dernier.

Farouchement attachés au principe de la « libre entreprise », ils ont habilement manoeuvré pour éviter qu'on ne procède à des nationalisations, même dans les secteurs où elles s'imposent de toute évidence. Mais leur opposition à toute intervention des pouvoirs publics a freiné la modernisation de l'économie belge. Alors qu'en France ou en Italie, par exemple, l'appui des pouvoirs publics permet aux entreprises nationalisées ou à des organismes comme l'ENI de disposer de moyens d'action dépassant les possibilités de la plupart des sociétés privées, les firmes belges se privèrent de ces avantages en s'opposant par principe à toute ingérence de l'Etat.

En faisant brutalement apparaître les déficiences de l'économie belge, l'ouverture du Marché Commun a fait comprendre combien ces conceptions sont périmées. Constatant que beaucoup d'entreprises belges sont menacées dans leur existence même par les sociétés allemandes, françaises et italiennes qui disposent d'installations plus modernes et d'unités de production plus puissantes, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer une politique plus dynamique, des mesures d'ensemble, une certaine « programmation » de l'activité économique.

Le gouvernement Eyskens lui-même avait dû se résigner à installer un « Bureau de programmation économique » dont les travaux se

limitèrent à vrai dire à l'élaboration d'un « plan quinquennal d'expansion économique » dont les objectifs étaient seulement fixés à titre indicatif et la réalisation laissée à la bonne volonté des chefs d'industrie.

Mais, ces derniers temps, tout un courant s'est manifesté en faveur de l'adoption de mesures beaucoup plus énergiques. Le ministre social-chrétien André De Quae, ancien secrétaire général de l'Union Patronale du Textile, a réclamé une programmation beaucoup plus poussée. Et dans une conférence prononcée à la Chambre du Commerce de Bruxelles, le professeur Maurice Masoin, ancien conseiller économique du gouvernement belge, vient d'affirmer que pour que la Belgique progresse au même rythme que ses voisins, il était indispensable que l'Etat joue désormais « *un rôle stimulateur dans le cadre d'une programmation* ».

Cette perspective n'effraie du reste guère les dirigeants des grands trusts financiers. A l'assemblée générale de la *Brufina* (9 mars 1961), son président, le comte de Launoit, a déclaré qu'il ne voyait même aucun inconvénient à l'instauration d'un « *contrôle des holdings* » à condition toutefois qu'il s'agisse « *d'une surveillance et non d'une tutelle* », ajoutant que la *Brufina* était par ailleurs toute disposée « *à adapter ses programmes de travail à ceux que le pays se serait donnés après mûres consultations entre tous les intéressés* ».

## **une manoeuvre habile**

Les dirigeants du parti social-chrétien semblent décidés à s'orienter dans cette voie.

Ce parti, qui reste numériquement le plus fort au Parlement, a certes essuyé une défaite le 26 mars. Mais cette défaite constitue surtout un échec pour son aile réactionnaire, attachée à l'alliance avec les libéraux et opposée, comme ces derniers, à tout interventionnisme de l'Etat. Pour cela même, cette défaite laisse aujourd'hui les coudées franches à des hommes comme M. Théo Lefèvre, le président du parti, qui était depuis longtemps enclin à s'allier avec les socialistes en vue de mener une politique plus dynamique, plus moderne.

Dans l'esprit d'un homme comme M. Théo Lefèvre, les « réformes de structure » que pourrait réaliser un gouvernement PSC-socialiste ne seraient évidemment pas destinées à réduire les privilèges des grands monopoles. Elles viseraient au contraire à consolider le régime capitaliste en tenant compte des nécessités de l'heure, à aider les industries



---

belges à tenir tête à leurs concurrents sans accroître pour cela le moins du monde les droits et les pouvoirs des organisations ouvrières. Et les socialistes de droite qui font partie de ce gouvernement n'en demandent pas plus.

Les mesures envisagées par le nouveau gouvernement belge n'ont donc que peu de rapports avec les réformes de structure réclamées par le mouvement ouvrier belge et qui s'assignent pour but de limiter les pouvoirs des oligarchies financières, de démocratiser la gestion des secteurs publics de l'économie, de développer l'initiative et l'intervention des travailleurs dans tous les aspects de la vie économique.

Il appartiendra donc au mouvement ouvrier de poursuivre l'action en faveur d'une politique s'orientant réellement dans ce sens car c'est seulement en s'attaquant aux privilèges des monopoles capitalistes qu'il sera possible de résoudre vraiment les problèmes qui se posent en Belgique et de satisfaire les revendications populaires.

Cette tâche ne sera certes pas aisée. La participation socialiste au gouvernement et les promesses spectaculaires que prodiguent les nouveaux ministres risquent de semer des illusions.

Au cours de la grande grève qu'ils ont menée cet hiver, les travailleurs belges ont toutefois montré qu'ils avaient acquis une grande maturité politique.

Leur expérience leur a déjà appris qu'il ne suffisait pas d'avoir des ministres socialistes pour obtenir satisfaction mais qu'ils devaient avant tout compter sur leurs propres forces et notamment sur l'action de leurs organisations syndicales pour aller de l'avant.

Avril 1961

## les grèves de 1960-61 dans l'évolution économique de la Belgique

christian vandermotten

Les années 50 ne sont pas des années de stagnation. Elles constituent la première partie d'une phase de croissance rapide de l'économie mondiale, une phase A de cycle de Kondratieff, qui s'étend de 1947 à 1974. En Belgique, la croissance du produit intérieur brut par tête, à prix constants, est nettement plus forte entre 1953 et 1960 qu'elle ne le sera après 1974 (tableau 1).

Cependant, la situation économique belge de la fin des années 50 présente certaines caractéristiques qui devaient nourrir insatisfactions et inquiétudes.

Tout d'abord, tout au long des années 50, la croissance économique était restée moins vigoureuse que chez nos voisins, même si les effets de la récession de 1958 avaient pu être amortis par les impacts de la tenue de l'Exposition Universelle. Cette faiblesse de la croissance est sans aucun doute à mettre au compte du conservatisme du grand capital industriel national, seul en cause à l'époque, qui continuait les spéciali-

	1953-60	1960-74	1974-87
Belgique	+ 2,5%	+ 4,5%	+ 1,5%
France	+ 3,8%	+ 4,3%	+ 1,6%
Royaume-Uni	+ 2,5%	+ 2,3%	+ 1,7%
R.F.A.	+ 7,5%	+ 3,4%	+ 2,0%
Pays-Bas	+ 3,4%	+ 3,8%	+ 1,0%

Tableau 1. Taux de croissance annuel du produit intérieur brut par tête, en monnaie nationale constante.

	1949	1953	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1971	1982	1988
Main-d'oeuvre civile occupée	3288	3284	3424	3429	3364	3385	3430	3494	3788	3620	3649
Salariés occupés dans l'industrie	1320	1353	1454	1398	1366	1377	1402	1435	1453	1005	884
Salariés occupés dans la production d'énergie et les services	966	1036	1122	1148	1169	1188	1217	1255	1564	1978	2097
Chômeurs complets	177	192	83	120	142	120	95	77	75	467	(a)386

(a) Compte non-tenu des chômeurs âgés

Tableau 2. Evolution de la main-d'oeuvre (en milliers)

	1953	1957	1958	1960	1961	1962	1971	1974	1980	1988
Salaires, traitements et cotisations sociales des employeurs	53,7	55,8	57,4	57,1	57,0	58,5	64,8	67,4	73,4	65,7
Revenus des entrepreneurs individuels et des sociétés de personnes	28,9	26,2	25,8	25,5	26,1	24,9	19,9	16,6	14,0	14,2
Revenus de la propriété échéant aux particuliers	14,2	14,4	14,5	14,3	14,4	14,1	13,1	13,5	15,3	21,8
Revenu national net	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3. Répartition du revenu national net entre les facteurs de production

N.B. Les intérêts de la dette publique sont imputés négativement dans le calcul du revenu national net, ce qui explique que la somme, d'ailleurs non exhaustive, des postes repris dans le présent tableau peut être supérieure à 100,0.

sations traditionnelles, largement orientées vers les semi-finis et la petite exportation, ses investissements traditionnels à l'étranger, en particulier dans la colonie, et avait pu se permettre de telles stratégies peu dynamiques dans la mesure où l'industrie belge, sortie largement indemne de la seconde guerre mondiale, avait dans l'immédiat après-guerre trouvé à exporter vers nos voisins, avides des biens d'investissement que nécessitait leur reconstruction, voire le renouvellement de leur appareil de production.

Autre source d'inquiétude pour les travailleurs, le volume de la main-d'oeuvre stagne, voire se réduit dans l'industrie, depuis 1957 (tableau 2).

Troisième facteur ressenti négativement par les salariés, la part du revenu national affectée au paiement des rémunérations stagne à partir de 1958, alors qu'elle s'était légèrement accrue dans les années précédentes (tableau 3).

Enfin, il y a l'argument, avancé en son temps par P. Joye (cf. le texte inédit publié dans le présent numéro), d'une croissance de la dette publique qui aurait inquiété les milieux d'affaires et les aurait incités à exiger du gouvernement la mise en oeuvre d'une politique d'austérité. Il est vrai que la charge budgétaire de la dette augmente en 1960, par rapport à 1959. Cependant, le niveau de la charge en 1959 était très bas, si l'on compare aux années précédentes, et le niveau de 1960 reste dans la norme de celui des années 50. Les charges budgétaires de la dette seront proportionnellement légèrement plus élevées au cours des années 60, sans que cela ne handicape en rien la croissance, ni évidemment sans atteindre même de très loin les niveaux actuels de l'endettement (tableau 4).

En réalité, les incertitudes et les insatisfactions qui prévalent à la veille des événements de 1960-61 sont celles de la fin d'une époque, anormalement prolongée en Belgique par rapport aux pays voisins, avant tout celles des travailleurs d'un secteur, celui de l'industrie (même si les agents des services publics furent les premiers à passer à l'action), de l'industrie traditionnelle à capitaux belges, dont on commence à percevoir clairement dans le contexte du Marché Commun qu'elle a manqué sa reconversion, et d'une région, la Wallonie, où cette industrie est particulièrement bien représentée (tableau 5)

Les années 60, plus exactement à partir de 1959, représenteront une rupture radicale par rapport à cette situation : cette fois, l'investissement étranger – présenté à l'époque par des milieux de gauche comme une colonisation de l'économie belge, comme si le caractère national du

	1951	1955	1958	1959	1960	1961	1962	1965	1974	1979	1988
<b>Dettes publiques et amortissement de la dette</b>	15,1	14,4	15,2	13,1	14,9	16,0	16,4	16,5	13,3	14,0	23,5
<b>Economie (a)</b>	1,8	3,1	4,4	2,6	2,6	2,8	2,9	4,2	4,0	03,4	03,9
<b>Infrastructure (b)</b>	16,8	14,0	15,4	16,2	14,7	12,3	12,9	14,3	14,6	14,8	11,4
<b>Travail et santé (c)</b>	10,8	11,8	11,8	13,1	10,7	11,2	9,3	10,6	13,4	17,5	14,2
<b>Education, culture</b>	8,0	9,4	9,8	11,2	13,4	14,8	16,2	17,7	21,8	19,1	14,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Dépenses de l'Etat en % du P.N.B.</b>	21,6	22,0	22,8	25,1	25,4	23,5	23,5	24,6	27,2	37,2	35,5

**Tableau 4.** Ventilation des dépenses budgétaires de l'Etat et poids de ces dépenses dans le P.N.B. (aux prix du marché).

(a) Budgets de l'agriculture, des affaires économiques et des classes moyennes.

(b) Budgets des communications, des travaux publics et, initialement, de la reconstruction.

(c) Budgets de l'emploi, du travail, de la prévoyance sociale, de la santé et de la famille.

grand capital jusque là à l'oeuvre avait pu être en soi une garantie de dynamisme et de développement régionalement et structurellement équilibré – est massivement à l'oeuvre, principalement dans le nord du pays, dans des secteurs nouveaux, profitant des lois d'expansion économique de 1959 et de 1966 et d'une situation centrale en Europe. En même temps, les structures économiques se modifient à travers une tertiarisation accélérée, le nombre de salariés du tertiaire dépassant celui du secondaire à la fin des années 60 (tableau 2).

Ces développements nouveaux s'appuient sur une politique keynésienne, travailliste ou social-démocrate, de croissance de la masse salariale (tableau 3) et d'investissements des pouvoirs publics, fondant le consensus politique.

Cependant, la rupture avec les années 50 est moins spectaculaire qu'il n'y paraît, si l'on raisonne en valeurs relatives : ce n'est qu'avec la crise de 1974 que l'affectation du P.N.B. aux dépenses de l'Etat va exploser et la structure des dépenses budgétaires n'est pas sensiblement différente au cours des années 60 qu'au cours des années 50, si l'on excepte une croissance constante des dépenses d'éducation, mais cette dernière ne fait que confirmer une tendance déjà amorcée précédemment (tableau 4).

Paradoxalement, si les grèves de 1960-61 ont été plus massives en Wallonie qu'en Flandre, qu'elles y rendent compte de traditions syndicales et d'organisation plus fortes de la classe ouvrière, ainsi que d'une situation économique objectivement plus inquiétante, c'est au cours des années qu'ont suivi, au cours des Golden Sixties, que le différentiel de

	1947	1961	1970	1986
Wallonie	40,5	35,2	29,3	25,5
Bruxelles	12,9	12,4	12,6	9,1
Flandre	46,6	52,4	58,2	65,5
Royaume	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 5. Ventilation régionale de l'emploi dans les industries extractives et manufacturières.

---

dynamisme entre les deux parties du pays a été le plus marqué, et en particulier que le recul relatif de l'industrie wallonne a été le plus catastrophique (tableau 5).

Mais il s'agit alors d'un recul *relatif*, dans un contexte général de forte croissance, de tertiairisation, avec un développement des « navettes » wallonnes vers Bruxelles, dans un contexte aussi de vieillissement et de prépensionnement de la vieille classe ouvrière des bassins industriels du sud du pays, de sorte qu'il ne donnera plus lieu à des mouvements revendicatifs globaux, de même ampleur que ceux de 1960-61.

Lorsque, après 1974, et plus encore dans la phase néo-libérale la plus vigoureuse des années 80 (voir tableau 3, l'effondrement de la part du revenu national affectée à la rémunération des salariés et la croissance des revenus de la propriété), le réveil sera dur, la classe ouvrière traditionnelle était déjà affaiblie et déstructurée et le contexte idéologique général, l'image véhiculée du fatalisme d'une crise mondiale, l'internationalisation des processus productifs excluaient la répétition des mouvements de 1960-61. Ceux-ci apparaissent, avec le recul, comme étant, dans le parcours insatisfaisant jusque là en Belgique d'une phase mondiale de croissance rapide, le dernier grand mouvement s'inscrivant dans la tradition des grèves générales politiques, qui vont des revendications en faveur du suffrage universel à celle en faveur des réformes de structure et du fédéralisme politique, voire simplement à la volonté d'abattre un gouvernement de droite.





## 1960 -1961 revisité

jean puissant

Lorsqu'à l'*Ecran témoin* consacré par la RTBF à l'hiver 1960-61, Paul Hatry, qui faisait partie à cette époque du cabinet du ministre libéral des affaires économiques, s'est étonné qu'on célébrât l'anniversaire de la grande grève dans les milieux socialistes, il provoqua d'emblée de vives réactions parmi ses co-débataires. Il lança donc une discussion animée qui ne prit fin qu'après l'émission. Mais il posa en même temps de vraies questions qui réclamaient de vraies réponses. Spontanément, la plupart des intervenants glissèrent très vite vers l'un des résultats majeurs de la grève, l'émergence de la problématique wallonne, qu'en parfait « provocateur » libéral et bruxellois, Paul Hatry s'était gardé de citer dans son introduction.

En fait, les grèves de 1960-61 représentent un véritable mouvement social, important, mais dont on ne retient généralement que les développements institutionnels ultérieurs. Il est vrai qu'en présence de François Perin et d'André Cools, il eût été difficile de faire autrement. Or il est indispensable, pour la clarté et la pertinence du propos, de traiter séparément les problèmes politiques et les problèmes sociaux, quitte à proposer ensuite une synthèse des deux approches qui, dans la réalité, furent en effet indissociables.

L'historiographie, relativement abondante, de la grande grève est pourtant principalement de nature sociale, ce qui s'explique dans une large mesure par son côté descriptif et précoce. C'est en effet dans la foulée même de l'événement qu'apparaissent les premiers ouvrages qui lui sont consacrés (1) et qui en donnent une chronologie désormais suffisante. C'est donc dans l'explication et l'interprétation du mouvement que réside l'intérêt de l'analyse.

Tous font référence à la situation économique générale mais sans insister sur l'évolution structurelle et conjoncturelle caractéristique de l'époque. Après une période de croissance liée à l'impact du plan

Marshall, à la reconstruction et au redressement de l'Allemagne, les années 1957 et 1958 sont marquées par une récession. La croissance reprend en 1960, permettant une revendication générale ou précise de participation au partage des fruits de cette croissance. La grève de 1960 se différencie ainsi de celle des mineurs borains par exemple, en 1959. Par contre la grève houillère témoigne des difficultés structurelles de l'économie wallonne. Ces difficultés sont présentées de manière particulièrement frappante et synthétique dans l'ouvrage collectif *Les fractionnements sociaux de l'espace belge* (2), elles sont analysées de manière plus précise par A. MEYNEN (3).

Alors que jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, la population de Wallonie augmente plus vite que la population de Flandre, qui devient minoritaire au sein de la population belge pendant les années 1880, au 20<sup>e</sup> siècle, l'inverse se produit, indiquant un renversement de tendance générale. La croissance économique est plus forte dans les années 50 en Flandre qu'en Wallonie, l'industrialisation plus rapide, même si le chômage y est toujours plus important, soulignant la réserve de main-d'oeuvre flamande qui joue un rôle capital dans le développement économique du nord du pays après la seconde guerre mondiale.

De 1948 à 1959, le produit intérieur brut en Flandre croît en moyenne de 4.2 %, celui de Wallonie de 2.2 %. La Wallonie est dominante dans deux secteurs récessifs sur trois : charbonnages, métallurgie. En moyenne, l'emploi dans ces secteurs concentre un nombre de travailleurs deux fois plus élevé (et même parfois plus) que la moyenne des pays de la CEE. Les difficultés structurelles de l'économie belge découlent donc principalement des problèmes structurels de la Wallonie.

## **un véritable mouvement social**

Ces circonstances expliquent dans une large mesure que, si la grève est déclenchée par les services publics directement visés par les mesures comprises dans la Loi unique, en particulier par les fonctionnaires communaux à Anvers, par le secteur Gazelco, par les cheminots (en grève dès le 20 décembre), dans le secteur privé c'est en Wallonie, et dès le 19 décembre dans la soirée, qu'apparaissent des mouvements favorables à la grève, comme aux ACEC de Charleroi, à Espérance-Londoz et à Cockerill-Ougrée à Liège.

Il est difficile de parler de mouvement inattendu ou spontané, si l'on se rappelle l'agitation sociale qui a marqué les années 1959-60 ou l'agitation politique de 1960 (GUBBELS, 1962), mais les auteurs souli-

gnent bien – excepté donc dans les secteurs CGSP où la grève a été décidée – le rôle de la pression exercée par la base pour précipiter et généraliser le mouvement. Le rôle des communistes dans certaines entreprises est mis en évidence (aux ACEC par exemple) mais il est vrai également que, comme en 1932, le PC et son organe *Le Drapeau Rouge* poussent à la grève depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sans succès jusqu'à la fin de décembre, pourtant peu propice à un mouvement social d'envergure.

Comment l'expliquer ? Il est possible d'avancer quelques raisons d'ordre conjoncturel et structurel.

### causes conjoncturelles

L'agitation sociale et politique évoquée plus haut bute sur une date symbolique, celle de l'ouverture au Parlement du débat sur la Loi unique, rejetée au plan politique (par la minorité socialiste et communiste) et au plan social (par de nombreux travailleurs opposés à l'idée d'austérité au moment où la croissance économique reprend). Il s'agirait donc d'un mouvement social classique dans la métallurgie, renforcé par l'opposition des services publics à des mesures spécifiques, mais renforcé aussi par celle des industries extractives qui luttent depuis belle lurette contre le programme de fermeture imposé par la CECA (par autorités belges interposées).

L'importance du mouvement résulterait de la combinaison de ces trois approches sectorielles conjuguées (la CGSP, la CMB et les Centrales des mineurs et de la pierre sont favorables en principe à la grève).

Dans les années qui précèdent 1960, la FGTB a radicalisé son approche des problèmes économiques et sociaux (par rapport à la CGTB d'avant-guerre), en adoptant lors de ses congrès de 1954-56 les programmes de réforme de structures et de démocratie économique. Même si une partie importante des centrales ou des dirigeants ne se sentent pas nécessairement mobilisés par ces principes, beaucoup d'autres soulignent régulièrement que ce sont là les objectifs à atteindre. La grève résulterait également de cette tendance (GUBBELS, 1962 ; NEUVILLE et YERNA, 1990) et constituerait l'aboutissement social de cette « politisation » de la pensée et de l'activité syndicales. Il est étonnant d'observer que ce sont les centrales les plus « intellectuelles » qui se sont prononcées massivement pour la grève et qui l'ont effectivement engagée (CGSP, SETCa, Livre, par exemple), les métallurgistes et les mineurs, favorables eux aussi, étant relativement divisés entre la majorité wallonne et la minorité flamande.

## causes structurelles

Dans les années 50, la concentration ouvrière dans les bassins industriels et dans les grandes villes a atteint un maximum historique, en particulier en Wallonie. La croissance, à cette époque, notamment dans la métallurgie, masque pour un moment le déclin annoncé (contraction de la main-d'oeuvre industrielle quand s'amorce le décollage du secteur des services). De ce point de vue, 1960-61 constituerait une sorte de climax de la grève interprofessionnelle ouvrière, effectivement massive dans les bassins industriels wallons et les grandes villes flamandes – Gand, Anvers, mais où les publics de grévistes sont plus mêlés, services publics et ouvriers – ainsi qu'à Bruxelles (où les services publics dominent). La « grande grève » apparaît ainsi comme un parallèle des grandes grèves de la fin du siècle passé, manifestant l'émergence majoritaire de la classe ouvrière dans la population active et qui marqueraient chronologiquement les marges du « siècle ouvrier ».

L'hiver 60-61 apparaît aussi comme l'aboutissement social de générations ouvrières exceptionnelles. A la télévision, Urbain Destrée l'a rappelé, et c'est exact. Les grévistes de 60 ans ont connu les grèves de 1932-36, la guerre de 1940-45 et souvent la résistance, l'opposition à Léopold III. Ceux de quarante ans ont connu les deux derniers événements. Les dirigeants et les militants appartiennent à ces générations. Mais la génération de moins de 40 ans est en contact direct, avant et pendant la grève, avec ceux-ci : il y a là, du point de vue de l'histoire sociale, une convergence exceptionnelle et rare, comparable à celle, mutatis mutandis, de la Commune de Paris en 1871 où se sont retrouvés, réunis pour la seule et dernière fois, les combattants de 1830, 1848 et 1851.

On peut apporter ici une preuve inverse : la génération des 20 ans qui a connu la grève de 1960-61 n'a plus rencontré dans sa trajectoire de circonstances comparables en trente ans : rien ne dit qu'elle participerait encore à un tel mouvement social avant sa retraite de la vie active. Un personnage du film de Thierry Michel, (interprété par Ronny Couteure) l'exprime avec pertinence, soulignant ainsi l'intérêt incontestable d'*Hiver 60* du point de vue documentaire.

Si l'on trouve quelque intérêt à ces propositions, la grève de 1960-61 présente un caractère exceptionnel mais rien ne permet d'affirmer pourtant qu'il s'agirait en l'occurrence de LA grève du siècle, comme on l'écrit souvent. Il y eut d'autres grèves importantes au 20<sup>e</sup> siècle, importantes par le nombre de grévistes, la durée de la grève, ou les résultats. Mais peut-être s'agit-il de LA dernière grève de cette ampleur. Depuis,

des mouvements importants ont éclaté mais limités à un secteur (celui des enseignants, l'année dernière, par exemple), ou interprofessionnels mais parfaitement contrôlés par le pouvoir syndical (les grèves du lundi sous le gouvernement Tindemans). Ceci confirmerait la fin d'un cycle social séculaire à cette époque.

## la véritable naissance de la wallonie

*« Si nous sortons à nouveau le coq, je vous préviens qu'on ne le fera plus rentrer au poulailler »*

La grève de 1960-61 présente également un aspect politique non moins important. L'opinion publique a été apparemment surprise par le virage wallon de la grève dès la fin de décembre et le début de janvier. R. DE SAEDELEER (1961), conseiller à Fabrimétal, R. GUBBELS (1962), à l'Institut de Sociologie de l'ULB, tournés vers les problèmes sociaux et l'évolution des relations industrielles, n'accordent aucune attention à cette rupture. Plus préoccupés du problème général de la grève et de la démocratie, ils permettent de comprendre les raisons des législations sur le maintien de l'ordre qui occuperont les gouvernements ultérieurs. De son côté, Valmy FÉAUX (1963) note évidemment l'importance du débat interne à la FGTB et la création du MPW, mais de manière accessoire par rapport à la description de la lutte contre la Loi unique.

Par contre, plus tard, Jean NEUVILLE et Jacques YERNA, mais surtout Robert MOREAU (4) mettent l'accent sur le tournant wallon. La réunion des responsables FGTB wallons, le 17 novembre à Charleroi, la décision de créer un hebdomadaire *Combat* (qui paraît effectivement le 5 janvier 1961) et une nouvelle assemblée qui deviendra le comité de coordination des régionales wallonnes (CCRW) et animera la grève en Wallonie annoncent, en quelque sorte, la naissance du Mouvement Populaire Wallon (MPW - 15 mars 1961).

Cette orientation n'a évidemment pas échappé aux acteurs qui la soutiennent ou la critiquent (*La Gauche*, le PC, la majorité de la FGTB de Charleroi, et bien sûr, les Flamands). Au sein du PSB, une évolution semblable se produit (assemblées de mandataires wallons du PSB), mais elle est bloquée après la grève par la direction du parti qui prépare ainsi progressivement son rejet ultérieur du MPW (1964).

Robert Moreau, qui privilégie l'axe wallon suivi par Renard, sous-estime sans doute la volonté du leader métallurgiste liégeois de transformer la FGTB nationale dans les années cinquante et de la doter d'une

action programmatique plus décidée. Mais tous les auteurs tombent d'accord lorsqu'ils analysent les résultats du vote national sur l'opportunité de la grève (motion André Renard) ou sa remise aux calendes grecques (motion Dorre Smet) qui, en gros, a opposé Flamands et Wallons, les Bruxellois s'abstenant, pour préciser que c'est bien ce fait, avec l'observation du mouvement de grève, qui décide Renard à « sortir le coq du poulailler ».

D'un point de vue politique, l'hiver 60-61 apparaît dès lors comme la résurgence de l'idée et du combat wallons, mais surtout son inscription dans la population ouvrière wallonne, ce qui en change complètement l'impact. Confinés jusque là à la petite bourgeoisie, voire à des cadres et cadres moyens, ces objectifs wallons pénètrent plus profondément dans la population à la faveur du mouvement social, un peu comme le mouvement flamand avait pu le faire à la faveur de la première guerre mondiale.

Les formations successives de partis wallons et francophones obligent, à terme, le dernier parti national à s'aligner (en 1978) sur cette ligne de fracture de la société belge puis à parvenir à la gérer à son profit : le PSB obtient 36.73 % des voix en 1961, 26.45 % en 1971 ; par contre le PS obtiendra 40 % des voix du côté francophone en 1987.

Du côté wallon, on n'a plus simplement subi la pression flamande sur le plan linguistique mais on a essayé de contre-attaquer, notamment en matière économique, mais probablement trop tard et au plus mauvais moment (la crise des années 70 et début 80). La Wallonie naît donc de la grève de 1960-61 beaucoup plus sûrement que de celle de 1886 (5), le « fédéralisme » en est incontestablement la conséquence la plus nette.

Mais il en est une autre. L'affrontement de 1960-61 constituerait une dernière tentative pour la classe ouvrière socialiste (et communiste) de s'affirmer face à la classe ouvrière chrétienne, comme leader de cette classe tout entière et d'obtenir, ne fût-ce que symboliquement, la reconnaissance de sa supériorité. Or ce sursaut se manifeste au moment où, en termes d'effectifs, puis de résultats aux élections sociales, les syndicats chrétiens dépassent progressivement la FGTB, dont les ancêtres avaient toujours été dominants. L'évolution économique, l'industrialisation de la Flandre et surtout le type d'industrialisation (petites et moyennes entreprises) ainsi que le recul de l'industrie face aux services expliquent ce dépassement, bien plus qu'une éventuelle défaite politique du syndicalisme socialiste. Mais le fait n'en est pas moins là.

La tactique moins frontale, plus sectorielle, des Flamands de la FGTB gagne en force, face aux coups de boutoir wallons. D'ailleurs, sous la

houlette de deux présidents sur trois issus des centrales « intellectuelles » (CGSP puis aujourd'hui SETCa), le syndicat toujours national évolue également et mène une stratégie à deux étages : la concertation interprofessionnelle au plus haut niveau et l'autonomie relative des centrales (selon la conjoncture politique).

Supériorité quantitative de la CSC, évolution de la FGTB, convergences des intérêts des travailleurs, mènent à la constitution d'un front commun, instable peut-être, mais qui marque les vingt-cinq dernières années. La grève de 1960-61 n'a pas suscité le Front commun syndical mais paradoxalement l'a sans doute rendu possible et a montré sa nécessité. On pourrait argumenter dans le même sens pour ce qui concerne le rapprochement du CVP et du PS, qui n'est pas seulement celui des partis dominants dans les deux communautés du pays, mais bien celui d'une entente nécessaire des forces « travaillistes » qui disposent de deux fers au feu, le social et le communautaire.

En l'espace de trente ans, des coalitions chrétienne et socialiste ont dirigé le pays pendant 20 ans, alors qu'elles n'avaient existé que durant 16 ans (y compris la guerre) au cours du demi-siècle précédent (et encore souvent dans le cadre d'une tripartite ou de gouvernements d'union nationale).

L'évolution n'est pas socialiste seulement mais aussi chrétienne. Elle a été rendue possible par les conclusions d'un accord global sur le problème de l'enseignement (Pacte scolaire de 1958-59), qui ne règle pas tout mais qui ouvre la voie à la création de partis non alignés sur la première ligne de fracture de la société belge, celle qui divisait catholiques et anticléricaux.

La formation du PLP, celle du RW sur un axe économique, du FDF sur un axe linguistique, d'Ecolo sur un axe de 4<sup>e</sup> type, a ouvert la vie politique belge mais ne l'a toujours pas transformée à ce jour. Les deux grands partis qui s'organisent toujours sur les trois grandes lignes de fracture traditionnelles, « philosophique » (même atténuée), sociale (même moins centrale), communautaire (toujours la plus prégnante aujourd'hui) ont réussi dans une large mesure à maîtriser le système politique belge. 1960-61 n'est pas négligeable si l'on veut expliquer cela.

Mais le CVP a toujours une supériorité sur le PS (outre son poids quantitatif) : c'est qu'attentif au plan social en raison de l'existence et de la force de l'ACW-MOC, il dispose d'importants relais économiques que possède aussi le PLP-PVV, mais qui font défaut au PS-SP. Aussi n'est-il pas étonnant d'observer aujourd'hui, après l'échec relatif de la politique économique de l'Etat pour relancer l'économie wallonne, la course des

dirigeants du PS pour constituer un pôle économique para-public, voire même privé, qui lui apporterait cette force-là. La coopération d'abord, le syndicalisme, la mutualité ensuite, lui ont apporté appuis et moyens, mais jamais la maîtrise économique. Ni le Plan du Travail (1933), ni les Réformes de structure (1954) n'avaient envisagé cela.

Pour toutes ces raisons, l'hiver 60-61 apparaît bien comme un axe crucial de la vie politique belge contemporaine. Mais ce n'est pas à ce titre que ceux qui y ont participé ont eu nécessairement une pensée pour l'anniversaire de cet événement. C'est le souvenir d'un mouvement collectif, d'une solidarité active, d'une conquête d'autonomie même provisoire dans la société et face au système économique. Cela, effectivement, est difficile à comprendre pour un patron. Un libéral conservateur du 19<sup>e</sup> siècle, professeur à l'ULB, Adolphe PRINS, a pourtant perçu cet aspect social contenu dans la grève : « *L'union ouvrière qui décide une grève commet parfois une erreur. Elle offre toujours un exemple moral et les grévistes acceptent des souffrances et des privations pour faire triompher l'idée collective, donnant une preuve d'obéissance à la loi de solidarité* ». (6)

#### Notes

- (1) *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n<sup>os</sup> 91 et 92, janvier 1961 ; n<sup>o</sup> 113, juin 1961 ; R. DEPREZ, *La grande grève (décembre 1960 - janvier 1961)*, Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1963 ;  
 R. DE SAEDELEER, *Grèves, syndicalisme et démocratie*, De Soer, Liège, 1961 ;  
 V. FEAUX, *Cinq semaines de luttes sociales. La grève de l'hiver 1960-61*, Inst. Sociol. ULB, Bruxelles, 1963 ;  
 R. GUBBELS, *La grève, phénomène de civilisation*, Inst. Sociol. ULB, Bruxelles, 1962 ;  
 G. SPITAEELS, *L'année sociale 1960*, Inst. Sociol. ULB, Bruxelles, 1961.
- (2) Ch. KESTELOOT et alii, « Les fractionnements sociaux de l'espace belge. Une géographie de la société belge », *Contradictions*, 58-59, 1990.
- (3) A. MEYNEN, « De grote werkstaking 1960-61. Een inleidend overzicht van de economische en socio-politieke achtergronden van de grote werkstaking » dans *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, IX, 1978, 3-4, pp. 481-515.
- (4) R. MOREAU, *Combat syndical et conscience wallonne. du syndicalisme clandestin au Mouvement Populaire wallon (1943-1963)*, Bruxelles-Liège-Charleroi, 1984 (ouvrage pratiquement non rédigé mais fournissant de nombreux documents, y compris des compte rendus inédits) ;  
 J. NEUVILLE et J. YERNA, *Le choc de l'hiver 1960-61. Les grèves contre la Loi unique*, Bruxelles, 1990.
- (5) Voir à ce propos les actes du colloque de Liège : 1886. *La Wallonie née de la grève ?*, Labor, Bruxelles, 1990.
- (6) A. PRINS, *L'organisation de la liberté et le devoir social*, Bruxelles-Paris, 1895 (cité dans *Cent ans de criminologie à l'ULB*, Bruxelles, 1990, p. 246).



## la grève de 60-61 - témoignage

robert dussart

*Au moment de la grève, Robert Dussart était l'un des délégués principaux des ACEC à Charleroi. Et les ACEC furent une des entreprises où survint l'étincelle qui enflamma la Wallonie ouvrière, au demeurant prête à s'enflammer. Et le coup de pouce, là comme à Cocke-rill ou aux docks d'Anvers, fut donné par des militants communistes. D'avoir été témoin et acteur n'empêche pas la mise en perspective historique : c'est ce que Robert Dussart a voulu dans l'entretien qu'il a donné aux Cahiers.*

*La discussion a donc commencé par une évocation de la période, la fin d'une « longue marche » dans le désert, pour le PC, depuis la fin des années 40.*

**Robert Dussart** Il n'est pas facile, en quelques mots, de broser un tableau complet de la situation du parti à la veille de 60. Les années qui ont précédé ont en effet été marquées par une série d'événements : la guerre de Corée, les purges staliniennes, les révoltes au sein des démocraties populaires,... Et, bien sûr, la guerre froide. Tout cela n'est pas sans conséquences sur l'attitude et l'audience du PCB. Pour résumer, on peut dire que les communistes sont, à l'époque, sur la défensive ; cela se traduit par un repli sectaire, la stratégie de la citadelle assiégée.

En 1954, toutefois, un pas important sera franchi : le congrès de Vilvorde verra ceux que nous appellerions aujourd'hui des réformateurs marquer des points décisifs. En affirmant son autonomie dans la recherche de voies spécifiques vers le socialisme, en décidant de privilégier l'unité des travailleurs plutôt que de poursuivre sa stratégie qui, en fin de compte, aboutissait à leur division, le parti a, en quelque sorte, anticipé sur le XX<sup>e</sup> congrès du PCUS. Cela ne venait pas de nulle part : la révolte grondait depuis quelques années, surtout chez les militants syndicalistes communistes, souvent en porte-à-faux entre les réalités du terrain et les « grands principes » de la direction du parti.

Mais le congrès de 1954 n'a pas tout réglé d'un coup de baguette magique : les affrontements entre conservateurs et réformateurs se sont poursuivis durant plusieurs années. A mon avis, c'est, grosso modo, après 1958 que le parti va commencer à sortir des tranchées.

Encore un mot : je rappelle que, à la veille de 1960, nous n'avions plus que deux élus au Parlement (en 1946, nous en avions 23), et que nous étions passés de 100.000 à 10.000 membres.

**Venons-en au déclenchement de la grève. Le rôle des militants du PC mériterait d'être précisé. Aujourd'hui, comme hier, ou bien on n'en parle guère ou pas du tout, ou bien les militants du PC peuvent être portés à le survaloriser au regard d'un mouvement plus profond. Comment vois-tu ce moment ?**

■ **R.D.** Replongeons-nous tout d'abord dans le climat de l'époque : depuis le mois de septembre 60, les travailleurs sont alertés à propos des projets du gouvernement Eyskens, la fameuse Loi Unique.

La FGTB, la CSC, le parti socialiste (dans l'opposition) et le parti communiste vont multiplier, pendant trois mois, les réunions dans les usines comme dans les maisons du peuple, afin de mobiliser les travailleurs contre la Loi Unique. Des arrêts de travail sont programmés dès le mois de novembre.

On apprend alors que le vote de cette loi débutera le 20 décembre à la Chambre. Les syndicats des services publics, assez autonomes au sein de leurs appareils respectifs, décident le déclenchement de la grève pour cette date.

On peut comprendre que les travailleurs du privé – chauffés à blanc depuis trois mois – n'avaient nullement l'intention de rester au balcon, même si déjà la CSC décrochait prudemment du combat. Dans leur esprit, la convocation du Comité national de la FGTB, le vendredi 16 décembre, ne pouvait être qu'une formalité : on allait, c'est sûr, décider la grève générale aux côtés des travailleurs des services publics. Quand les résultats de ce Comité national sont connus, c'est la douche écossaise !

Qu'on m'explique, encore aujourd'hui, que deux tendances se sont affrontées au sein de ce Comité – celle d'André Renard et celle de Dore Smets – ça me fait sourire : les deux y ont bien décidé de... ne rien décider pour le 20 décembre.

Et les communistes, dans tout cela ? Le week-end des 17 et 18 décembre, ils se réunissent en Comité central. Ils connaissent, bien entendu, les résultats de la réunion de la veille, mais ils savent aussi que les travailleurs – en particulier ceux des entreprises clés, où les syndicats sont solides – ne sont pas prêts à avaler cette pilule-là.

Le Comité central est bien placé pour en juger : les militants syndicaux y sont nombreux. Le rôle et la place des communistes dans les syndicats de l'époque sont bien connus et personne, je crois, ne songe à le nier. Si le parti a été massacré électoralement parlant, il a gardé et même reconquis des bases solides dans les entreprises. Ainsi donc, sous l'impulsion principale des syndicalistes communistes, le Comité central lance le mot d'ordre de grève générale pour le 20 décembre.

Au fond, ce n'était pas bien compliqué : le parti était dans le mouvement, sa position n'avait rien d'artificiel. Il n'y avait pas besoin de sous-marins ni de cinquième colonne pour déclencher l'action. Les gens étaient prêts, y compris les socialistes dans les entreprises, y compris les chrétiens.

On n'accepte ni la loi du Comité national de la FGTB, ni l'inertie de la CSC : on part le 20.

### **Les délégués d'entreprise qui poussent le CC à réagir à la non-décision de la FGTB, que représentent-ils ?**

■ **R.D.** A l'époque, il y a en Wallonie une vingtaine de sections d'entreprise du PC, notamment dans les entreprises clés. Les entreprises qui vont jouer un rôle dans le déclenchement de la grève et après : Cockerill-Ougrée et Espérance-Longdoz à Liège, les ACEC de Charleroi, et les docks d'Anvers. Le CC appelait ça « le triangle ».

### **Concrètement, aux ACEC, que se passe-t-il ?**

■ **R.D.** Dès le 19 décembre, on organise une grande assemblée syndicale en front commun, et avec les employés. La grève est décidée pour le lendemain, ainsi qu'une manifestation dès 7 heures du matin, en direction des entreprises susceptibles de nous suivre. En ce qui me concerne, j'avais décidé de ne pas prolonger la grève au-delà de deux jours si nous restions isolés. C'est pourquoi, le 20, nous sommes allés visiter les entreprises environnantes, les grands magasins,... pour les engager à débrayer. Et cela a marché, souvent contre l'avis des délégations syndicales que Gailly tenait à l'oeil. J'ai même appris, ce jour-là, que j'étais exclu de la FGTB ! Mais j'ai été réhabilité le lendemain, le 21 décembre à 14 heures ! En effet, c'est à ce moment-là que nous avons été informés de la décision de la régionale interprofessionnelle FGTB de Charleroi : la grève générale immédiate. Une fois de plus, ce vieux roublard de Gailly prenait le train en marche, afin de ne pas rester tout seul sur le quai. André Renard fera pareil.

**Justement : qu'en est-il à Liège, où les conflits avec Renard ont laissé un souvenir qui est resté jusqu'à aujourd'hui ?**

■ **R.D.** Le 19, j'ai téléphoné à Liège, pour annoncer aux ACEC de Herstal que nous, à Charleroi, nous partions le 20. C'est ainsi que j'ai appris qu'à Liège, André Renard et son équipe s'opposaient à la grève dès le 20 et s'en tenaient aux non-décisions du Comité national. Comme à Charleroi, les délégués syndicaux indisciplinés sont menacés de sanctions. Mais, contrairement à Charleroi, ces sanctions seront confirmées encore après la grève.

**Notamment du côté de la CSC, on attaquait la « grève politique ». La non-grève n'était pas moins politique, mais comment cette divergence et les rapports au PSB et au PSC sont-ils ressentis ?**

■ **R.D.** Avec le recul, je crois qu'il faut s'abstenir de condamner qui que ce soit : la position de la CSC, je peux le comprendre, n'était pas facile. Mais, fort heureusement, sa base a fait pression. Aux ACEC, par exemple, la grève commence et finit en front commun. Sans indemnités pour les syndiqués CSC. Et on fait des collectes, on compte des chrétiens comme affiliés FGTB pour qu'ils puissent être payés.

Il faut dire qu'à l'époque le front commun, cela n'existait pas. La FGTB était majoritaire et, n'ayons pas peur des mots, courroie de transmission du parti socialiste. Que ce dernier joue son rôle de parti d'opposition en s'appuyant sur le mécontentement des travailleurs, quoi de plus normal. Mais, pour la CSC, c'est plus compliqué, évidemment : elle aussi est courroie de transmission, mais d'un parti au pouvoir. Et surtout, d'un parti qui veut faire passer la Loi Unique !

Mais, je l'ai dit déjà, à la base les chrétiens s'insurgent contre leurs organisations. La célèbre déclaration de Van Roey va heurter de nombreux croyants ; il leur fait prendre conscience que l'Eglise se mêle un peu trop de leurs affaires, et pas dans le bon sens ! D'ailleurs, nombre de curés et de vicaires refuseront de diffuser l'appel.

Cette grève va réellement avoir des effets durables dans le monde chrétien : une page est tournée, et pour de bon, dans les relations entre l'Eglise et la CSC.

**Et le débat connexe sur l'indépendance syndicale ?**

■ **R.D.** C'est une invention de Renard, malheureusement. Il voulait prouver que les syndicats devaient être indépendants des partis en interdisant aux délégués d'être des candidats et, à plus forte raison, des élus politiques.

A Charleroi, par exemple, il en allait tout autrement : Gailly ne voulait pas de cette « indépendance »-là. Que les syndicats s'occupent de leurs affaires sans qu'il y ait soumission aux partis politiques, bon. Mais que l'expression syndicale puisse être relayée par les partis politiques, quoi de plus normal.

En ce qui me concerne, j'ai pu être candidat aux élections de mars 61 sans que, au nom de l'indépendance syndicale « à la liégeoise », on ait pu me menacer d'exclusion ou de quoi que ce soit. Les seuls comptes que j'avais à rendre, c'était aux travailleurs des ACEC. Ainsi, quand j'ai été élu au Sénat, je les ai réunis pour leur demander si, à leur avis, ma double casquette posait problème. J'ai eu le feu vert unanime pour exercer mes deux mandats.

**Si tu dois donner une évaluation plus historique de cette exceptionnelle mobilisation, situer les hommes qui l'ont portée, que dirais-tu ?**

■ R.D. La plupart des participants à la grève ont connu la guerre, la résistance, les camps de déportation. Ils ont connu aussi les déceptions de l'après-guerre. Entre l'idéal et la réalité, il y a de la marge. Alors, pour eux, la grève 60-61, c'est un grand espoir : enfin, on va les écouter !

On peut comprendre leur désarroi, fin décembre - début janvier, alors que la Loi Unique a été votée et que le gouvernement a démissionné, tout cela en pleine grève : il ne serait tout de même pas pensable que l'on ait fait tout cela uniquement pour remettre les socialistes au pouvoir ! Il y a là un vide réel, qu'il faut combler très vite. On ne peut évidemment pas improviser un cahier revendicatif adressé au patronat. C'est à ce moment qu'André Renard fait, fort opportunément, preuve d'imagination et donne un second souffle à la grève : il ressort le vieux rêve du fédéralisme et des réformes de structure anti-capitalistes. Je partageais entièrement ses options, cela va sans dire.

**Le PC a donc joué un rôle important dans la grève. Il remonte aux élections de 61 et après, mais ce n'est pas fulgurant. Aurait-il pu capitaliser davantage ? Comment analyses-tu la suite ?**

■ R.D. Le Parti était au plus bas avant la grève ; aux élections de mars 61, il obtient quatre élus. Sur le plan interne, nous enregistrons assez bien d'adhésions, surtout de jeunes issus du milieu chrétien.

Ça, c'est pour les chiffres. Mais, à mes yeux, il y a plus important : c'est le rôle que les communistes vont jouer au lendemain de la grève. C'est pour moi l'illustration la plus parlante du changement qui s'est opéré au sein du parti depuis 54 : plus question d'isolement. On imagine bien qu'après une grève pareille, la vie n'a pas tout simplement repris comme avant. Tous ceux qui s'y étaient engagés à fond ont éprouvé le besoin de continuer à se rencontrer, toutes tendances confondues. J'en ai connu, de ces réunions pratiquement spontanées où se retrouvaient, au domicile de l'un au l'autre copain, à la fois des prêtres ouvriers, des socialistes, des communistes, des militants de la CSC ou de la FGTB, des

fédéralistes,... On y refaisait le monde, bien sûr, mais ces rencontres ont aussi eu des résultats concrets et durables. C'est ainsi que ces groupes non organisés au départ ont constitué, pour une large part, l'armature du Mouvement Populaire Wallon ; c'est ainsi que s'est forgée la conviction, parmi tous ces militants, que le front commun dans les luttes était une nécessité incontournable. Quand on a appris à se connaître et à s'estimer, on ne se laisse plus diviser si facilement.

Malheureusement, de nouveaux événements internationaux vont replonger les communistes dans une aventure désastreuse qui, à mon avis, pèsera lourd sur l'avenir du parti. Bruxelles va servir de tête de pont au maoïsme en Europe. A l'intérieur du PC, le congrès d'Anvers, en 1963, va consacrer la rupture ; les maoïstes, conduits par Jacques Grippa, seront exclus et ils fonderont le Parti communiste « chinois ». Mais cette rupture n'était pas tout simplement le résultat de luttes entre « pro-soviétiques » et « pro-chinois » : les maoïstes belges avaient tenté une ultime remise en cause des acquis des congrès de 54 et 57. Ainsi, la politique d'ouverture était qualifiée par eux d'« opportunisme révisionniste ». Tout cela a mobilisé beaucoup d'énergies, chez les communistes, à un moment où il y avait des choses bien plus utiles à faire.

**MPW, front commun syndical, etc., sont donc critiqués comme dérive à droite par les maoïstes, qui font scission. Mais la direction du PC, elle, dans quel sens poursuit-elle ?**

■ **R.D.** Le parti continue à jouer la carte MPW. Avec des degrés de conviction divers selon les militants, bien entendu. Pour ma part, j'y étais engagé à 100 %. Mais il y a eu, aussi, des réticences, des divergences sur la portée et la stratégie des alliances. Des cartels ont été présentés presque partout aux élections de 1965, mais le parti n'a pas toujours osé leur faire toute la place. Ceci dit, la fin de l'expérience MPW n'est pas le fait des communistes. Ce rassemblement, porteur d'idées très riches (le fédéralisme, les réformes de structure,...) – et donc dérangeantes pour certains – va très vite gêner les partis politiques. En tout cas ceux qui, comme le PSB, participent au pouvoir. L'affrontement PSB-MPW va être fatal à ce dernier, ce qui ne signifie pas pour autant la mort de ses idées. La lutte pour le fédéralisme, par exemple, cela reste toujours d'actualité.

**Si tu dois juger 60-61 à la mesure des trente années qui suivent, est-ce que les années 50 ne sont pas finalement plus significatives que la grève elle-même ? Les accords sur la productivité, les législations de soutien aux entreprises, par exemple, datent des années 50, et leur mise en oeuvre a eu lieu dans les années 60.**

■ **R.D.** Oui, certainement. Après la guerre, comme après toute guerre, il y a une période d'instabilité sociale. Les gens qui étaient dans des camps opposés – les collaborateurs et les résistants, par exemple – vont continuer à s'affronter, sous d'autres formes. Se laisser exploiter par d'anciens collabos, c'est impensable ! Donc, les grèves fusent de partout. D'autant que les communistes sont là. Et ça va durer pratiquement dix ans. Alors, en 1954, émerge l'idée, de divers côtés, qu'on devrait peut-être bien en finir, se mettre à table : le protocole sur la productivité est signé par tout le monde, y compris les syndicats. Quand on parle des congrès de 54-56 de la FGTB sur les réformes de structure, on oublie que, de l'autre main, la FGTB a signé ce protocole. Puis soutenu les lois d'expansion économique de 59.

C'est toujours le même problème de l'écart entre les grands principes et la pratique, que ce soit à la FGTB ou à la CSC. Pour ma part, ma seule force a toujours été d'appliquer les résolutions de la FGTB. Par exemple, dans la bataille pour les 36 heures aux ACEC, j'ai pu coincer le patron car il n'a jamais pu récuser la demande en la présentant comme une invention personnelle de Dussart ou du parti communiste. Je défendais les 36 heures au nom de la FGTB qui en avait fixé le mot d'ordre mais qui ne le poussait pas.

**Nous nous arrêtons à 1965. Aujourd'hui, le parti communiste n'a plus d'élu depuis six ans. C'est l'effondrement du mouvement communiste international et des pays de l'Est. Te basant sur ton expérience de quarante années de militant syndical communiste, as-tu des réflexions à formuler ?**

■ **R.D.** Je crois qu'il faut savoir tourner des pages d'histoire, sans regrets et sans nostalgie, et continuer à vivre dans le monde réel, en perpétuel changement.

Le mouvement communiste a fait son temps, n'en pleurons pas. Je suis convaincu que d'autres mouvements vont naître, plus efficaces, moins cloisonnés, qui répondront mieux aux luttes, aux aspirations de notre époque. A nous de décider si nous nous y engageons. En ce qui me concerne, mon choix est fait.

*Propos recueillis par Michel Godard.*





## **l'unité brisée :** les figures du déclin du monde ouvrier

bernard francq

*L'article ci-après constitue, pour l'essentiel, une synthèse de l'ouvrage que Bernard FRANCQ a publié l'an dernier avec Didier LAPEYRONNIE -- Les deux morts de la Wallonie sidérurgique -- et qui porte bilan des années d'après 60 à aujourd'hui, à la lumière d'une enquête des années 80.*

*En guise d'annonce du bouquin, La Wallonie avait publié, en décembre 1989, une interview de B.F. qui fit quelques vagues. Le titre -- « Grandeur et déclin du renardisme » -- avait le genre d'un diable dans un bénitier à l'Osservatore romano, et la mise en avant de Van Cau et Picqué comme symboles du (post-)socialisme n'était pas moins impie. Il y eut protestation, puis mise au point sur le thème de la continuité et du changement au sein du syndicalisme, à l'intervention de Mateo ALALUF.*

*Nous souhaitions reprendre ce débat, mais pour cette fois un contretemps a empêché M.A. de nous achever le texte promis. Ce n'est que partie remise.*

*D'ailleurs, plus nuancé que l'interview iconoclaste précitée, un article de B.F. dans Socialisme (n° 217-218, janvier-avril 1990) permettait de mieux situer l'analyse proposée « des années Renard » qui est bien élargie ici.*

*Il reste à préciser que Bernard Francq est chercheur au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique (CADIS) dirigé par Alain Touraine à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris.*

*Cette référence intellectuelle requiert quelques éclaircissements de terminologie. La problématique est celle de « la société post-industrielle » (titre d'un ouvrage inaugural de Touraine en 1969). Dans les manuels de sociologie, Touraine et ses disciples sont mentionnés au chapitre « actionnisme » ou « actionnalisme » (où se trouve aussi, et distinctement, l'américain Erving Goffman) : leur approche du fait social définit celui-ci comme action ou interaction des groupes, mouvement, historicité. Outre qu'elle introduit une ambivalence du terme « mouvement » (notamment dans « mouvement ouvrier »), cette approche met l'accent sur les conduites et rapports sociaux en termes de pouvoir et de conflits : les « communautés » se définissent en particulier par la reconnaissance d'identités et d'oppositions. La sociologie est dans cette optique conçue comme « travail de la société sur elle-même » : on parlera d'intervention sociologique.*

Un monde finit, un autre s'ébauche lentement. Cette phrase à elle seule soulève des problèmes sans nombre, ne fût-ce que sur l'usage du mot « monde ». En effet, ne vaut-il pas mieux parler d'époque, de période ou encore de société industrielle ? Chacun sent qu'au-delà des catégorisations historiques, les années 80 sont marquées par la fin d'un rapport au monde dominé par le travail industriel et par une lutte pour le contrôle de l'industrialisation. Le déclin du mouvement ouvrier paraît irréversible, il n'y a plus que des syndicalismes (1).

Trente ans après la grève de 60-61, que reste-t-il de ce qui avait fait la puissance d'un mouvement revendicatif qui a bouleversé les rapports sociaux et politiques en Belgique ? Cette question nécessite que l'on définisse ce qui fit la force d'un modèle d'action où le social, l'économique et le politique étaient fortement fusionnés, pour ensuite s'interroger sur le problème central aujourd'hui : la perte de la centralité du mouvement ouvrier dans une société qui n'a plus d'industriel que le nom.

## **le modèle d'action renardiste**

S'interroger sur l'importance de la grève de 60-61, c'est chercher à analyser la nature d'une conjonction entre un état social ouvrier, communautaire et sa représentation politique, qu'elle soit syndicale ou social-démocrate, et expliquer comment cette conjonction s'est défaite

à travers des affrontements qui ont placé l'action politique au centre des pratiques.

La grève de 60-61 a été révélatrice de la manière dont le monde ouvrier s'était structuré autour de ce que l'on peut appeler des « forteresses rouges ». Ce qui faisait la singularité de celles-ci, c'était leur capacité à développer de manière autonome sur un territoire la mise en place d'une action sociale, d'une prise en charge active des demandes sociales qui émanaient d'un peuple ouvrier qui cherchait à être reconnu socialement en participant à la société. L'école, le logement social, le sport, la défense de la santé, l'expression culturelle venaient donner aux élus une force de représentation qui ne se limitait plus à créer une contre-société où, utopiquement, les coopératives avaleraient un jour le système capitaliste, mais à produire une société industrielle centrée sur la « *souveraineté du producteur* » pour reprendre les termes d'André Renard. Cette force a pris des formes organisationnelles qui ont vu s'opposer ceux qui privilégiaient l'action syndicale autonome par rapport à l'action politique, et ceux qui cherchaient à rendre effective une action sociale en s'appuyant sur l'action politique. C'est l'opposition entre Renard et Gally lors de la grève de 60-61... C'est ce qui a fait l'originalité du mouvement ouvrier belge dont trop souvent on n'a vu que le caractère réformiste, intégrateur au système politique, à la démocratie alors qu'il produisait une capacité à unifier une société autour du triptyque industrie, demande de reconnaissance de l'état de producteur et adhésion du monde ouvrier à une représentation politique « à son service ».

Ce caractère original du mouvement ouvrier – du rapport particulier entre le social et la démocratie qu'il développe à travers les forteresses rouges dont le noyau est constitué par les communautés ouvrières et le projet renardiste d'unir démocratie politique, sociale et économique autour d'un modèle culturel où le producteur d'acier occupe la place centrale – trouvait une unité dans la correspondance entre un mode de vie communautaire et le travail industriel qui faisait du monde ouvrier le centre de la société. On a vu alors, avec Renard, avec le syndicalisme de combat, anti-capitaliste, se développer un rapport particulier entre le social et le politique : le travail ne pouvait que commander le politique. Il reste que quand il est menacé, quand le groupe ouvrier perçoit qu'il perd sa centralité, quand il est pris par « *l'acceptation passive du capitalisme social* » (Renard), comme c'est le cas dès la fin des années 50, il bascule de l'action de classe à l'action politique, vers la défense d'un modèle d'action historique qu'il identifie à une région et à son industrialisation. Les affaires wallonnes trouvent là tout leur sens quand la défense de l'emploi régional, la défense de Seraing contre

Sidmar l'emportent sur le thème de la lutte ouvrière contre le patron. Ce qui faisait l'unité du monde ouvrier se décompose, laissant toute la place à l'action politique, au Mouvement Populaire Wallon et à ses avatars, à la crise organisationnelle au sein du syndicalisme. Le mouvement social se réduit à n'être plus alors que pression institutionnelle, abandonnant ses revendications de contrôle de l'Etat pour la réalisation d'un mode de développement socialisé, pour se préoccuper des places à occuper au sein de l'Etat. Et cela jusqu'à l'illusion de croire, comme au moment des luttes pour la mise sous statut public de la sidérurgie wallonne dans les années 70 (2), que l'Etat lui appartient. Ce drame – qui porte la décomposition d'un mouvement social et qui prit la forme d'un conflit entre des acteurs politiques qui dépecèrent le système d'action historique – trouve son expression la plus exacerbée lors de la grève de 60-61.

Le chemin parcouru entre la grève de 1960-1961 et les luttes pour le maintien de la sidérurgie wallonne a été exceptionnel pour le mouvement ouvrier. Au-delà de ce qui nous a souvent été présenté comme l'institutionnalisation des relations industrielles, ou comme le début de la construction d'une nation – wallonne – à la conscience introuvable, c'est bien plus la fusion entre l'action ouvrière, sociale et l'action politique – qui a fait du syndicalisme socialiste l'acteur central de la société industrielle – qui est importante. La figure emblématique d'André Renard ne doit pas cacher l'importance générale que l'action syndicale a « représentée » ; elle a conjugué une autonomie ouvrière sur le lieu de travail à travers l'organisation syndicale, avec un programme de réformes anti-capitalistes qui faisait de l'action syndicale le pivot du devenir de la société belge. Cette centralité permet d'une part de relativiser l'effervescence constitutionnelle et les conflits institutionnels qui sont trop souvent présentés comme essentiels pour expliquer la « complexité » belge ; d'autre part, elle amène à poser la question des effets induits par cette fusion entre l'action ouvrière et l'action politique, sur ce « mix » au coeur du mouvement ouvrier lui-même, à voir comment il était amené à multiplier les adversaires, jusqu'à l'échec de ce qu'il convient d'appeler la politique syndicale à propos de la restructuration de la sidérurgie wallonne et, plus largement, de l'occupation de l'Etat.

L'action de classe dont la grève de 60-61 fut la dernière grande expression, de centrale qu'elle était s'est peu à peu éloignée au fur et à mesure que l'action politique mélangeait les revendications régionalistes ou fédérales avec la défense d'une catégorie sociale dont il fallait assurer la protection. La social-démocratie a alors cru trouver, dans les années 60, son unité dans les possibilités de redistribution des revenus auprès de la classe ouvrière, des classes moyennes, des indépendants, des pensionnés, des veuves et des orphelins. Mais on ne fait pas du

mouvement social en redistribuant les parts du gâteau ; on développe de la protection. Les affaires wallonnes, la prédominance de l'action politique centrée sur la réforme de l'Etat, sur la gestion de la sécurité sociale réduisent aujourd'hui la social-démocratie à tenir l'impossible pari d'une « égalité de conditions », la réduisant à un appareil de protection dont le projet se limite à donner des gages quant à ses capacités à bien gérer une Wallonie exsangue...

## le déclin des sociétés ouvrières

Au-delà de cette histoire institutionnelle, il faut chercher à analyser les conduites ouvrières en mettant à jour ce qu'elles ont de spécifique lorsque le monde ouvrier se sent menacé dans son existence même avec la disparition de l'industrie. Bien plus, il s'agissait d'analyser avec le monde ouvrier (3) les manières, les formes, les expressions par lesquelles il se situait par rapport à cette crise, comment il l'analysait, comment il mettait ou non en question cette situation de crise à travers la définition d'un adversaire et l'affirmation d'une unité mettant en cause une domination de classe dans un rapport social conflictuel. Pour ce faire, on a choisi de travailler dans des villes caractérisées par leur forte composante ouvrière et par une gestion social-démocrate.

A observer attentivement les villes ouvrières de la banlieue liégeoise ou bruxelloise, monde dans l'ensemble extrêmement traditionnel, on peut constater des différences notables dans le climat social, les conduites individuelles et collectives, alors que la réalité de la crise est la même pour tous et que l'encadrement politique social-démocrate est lui aussi extrêmement stable. Les deux villes retenues dans la région liégeoise ont été Seraing et Flémalle, villes construites autour d'installations sidérurgiques, connaissant de manière identique une succession de fermetures d'usines depuis plus de dix ans, ayant une répartition similaire des votes aux élections locales et nationales, et enfin des caractéristiques sociographiques – taux de chômage, délinquance juvénile, importance des associations,... – comparables.

La première, **Seraing**, est la ville ouvrière la plus ancienne de Liège. Considérée comme le berceau des luttes ouvrières des métallurgistes wallons, Seraing est une ville profondément socialiste. Avec un peu plus de 60.000 habitants, c'est une ville ouvrière, qui compte encore une majorité d'ouvriers dans sa population active. Mais la ville compte aussi 4.500 chômeurs indemnisés. La crise est ancienne puisque la diminution des emplois a commencé dès 1965. Les mines ont fermé et la sidérurgie a perdu ses emplois en masse. Seraing est entourée d'usines

à l'abandon, de terrils, de bâtiments délabrés qui témoignent d'un passé désormais révolu. La ville elle-même est touchée, nombre de maisons sont fermées et à vendre, des magasins démolis, des rues entières sont désertées. La plupart des hauts fourneaux qui dominent l'agglomération sont maintenant fermés. Le déclin de la sidérurgie a atteint brutalement la cité et ses habitants.

Pourtant, malgré la violence de la crise, le chômage, la dégradation des conditions de vie, Seraing semble une ville protégée et loin de la misère. Elle a des capacités de résistance encore fortes malgré les « malaises » qui la secouent. Malgré l'échec des grèves, la fermeture de Valfil, malgré les affaires politiques dans lesquelles le bourgmestre s'est trouvé impliqué, les habitants de Seraing ont réagi vivement. Seraing, affirment-ils, reste une ville dotée d'une grande vitalité culturelle et d'un dynamisme politique important. C'est aussi une ville solidement ancrée sur ses traditions, sur une solidarité ouvrière qui s'exprime par le soutien massif qu'elle apporte à la FGTB et au Parti Socialiste.

Flémalle, toute proche de Seraing, simplement séparée d'elle par la Meuse, ressemble beaucoup plus à une banlieue qu'à une véritable cité ouvrière. Elle n'a pas la profondeur historique de Seraing. La ville ne fait pas corps avec les usines et offre plus le visage d'un gros bourg dont la croissance rapide s'est accompagnée de constructions multiples. Elle est éclatée, sans véritable unité, brisée en divers quartiers ayant chacun sa population et sa vie interne. Néanmoins, Flémalle reste encadrée dans un paysage industriel – ce qui la différencie d'Anderlecht dont la trame industrielle est beaucoup plus fluide – et reste une ville ouvrière tout entière tournée vers les problèmes que connaît, au moment de notre recherche, la grande entreprise sidérurgique Tubemeuse. Ici aussi le déclin industriel a frappé brutalement la cité et ses habitants.

Moins centrée sur la sidérurgie que Seraing, Flémalle n'apparaît pas comme une ville dotée d'un passé resplendissant et encore solide. Elle suscite peu l'intérêt si ce n'est à travers la personnalité de son bourgmestre, dont le poids politique est important sur le plan national. Flémalle est aussi une ville profondément socialiste et apparaît d'ailleurs plus définie par son ancrage politique que par sa nature ouvrière.

C'est plus encore le cas pour Anderlecht, moins massivement ouvrière que les deux villes liégeoises. Le monde ouvrier ne se limite pas à la sidérurgie. Anderlecht ne possède pas le côté mono-industriel de Seraing ou de Flémalle ; la population ouvrière n'y est pas majoritaire ; c'est un monde plus mélangé socialement où les ouvriers et les petits employés travaillent plutôt dans des petites entreprises ou des services ;

ils habitent dans des cités-jardins ou dans des immeubles-tours construits par la régie foncière dans le cadre d'une politique de programmation urbaine qui s'est voulue résolument sociale. Anderlecht a connu un développement urbain dans le cadre d'une gestion social-démocrate qui a cherché à mettre à la disposition de la population un ensemble d'équipements et de services scolaires, sportifs, etc., qui l'ont fait apparaître comme un modèle, lui donnant une forte homogénéité politique.

Ce modèle a perdu de sa force à travers la crise financière qui touche les grandes agglomérations, mais aussi du fait de son abandon par un pouvoir politique qui cherche à pratiquer un « socialisme libéral », plus préoccupé de donner à la ville une autre image de marque, plus moderne, plus européenne à l'instar de son club de football, afin de faire oublier son ancien caractère de banlieue industrielle. Les gens d'Anderlecht se sentent profondément appartenir plus à leurs quartiers ou à leurs cités qu'à une ville qui aurait une unité spatiale et sociale.

Les interventions sociologiques avec des groupes de jeunes et d'adultes ont permis de mettre à jour des conduites différentes.

*L'ambition « d'analyse avec », le monde ouvrier en l'occurrence, a déjà été mentionnée ci-avant (note (3) de l'auteur). Elle est liée à un choix méthodologique, l'intervention sociologique.*

*Si ce choix a une portée générale, c'est d'abord de mettre en lumière — ne serait-ce que terminologiquement — l'action du chercheur, l'effet de la recherche, le rapport à « l'objet étudié ». Et a contrario de s'opposer aux prétentions de neutralité descriptive, de disqualifier la « distance » des chercheurs ou leur extra-territorialité sociale et politique.*

*Plus concrètement, ce choix implique aussi des contraintes d'échelle : les groupes avec lesquels se mène la recherche sont forcément de taille limitée. Il ne s'agit donc pas d'imaginer ici échantillons ni questionnaires.*

*Mais plus qu'une contrainte pratique, le choix d'un « travail » en petits groupes vise à cerner la complexité de leurs expressions, références, conduites et comporte-*

*ments, de ce qui fait leur identité dans une communauté plus large, de la signification pour eux du mouvement social, et des conflits sociaux.*

*Or du point de vue de la complexité, pourvu qu'on admette qu'elle est structurée, les méthodes statistiques n'ont guère de sens : si on veut par exemple comprendre la structure de la fable « Le corbeau et le renard », il n'est pas nécessaire de la faire réciter par 200 personnes.*

*L'intervention sur laquelle s'appuie B.F. a mobilisé des groupes de jeunes et d'adultes des trois communes mentionnées, pendant deux ou trois mois chaque fois, de 1984 à 1988. Il s'agissait de produire une auto-analyse, de mettre en oeuvre la capacité des groupes à « construire leurs propres significations », à prendre en compte les rapports sociaux dans lesquels ils sont engagés.*

## SERAING

La recherche menée à Seraing nous a informé que le monde syndical est constitutif de la conception du monde des ouvriers sidérurgistes ; ceux-ci continuent à ne voir dans l'action politique que la représentation des intérêts ouvriers. Aussi, le monde ouvrier de Seraing reste dominé par une forte conscience de classe et un sentiment d'appartenance communautaire. C'est un monde stable et solide malgré l'ampleur des difficultés économiques. Le système institutionnel est largement légitime et perçu comme efficace. Adultes et jeunes ont les mêmes références et appartiennent à la même culture. Dans cette société intégrée, la crise reste extérieure à Seraing. Le chômage, les inégalités sociales, n'y ont pas provoqué de grands problèmes, de sentiments de peur généralisés ou d'accroissement de la petite délinquance. Seraing est un monde protégé par sa sociabilité et ses convictions.

Pourtant, dans un deuxième temps, la perception forte d'une menace extérieure fait du monde ouvrier un monde subissant son propre changement sans le contrôler ; le changement externe finit par envahir le monde ouvrier et détruire son identité. Lorsque la menace devient trop forte, les débats des groupes sont dominés par des discours aux tonalités moralisatrices et identitaires qui dénoncent la décadence de la société, y compris de la société ouvrière. La méfiance vis-à-vis des



institutions, le sentiment de la trahison des dirigeants, l'affirmation d'un réformisme radical prennent sens par rapport à une conscience communautaire plus que par rapport à une conscience de classe ; l'appartenance communautaire devient centrale et recouvre le thème du conflit de classe ; sans identifier à des conduites de repli les appels au « Grand Mouvement ouvrier », au partage du travail, à la reproduction physique de la classe ouvrière, les thèmes de l'unité et de la solidarité, le moralisme traditionnel constamment réaffirmé l'emportent sur le mouvement ouvrier ; le souci de perpétuer une identité ouvrière amène certains membres des groupes à privilégier les différences sur l'engagement dans le conflit industriel. Ainsi, pour les adultes, l'élément central qui menace le monde ouvrier est aussi interne : la corruption, l'avachissement, le relâchement de la société ouvrière devant la menace extérieure que le néo-capitalisme fait peser sur le monde ouvrier est bien plus problématique. D'où les appels continus à une remobilisation afin de faire face à l'invasion du monde des « autres » au sein de la communauté ouvrière. Les explications économiques des difficultés ouvrières n'occupent plus alors qu'une place secondaire. On parle de décadence et de crise de la société.

Face à la crise, face à la menace de leur propre disparition, les ouvriers de Seraing mobilisent leur conscience communautaire et essayent, pour mieux résister, de retrouver une unité interne, homogène qui les oppose à la société tout entière ; la crispation, les allures sectaires qu'elle prend, les exclusions qu'elle provoque vis-à-vis de ceux qui trouvent la communauté étouffante, s'accompagnent d'un affaiblissement de la conscience de classe ; celle-ci n'étant plus portée par le conflit industriel, par le prolongement de celui-ci en conflit politique, ne trouve plus que des formes d'expression idéologique à travers les appels au renouveau du mouvement ouvrier ou au thème des « réformes de structures », quand ce n'est pas à la figure mythique d'André Renard. Cet affaiblissement de la conscience de classe fait que la conscience communautaire l'emporte à travers un « ouvriérisme » radical et à travers la mise en avant de la nécessaire solidarité où le thème du partage du travail – plus moral qu'économique – permet de « sauver ce qui reste ». Mais ces appels à la préservation de la solidarité et de l'homogénéité sont perçus aussi comme des illusions, du « baratin ». Pour certains, la communauté ouvrière, son enfermement deviennent étouffants, pour d'autres, une condition de survie. Dès lors, l'unité du groupe éclate et le caractère sectaire des propos, la xénophobie apparaissent. La communauté ne peut que se décomposer à travers les dissidences internes qu'elle génère chez les femmes comme chez les jeunes.

Ainsi dans un premier temps, le monde ouvrier de Seraing offre une grande résistance aux menaces externes et semble très solide ; les

jeunes et les adultes se définissent par une conscience communautaire, par des valeurs, un mode de vie, un sentiment fort d'appartenance au monde ouvrier, mais aussi par la lutte ouvrière, le syndicalisme, le conflit de classe ; le travail est au centre de ce monde ouvrier comme fondement d'une identité intégratrice, d'une fierté communautaire et d'une identité offensive orientée vers la lutte ouvrière. Dans un deuxième temps, le travail des groupes montre que cette solidité n'est qu'apparente : à première vue homogène, ce monde est atteint par une crise interne qui se traduit par une crispation communautaire qu'accompagne un grand désespoir. Face au changement et à l'envahissement du monde extérieur, le sectarisme qui se développe dans les groupes enferme le monde ouvrier sur son malheur, sur le sentiment de l'abandon ou de son inévitable disparition. Les dissidences internes se multiplient ; les jeunes et les femmes rejettent le monde ouvrier, de moins en moins enclins à se mobiliser pour le défendre.

#### FLEMALLE

Flémalle est la figure – la plus exacerbée sans doute – de la gestion politique renardiste : le social s'est politisé jusqu'à l'anomie où la conscience de classe, les appels au grand mouvement ouvrier laissent la place à une atomisation extrême des demandes sociales, où l'intégration malgré un système de protection local extrêmement diversifié se défile, où il n'y a d'autre sens à donner à l'action politique que la défense d'intérêts catégoriels ou la défense d'une entreprise.

Le monde de Flémalle est un monde dominé par la politique et la crise. La conscience de classe n'y est jamais évoquée et le sentiment d'appartenance communautaire a disparu. Les membres des groupes tant jeunes qu'adultes, tout au long de la recherche, se sont placés assez systématiquement en deçà et au-delà du mouvement ouvrier ; celui-ci est perçu comme n'ayant plus ni la force, ni l'importance nécessaires pour imposer ses orientations et ses valeurs. Le syndicat n'est jamais considéré comme l'expression d'une conscience de classe ou comme le vecteur des luttes ouvrières ; il est uniquement un prestataire de services et une organisation de défense de la région. Privé de référence sociale centrale, le monde de Flémalle est dominé par la politique et non par l'action ouvrière ; c'est une orientation politique qui mélange défense catégorielle et critique vis-à-vis des acteurs politiques, qu'il s'agisse des syndicats ou des mandataires locaux. Mais cette orientation va de pair avec une forte dépendance vis-à-vis des institutions d'aide sociale et des institutions politiques ; ce sont celles-ci qui, dans un monde sans unité sociale, assurent une unité à travers des relations de services.

C'est un monde dilué où les points de repères sont rares, où les individus sont fragiles et se sentent « brisés ». Adultes et jeunes n'ont plus les mêmes références. La crise est interne à Flémalle. La ville ne se sent plus protégée ni par des convictions ni par une sociabilité et se sent abandonnée par ses représentants ; elle est dominée par la désorganisation et la dilution. La désorganisation n'atteint pas seulement l'environnement, le quartier, la ville, les autres en général ; elle finit par détruire aussi les personnalités, les individus, les privant de toute possibilité de construire une existence solide et intégrée.

Le monde de Flémalle ne parvient pas à dominer ses tensions internes, la peur et la jalousie. Les jeunes n'en appellent pas à d'autres façons de vivre ou à de nouvelles valeurs ; ils ne s'opposent pas non plus aux adultes dans la mesure où ils ne se sentent plus appartenir au même monde. Les adultes n'ont plus qu'une nostalgie de la sociabilité ouvrière ; la référence au mouvement ouvrier a disparu.

La structure des problèmes débattus et l'orientation des débats ont toujours été marquées par la juxtaposition d'un discours de la privation et de la dépendance d'une part, et d'un discours critique vis-à-vis des institutions d'autre part. L'univers social de référence des groupes n'est pas l'univers constitué du monde ouvrier et des luttes de classe, mais l'univers disloqué d'un monde qui met en présence des exclus, des pauvres d'une part, et d'autre part, des employés et des membres des classes moyennes. Les premiers développent une conscience prolétarienne, négative, conscience de privation, alors que les seconds développent une conscience critique et surtout idéologique. La politique est au centre du monde de Flémalle dans la mesure où c'est sur elle que repose l'intégration de ces deux univers que tout oppose. Mais cette intégration est fragile ; aucune référence n'est faite à une possible action, les groupes se plaçant à la fois en deçà des acteurs sociaux, dans la zone de l'exclusion et de la dépendance, et au-delà des acteurs sociaux, dans la zone de l'idéologie et de la critique. Le lieu central de ces groupes est un lieu vide.

Enfin, le socialisme du « maximum de services possible » tourne lui aussi à vide ; les travailleurs des services se sentent eux-mêmes dominés par la crise, ne trouvant plus ni cohésion au niveau de la société ni au niveau professionnel ; s'ils se présentent plus comme des professionnels de l'action et des gestionnaires, jouant une fonction plus instrumentale qu'expressive, si l'action politique leur paraît devoir l'emporter sur une action ouvrière notamment en s'appuyant sur une conscience wallonne et sur l'hostilité à la Flandre, il reste que celle-ci est insuffisante pour enrayer une forte anomie et le développement de conduites de crise.

## ANDERLECHT

La recherche menée à Anderlecht, banlieue industrielle de Bruxelles, a permis de nous interroger sur la nature des rapports entre une unité sociale et une unité politique qui se défont simultanément dans un territoire sans unité spatiale. Le point de départ a été d'emblée la décomposition d'une orientation politique qui, par le haut, reposait sur la mise à disposition d'un ensemble de services supposés mélanger du social.

La politique menée par la social-démocratie est remarquable en ce qu'elle a permis le développement d'une commune dont le niveau d'équipements collectifs est tout à fait important, qu'il s'agisse de groupes scolaires, de terrains de sport, d'aires de jeux et de repos, d'espaces verts, d'immeubles à loyer réduit..., sans entraîner pour autant un déficit communal au niveau des finances. L'image d'une politique au service des « petites gens », des « revenus modestes », ouvriers et petits employés pouvant compter sur les services communaux pour améliorer leur « niveau de vie » est au cœur d'une action politique locale qui, par le haut, au niveau du conseil communal, au niveau de la mobilisation des agents administratifs qui réalisent cette politique, fait d'Anderlecht une « commune-providence » où les gens perçoivent dans leur quartier les retombées des engagements pris par un Parti Socialiste au service du peuple. C'est ce qui donne à cette gestion communale un caractère populaire : une politique qui se définit par rapport à l'amélioration du niveau de vie de la classe ouvrière qui reste la base sociale essentielle du Parti Socialiste, mais une politique « par le haut » qui réalise des réformes en actes au niveau local. Elle assure ainsi une socialisation « paisible » des petites gens.

L'abandon progressif de ce modèle par une gestion socialiste – plus libérale – qui cherche à remplacer l'image de banlieue ouvrière par celle, plus moderne, d'une commune soucieuse de l'investissement économique fait d'Anderlecht un monde sans unité politique, sans action volontaire cherchant à développer un « maximum de services possible », ne se préoccupant plus d'une société à qui est laissé le soin de s'auto-organiser pour prendre en charge les loisirs des jeunes ou la rénovation des quartiers. Anderlecht figure alors un monde sans unité politique, un monde fermé. C'est ce qui préoccupe essentiellement les travailleurs associatifs ; ceux-ci perçoivent le pouvoir communal comme peu démocratique, ne reconnaissant pas l'influence de l'action des associations dans les quartiers, négligeant la concertation pour privilégier les relations avec des partenaires privés comme le club de football. C'est au niveau de l'influence à exercer au sein du système politico-administratif,



jonction entre ce qui est invention, création, réussite comme valeur, et ce qui est isolement, individualité, insertion personnelle. Les individus cherchent à trouver leur place dans une société qu'ils voudraient plus ouverte.

## capacités de résistance, valeurs et mouvement social

De cet ensemble de conduites, qu'est-ce qui l'emporte ? Les différences ? Les similitudes ? Les spécificités ? En fonction du point de vue analytique que l'on adopte, on peut mettre en évidence les conduites qui développent des capacités de résistance à la crise, ou encore chercher, à travers des thématiques comme le travail, la famille, l'appartenance à un territoire, des orientations aux valeurs, des représentations du monde diversifiées ; enfin, on peut revenir à la question essentielle qui cherche à voir ce qu'il y a encore de mouvement social dans les conduites ouvrières.

Si on se place du point de vue des capacités de résistance à la crise comme l'avaient fait Lazarsfeld et Jahoda lors de leur recherche à Marienthal (4), il apparaîtra évident à tous que le monde de Seraing s'oppose à celui de Flémalle ou d'Anderlecht par sa capacité – interne – à résister à la menace extérieure en en appelant au partage du travail, à la lutte ouvrière, au mouvement ouvrier ; alors que les groupes à Flémalle sont littéralement emportés par des conduites de crise, que les jeunes à Anderlecht sont dominés par une société où ils ne trouvent pas leur place, à Seraing, la forteresse ouvrière est assiégée mais résiste. Le prix à payer pour cette résistance est élevé dans la mesure où il exige, de manière tyrannique, une mobilisation communautaire, un sectarisme qui écrase les individus au nom de la renaissance d'une culture ouvrière. On perçoit aussi que les groupes à Seraing, lorsqu'ils se retournent contre la société, présentent une fragilité extrême ; le caractère idéologique, doctrinaire, moralisateur des propos tenus les place dans une situation d'identité défensive ; les appels à refaire du « Mouvement Ouvrier » sont recouverts par le souci de « sauver ce qui reste », pour pouvoir se reproduire. Mais ces conduites ne sont pas le seul fait de Seraing ; une partie du groupe des jeunes à Anderlecht se réfère en permanence aux certitudes de la communauté ouvrière, à la reproduction d'un genre de vie plus transmis qu'acquis.

Aussi le fait de s'interroger sur les capacités de résistance de chacun des groupes n'est pas suffisant pour rendre compte de la manière dont les sociétés ouvrières meurent. On perçoit que le caractère moralisateur

de la dimension communautaire qui traverse les groupes de Seraing et d'Anderlecht provoque de la dissidence interne ou de l'opposition, que celle-ci prenne les allures du conflit de générations, du refus des femmes à assumer plus longtemps les sacrifices nécessaires pour sauvegarder « ce qui reste » ou de la dénonciation du monde fermé et privilégié des cités-jardins. On est alors amené à s'interroger sur ce qui différencie les groupes en termes d'orientations aux valeurs – le travail, la famille, l'appartenance locale.

Le monde de Seraing paraît ordonné autour de ces trois thèmes qui semblent assurer la cohésion d'un mode de vie qui paraît extrêmement traditionnel, donnant aux ouvriers sidérurgistes un caractère irréductible si ce n'est particulier... comme une île isolée ou encore une tribu menacée de disparition. Mais ce critère n'est pas vraiment discriminant parce que l'on retrouve, à travers la désorganisation sociale de Flémalle ou l'opposition entre quartiers à Anderlecht, cette même composante insulaire, particulière, où chaque quartier est replié sur lui-même, chaque mode de vie est spécifique. On voit aussi que, partout, on cherche à retrouver une unité sociale dont on sent qu'elle est à la fois étouffante et protectrice.

Mais allons plus loin dans la comparaison des orientations aux valeurs. On peut comparer aisément terme à terme ce qui oppose les représentations du monde que met à jour l'intervention sociologique. A Seraing, le travail reste une valeur centrale qui assure l'existence, qui construit une identité offensive, alors qu'à Flémalle, il est réduit à un moyen d'existence, tandis qu'à Anderlecht, il est recouvert par le thème de la réussite personnelle plus que sociale. A la valeur centrale accordée au travail à Seraing correspondent, du moins dans une partie du groupe des adultes, la fondation d'une famille, la reproduction d'un mode de vie, alors qu'à Flémalle, c'est la désorganisation, la peur, la jalousie, la crise personnelle qui l'emportent ; à Anderlecht, le groupe des jeunes se divise entre ceux qui continuent, comme à Seraing, à accorder au travail et à la famille une place centrale en termes d'intégration, et ceux qui sont en position de recherche, qui voudraient vivre dans une société aux classes sociales moins figées. Les thèmes du travail et de la famille semblent aller de pair avec un fort sentiment d'appartenance à la ville ou au quartier ; aussi pourrait-on avancer que les recherches menées sur le terrain mettent en évidence cette proposition générale : plus l'attachement aux valeurs du travail et de la famille est forte, plus l'unité locale est forte, plus les capacités de résistance au monde extérieur le sont aussi.

Cette proposition est si générale qu'elle explique tout et rien, qu'elle est applicable à n'importe quel type de conduites. Aussi une explication

en termes de cohésion des valeurs n'est-elle pas entièrement satisfaisante pour analyser les différences au niveau des conduites ; celles-ci, du sectarisme à l'expression d'une demande d'ouverture de la société en passant par les demandes clientélistes et la dépendance, renvoient à la présence ou non d'un rapport social de domination ou à un conflit social. En revenant à ce qui constituait notre question de départ, à savoir ce qu'il y avait encore de mouvement social dans les conduites ouvrières, on perçoit mieux les figures différentes du déclin qui traverse le monde ouvrier.

**Seraing** présente alors la figure brisée du mouvement social où la séparation des éléments I (identité), O (opposition), T (totalité) est extrême, où tout est concentré sur la lutte des classes, sur l'opposition au néo-capitalisme. Si, au niveau le plus élevé de l'action, celui de la conscience de classe et du mouvement ouvrier, les conduites se réfèrent constamment aux luttes ouvrières et à l'action syndicale, si au niveau des institutions et de l'action politique, elles sont marquées par une forte identification à ses représentants et un attachement tant au Parti Socialiste qu'à la démocratie, au niveau de l'appartenance communautaire, elles ont tendance à chercher à la renforcer afin de se préserver d'une menace externe. On a déjà dit que la méfiance vis-à-vis des institutions, du monde des « autres », le sentiment de la trahison des dirigeants, l'affirmation d'un réformisme radical, prennent sens par rapport à une conscience communautaire où la subsistance, la reproduction de la force de travail définie plus physiologiquement que socialement se conjuguent avec la certitude de la « souveraineté du producteur », de la réalisation du progrès par le mouvement ouvrier. Ce qui donne à Seraing son caractère pathétique, c'est cette tyrannie qui fait que l'acteur n'agit qu'en tant qu'il est l'agent d'une nécessité historique de libération ; ce qui fait la capacité de résistance de Seraing, c'est cette fusion où l'acteur social se définit positivement mais où il est avalé par une opposition à la société ; c'est ce qui fait la faiblesse de Seraing dans la mesure où cette opposition est plus génératrice de survie, de défense d'un patrimoine, d'une communauté... dont le caractère tyrannique finit par produire des dissidences internes.

Les conduites à **Flémalle** s'opposent – terme à terme – à celles de Seraing. Au niveau de l'appartenance communautaire, la partie du groupe des adultes – les plus prolétaires – et le groupe des jeunes n'ont plus qu'une nostalgie de la sociabilité ouvrière ; ils sont dominés par la désorganisation et la dilution. Au niveau de la conscience de classe et du mouvement ouvrier, la référence aux luttes ouvrières et à l'action syndicale a disparu ; l'éloignement par rapport au mouvement ouvrier est achevé, laissant les individus dans des situations de dépendance extrême.



mes qui se retournent contre le système politique ; en effet, au niveau des institutions et de l'action politique, les groupes à Flémalle perçoivent leurs représentants – élus locaux et syndicalistes – avec méfiance, mais comptent sur eux pour les protéger. On a vu les effets que pouvait provoquer un discours politique et mobilisateur autour de la défense de la région wallonne et d'une action politique dirigée par le Parti Socialiste ; ils sont incontrôlables et se transforment dans une demande d'intégrité, d'exclusion des différences et de rejet raciste. Pour échapper à la désorganisation totale, l'individualisme est en fait la seule solution ; en effet, les jeunes et les adultes de Flémalle ont le sentiment d'échapper à cette désorganisation extrême en affirmant leur extériorité par rapport à celle-ci. Le retrait, l'individualisme, la recherche de groupes d'affinités sont autant de conduites qui ne s'opposent pas ; les membres des groupes sont tout à la fois individualistes, en retrait, isolés dans un monde atomisé, et désireux de se réunir autour d'une passion personnelle. La figure brisée du mouvement social est alors celle où le principe d'opposition est totalement désocialisé, où le principe de totalité n'est plus constitué que par un agrégat d'individus qui ne se définissent plus que par leurs intérêts personnels, par une position de tous contre tous. Lorsque les chercheurs parlent de la défense régionale wallonne et de l'action politique du Parti Socialiste, ils provoquent non pas de la défense communautaire, ni de la secte qui trouverait son unité à travers l'identification à un leader charismatique, mais de la xénophobie, du racisme.

Les conduites des jeunes à **Anderlecht** sont autrement significatives. Au niveau de l'appartenance communautaire, le groupe s'oppose sur le caractère « transmis » de celle-ci ; à l'opposé de Seraing, replié sur lui-même, menacé par l'extérieur, une partie du groupe des jeunes à Anderlecht veulent que « ça saute » de l'intérieur ; elle s'oppose alors aux communautés ouvrières repliées frileusement sur leurs acquis, identifiées à un monde « égoïste », à un monde de « vieux » ; au niveau des institutions et de l'action politique, l'abandon du modèle de la commune-providence, le moindre degré d'encadrement associatif, le sentiment profond qu'il n'y a rien à attendre du monde politique, même si celui-ci n'est pas partagé par tous (mais au plus loin de Flémalle, il ne prend pas l'allure d'une méfiance), libèrent les jeunes ; on est alors au plus près du moralisme où le principe de totalité renvoie aux thèmes très généraux de la défense de l'humanité, où le principe d'opposition conjugue à la fois une critique du monde « passé », du monde des « vieux » et une exigence d'ouverture où le social ne serait plus tyrannique, où chacun trouverait « une » place dans un monde où l'acquisition d'un statut est remplacé par la réussite personnelle et sa reconnaissance ; le principe d'identité est ici tout entier défini par l'individu comme être vivant, comme libéré du social. Mais cette identité est difficile à

construire ; elle est porteuse d'une tension. Cette tension, nous l'avons interprétée comme les membres dépecés d'un mouvement social virtuel qui cherche, faiblement, à tâtons, à lutter contre les échecs et les tendances réductrices de la société de masse quand le mouvement ouvrier n'est plus là pour faire l'unité entre une identité établie sur le travail, la fierté professionnelle, une opposition à un adversaire de classe et une totalité qui cherchait plus qu'à occuper des places, à contrôler l'avenir du développement d'une société. Elle annonce aussi l'apparition d'un sujet libéré du social et du politique.

Ces trois cas de figure, s'ils font apparaître des « vécus » différents, nous indiquent plus encore que les sociétés ouvrières sont traversées par des tensions extrêmes qui ne trouvent plus leur unité dans le mouvement ouvrier. C'est ce qui constitue le problème social majeur trente ans après la grève de 60-61.

#### Notes

(1) Nous faisons ici référence à la dernière livraison de *La Revue Nouvelle* consacrée au syndicalisme « pluriel » (« Syndicalismes », *La Revue Nouvelle*, n° 2, février 1989).

(2) Pour une analyse détaillée de ces luttes, on se reportera à : B. FRANCO, D. LAPEYRONNIE, *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Bruxelles, Ciaco 1990.

(3) Il s'agissait de se situer analytiquement au plus loin du répertoire des opinions et des attitudes du monde ouvrier ; on a utilisé la méthode de l'intervention sociologique pour analyser avec des groupes de jeunes et d'adultes la manière dont ils définissaient les problèmes que rencontrait le monde ouvrier. Les recherches ont été menées sur trois terrains entre 1984 et 1988.

(4) P. LAZARSELD, M. JAHODA, H. ZEISEL, *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Ed. de Minuit (1<sup>re</sup> édition 1931); rappelons que le dernier chapitre du livre s'intitule « La capacité de résistance ».

## les grèves de 1960

willy thys

*L'article ci-après sera l'objet d'un exposé lors de la journée d'étude « 1960-1990 » organisée à Charleroi, le 9 mars prochain, par la Fondation Jacquemotte et l'asbl « Le progrès ».*

*Au programme du matin, « réformes de structure et contrôle ouvrier » : c'est dans ce cadre que Willy THYS prendra la parole.*

*Il est actuellement secrétaire national à la CSC, après avoir occupé un poste semblable au syndicat des communications SCCC.*

En 1960, j'avais 17 ans et je travaillais à la Société Nationale des Chemins de fer Belges, à la Gare de La Louvière. Bien que déjà syndiqué à cette époque, cet événement n'appartient donc pas à mon passé militant.

Ce que j'ai retenu des grèves de 60 ce n'est pas tellement qu'elles ont été l'occasion de mettre en évidence la revendication syndicale des réformes de structure, mais bien l'opposition à laquelle elles donnèrent lieu au sein de la classe ouvrière. En effet, comme agent des services publics, c'est chez moi la dimension « services publics » du conflit qui l'a emporté : c'est-à-dire dans un premier temps le refus des dispositions reprises dans la loi unique ; et ensuite, l'opposition entre la CSC et la FGTB qui alla jusqu'à l'intimidation et même jusqu'aux coups lorsque du côté CSC on voulut reprendre le travail. Et cela, après qu'une négociation ait assuré aux personnes en place le maintien des droits acquis...

Il est vrai aussi que cette grève, vue de La Louvière où je travaillais, était favorisée par un contexte tout particulier. On connaissait les premières fermetures des charbonnages et l'inquiétude était grande parmi les travailleurs qui commençaient à être soucieux du devenir économique de leur région.

Je pense que c'est là un élément qui a favorisé le déclenchement de la grève, qui au départ, il faut le reconnaître, est partie spontanément. Lorsque le piquet de grève est arrivé pour nous demander d'arrêter le travail, il n'a pas dû insister. Il y avait un « climat », c'est évident.

Par rapport aux réformes de structures, je serais donc bien en peine de faire autre chose qu'une analyse a posteriori. Et l'on sait que souvent c'est la démarche la plus facile parce qu'on tient compte des évolutions qui se sont produites. Cela pourrait donc n'être qu'un jeu intellectuel. Je vais donc tenter d'éviter ce piège.

## **le front commun syndical et de nouveaux outils économiques**

Les réformes de structures ont été revendiquées dans un premier temps par les Wallons de la FGTB, mais très rapidement elles sont devenues une revendication commune portée dès 1964 par un front commun qui s'est formé, rappelons-le, d'abord dans les services publics et ensuite dans le secteur privé, lorsque l'on a pu tirer les premières leçons de la grève de 60 et des déchirements qu'elle avait provoqués entre les travailleurs affiliés à la FGTB et ceux affiliés à la CSC.

C'est donc cette pression commune qui a permis de mettre en place une série d'instruments, comme par exemple la Société Nationale d'Investissements, mais aussi des instruments de contrôle tel que le Comité de Contrôle de l'Énergie et d'autres « baromètres » de la vie économique.

Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur cet aspect des choses. Il est, au contraire, plus utile de constater l'apport des outils qui ont été mis en place et de voir dans quelle mesure ils ont pu rencontrer les deux « soucis » qui étaient exprimés à l'époque : d'une part, donner à la puissance publique des instruments d'intervention dans les grands secteurs économiques, par le contrôle de l'énergie, de la grande finance, et des secteurs déterminants pour le développement économique (initiative industrielle publique), et d'autre part, donner à la puissance publique une possibilité de régulation de l'activité

économique notamment par la planification impérative pour les pouvoirs publics et indicative pour les entreprises privées, le tout appuyé par une politique de commandes publiques.

A l'époque, on attendait beaucoup de ces mesures. Mais il faut reconnaître que bien des choses ont changé et pas nécessairement dans le sens souhaité.

Dans les années 60 s'est affirmée, côté patronal, la stratégie qui consistait à concentrer le pouvoir économique dans des groupes internationaux ou dans des réseaux financiers qui constituaient des alliances par-dessus les frontières. Cette internationalisation n'a fait que croître et les instruments que l'on pouvait mettre en place – et que l'on a d'ailleurs mis en place au niveau national et régional – ont relativement perdu de leur importance.

Plus encore, et d'une manière paradoxale, durant ces mêmes années 60, toute une politique a été déployée par les pouvoirs publics – surtout au niveau sous-régional et avec l'appui des syndicats – pour favoriser l'implantation d'entreprises multinationales, par la création de zonings, d'incitants fiscaux et autres.

Fin des années 60 et début des années 70, certains ont effectivement pensé que ces multinationales seraient un point fort de l'activité économique dans notre pays. On avait simplement perdu de vue qu'elles étaient parfaitement... incontrôlables. Et quels que soient les outils économiques dont on disposait, on ne pouvait les empêcher de déménager lorsque leur stratégie, ou les intérêts nationaux du siège, exigeaient qu'il en soit ainsi. Rappelons-nous l'exemple de l'implantation sur le zoning de Seneffe-Feluy de la British Leyland et sa fermeture quelques années après pour rapatrier l'activité en Grande-Bretagne.

## **internationalisation / régionalisation et nouveaux rapports des forces politiques**

La mise en évidence du fait régional était un autre phénomène d'envergure. Dès 60, nous sommes entrés dans des conflits communautaires qui ont polarisé l'essentiel des énergies.

Je crois par ailleurs que 1960, était quelque part une prise de conscience par les socialistes wallons à la fois de la perte de vitesse de la Wallonie dans laquelle ils étaient majoritaires et du décollage

économique de la Flandre où les sociaux-chrétiens étaient majoritaires. C'est à partir de ce moment-là que les deux fractions dominantes dans chacune de ces deux parties du pays sont devenues les interlocuteurs principaux au niveau politique et qu'elles ont déterminé toute une série de politiques, dans lesquelles les réformes de structure ne modifiaient que fort peu l'orientation des politiques suivies précédemment (par exemple dans l'énergie, en sidérurgie,....).

On est entré dans l'ère où l'aile wallonne du Parti Socialiste s'opposait directement à l'aile flamande du Parti Social-Chrétien, dans un contexte où peu à peu, la Flandre prenait une place prépondérante dans l'appareil d'Etat.

Toutes ces tensions ont conduit à la régionalisation plus poussée du pays auquel les lois de 88 ont conféré une structure proche de ce que revendiquaient les mouvements wallons d'après 60.

Et devant ce double phénomène, d'un côté l'internationalisation du pouvoir économique, et de l'autre l'accentuation du fait régional, les instruments de réforme de structure n'ont pas pu influencer grandement les évolutions.

La Wallonie a continué à vivre un déclin inéluctable. La Flandre s'est développée de manière tout aussi inévitable, et 60 est effectivement une frontière à partir de laquelle on peut situer cette évolution duale.

Les hommes politiques conservateurs n'ont d'ailleurs pas manqué de dire que cette récession wallonne était une forme de « punition » de cette grève très dure de 1960.

C'est à partir de là d'ailleurs que les Flamands ont propagé l'image du Wallon « gréviculteur » et du Flamand « travailleur ». Image pour le moins caricaturale, mais qui a contribué pendant longtemps à diviser les travailleurs.

C'est dans ce contexte aussi que la CSC – qui avait dû se démarquer en 1960 – s'est affirmée en Wallonie pour représenter aux élections sociales en 1987 plus de 40 % des travailleurs, alors qu'en 1958 elle n'en représentait encore que 27 %. Sans doute cela tient-il au fait que ce mouvement a été ressenti comme un échec sur le plan social, dans la mesure où les dispositions de la loi unique furent pour la plupart votées par la suite sous une coalition sociale-chrétienne – socialiste.

## limites de l'état, et des pouvoirs étatiques

Si les réformes de structures n'ont pas été poussées plus loin, je ne crois pas que soit en cause la volonté des syndicats de les mettre en place. Au contraire. A partir de 1964 cette revendication a été portée véritablement en front commun. Mais je crois aussi qu'il ne faut pas sous-estimer en Belgique un phénomène qui peut s'expliquer par l'histoire et qui est celui de l'inexistence ou de la faiblesse de l'Etat. Nous réclamions, par exemple, des grandes entreprises publiques, des banques publiques, un peu à l'image de ce qui existait en France et qui fonctionnait, quelle que soit la conjoncture politique. En France, l'alternance n'a jamais véritablement altéré la présence de l'Etat dans la vie économique. Mais en France l'Etat existe. Il est fort, il est centralisateur, il s'est mis en place sous Louis XIV avec Colbert, il est une tradition. Ne perdons pas de vue que la Belgique est un Etat créé de manière artificielle pour faire tampon entre les deux grandes puissances européennes que sont la France et l'Allemagne, et qu'auparavant ce territoire avait connu beaucoup d'envahisseurs. Ne sommes-nous pas surnommés le « champ de bataille de l'Europe » ? Ces éléments expliquent sans doute le peu de traditions que nous avons par rapport à l'Etat, et le peu de confiance que nous avons dans un Etat dont chacun essaye de profiter pour soi, mais à qui finalement personne ne fait tout à fait confiance. Sans oublier que cet Etat est traversé par tellement de tensions communautaires qu'il est vraiment difficile d'y faire une politique cohérente. Son gouvernement exige au minimum l'alliance entre quatre partis politiques.

Tout comme il est également vrai que, par rapport à cette présence accrue de l'Etat dans la vie économique, les pays de l'Est avec leur système autoritaire ont peu à peu constitué un contre-exemple. Ce qui est apparu après l'effondrement de ce système, c'est que les valeurs qu'ils prétendaient promouvoir à travers un Etat, ne l'étaient absolument pas. L'exemple le plus flagrant me paraît être celui de l'environnement. Cette société aurait dû précisément être celle qui prenait en considération de manière beaucoup plus nette les aspects qualitatifs. On y a au contraire découvert, notamment en Allemagne de l'Est (voir aussi l'exemple de Tchernobyl), que c'était bien pire que dans nos Etats où l'économie de marché règne quasi en maître, mais où un système parlementaire tempère les excès. Dès lors, et peu à peu, le syndicalisme a pris la mesure de la limite des pouvoirs étatiques comme contre-pouvoir au pouvoir économique des grands groupes privés.

Ainsi, l'action d'un Comité de Contrôle de l'électricité et du gaz sur la politique énergétique a conduit à un surdimensionnement de nos capacités de production et au développement de la technologie nucléaire !

En matière d'initiative industrielle publique, la conception des holdings publics actuels, nationaux ou régionaux, les amène à une intervention marginale par rapport aux grands holdings privés (cfr. la reprise de la Générale par Suez et l'alliance Frère-Suez actuelle).

Par contre, le syndicalisme veut poursuivre son idéal de démocratie économique dans la perspective de mettre l'économie au service de l'homme et de la collectivité, solidairement avec tous les travailleurs du monde. A ce titre, il veut jouer son rôle de contre-pouvoir à tous les niveaux de décision : dans l'entreprise, dans les holdings publics, auprès des responsables publics nationaux et régionaux en charge des problèmes économiques.



## réformes de structure et contrôle ouvrier utopies ou réalités ?

jacques yerna

*L'article ci-après sera, lui aussi, l'objet d'un exposé le 9 mars prochain.*

*Même si l'auteur est bien connu, l'âge d'une retraite très active ayant sonné et notre propos ayant un caractère historique, il est de bonne méthode de noter quelques brefs points de repère dans un riche et long parcours militant.*

*Collaborateur d'André Renard depuis 1949, Jacques YERNA fut le secrétaire de la commission préparatoire des congrès de 1954 et 56 de la FGTB qui ont donné forme à la revendication des réformes de structure économiques (structure avec un s est apparemment un usage des années 70 sous influences structuralistes).*

*Au moment de la grève de 60, il est secrétaire national Gazelco-CGSP (1959-62) et éditeur responsable de l'hebdomadaire La Gauche.*

*Au Mouvement populaire wallon, il sera secrétaire d'arrondissement de Liège en 1963, et président de 1968 à la fin.*

*Membre du parti socialiste depuis 1948, il sera du nombre des «incompatibles» de 1964 à 1967.*

*Il est encore connu pour avoir été, dans les années 70, un animateur du «Groupe Bastin-Yerna».*

Après qu'un congrès extraordinaire de la FGTB ait approuvé, en 1954 et en 1956, le programme de réformes de structure économiques, le thème en est largement popularisé en Wallonie. Il est repris par les mineurs du Borinage lors des grèves générales, en 1959, contre les fermetures de charbonnages, et par les dirigeants wallons de la FGTB qui, dès le 17 novembre 1960, se concertent sur l'action à développer contre le projet de loi unique. Les grévistes wallons se rallient d'ailleurs à cette revendication lors de la grève de l'hiver 1960-1961. Aujourd'hui, trente ans après la grève, le thème des réformes de structure est encore souvent invoqué dans le débat syndical.

Il est intéressant, dès lors, ainsi que nous y invite la Fondation Jacquemotte à l'occasion d'un colloque sur la commémoration de la grève 1960-1961, d'analyser le processus politique par lequel la revendication des réformes de structure a surgi avant ces événements et s'est maintenue sur la scène politique dans les années suivantes.

Le thème des réformes de structure ne peut être dissocié cependant de celui du « contrôle ouvrier », même si ce dernier n'apparaît pas formellement dans le programme revendicatif des grévistes en 1960. Ils occupent l'un et l'autre une place centrale dans ce qu'on appelle communément le renardisme, une pratique syndicale qui s'est développée lors de la dernière guerre, dans la clandestinité, sous l'impulsion du Mouvement Syndical Unifié (MSU), créé par André Renard dont le nom reste lié aux congrès extraordinaires de la FGTB de 1954 et de 1956. Il était alors secrétaire général-adjoint de la FGTB dont le secrétaire général était Louis Major qui cumulait son mandat syndical avec celui de député socialiste d'Anvers. André Renard préside tout au long de la grève de 1960-1961 le comité de coordination des régionales wallonnes de la FGTB (CCRW) qui, à défaut d'un mot d'ordre émanant de la FGTB nationale, prend officiellement, le 23 décembre 1960, la direction de la grève qui s'est déclenchée spontanément, dès le 20 décembre, dans les grandes régions industrielles de Wallonie, en solidarité avec les travailleurs du secteur public répondant au mot d'ordre de grève lancé, sur le plan national, par la Centrale générale des services publics (CGSP).

## le renardisme

André Renard, militant appartenant à l'ancienne Fédération des métallurgistes de la Confédération générale du travail de Belgique - CGTB, dans la région liégeoise, tente de reconstituer le syndicat dans la clandestinité lors de la dernière guerre. A ce moment les conditions de lutte sont telles que le syndicalisme ne peut se développer que dans le

cadre des entreprises. Cette situation particulière détermine fortement l'orientation qu'André Renard donne à son action.

André Renard est confronté en effet, dans les entreprises, avec des cellules communistes particulièrement actives. La collaboration avec ces dernières s'organise rapidement. Il est compréhensible dès lors qu'André Renard proclame immédiatement sa volonté d'indépendance à l'égard du POB et, d'une façon générale, de tout autre parti politique.

Il préconise tout aussi logiquement le recours à l'action directe, le mouvement syndical ne devant s'en remettre qu'à lui-même du soin de développer les actions nécessaires pour atteindre les objectifs qu'il se fixe. Le recours à l'action directe n'exclut cependant pas la pratique de l'action politique. André Renard sera d'ailleurs par la suite un défenseur résolu de l'Action commune socialiste, la « *conquête de la majorité absolue socialiste, appuyée par une Action commune décidée à faire respecter la volonté du gouvernement ouvrier homogène (restant) le moyen le plus efficace pour transformer la structure du pays, au minimum de frais... Loin de s'opposer, l'action directe ouvrière et l'action politique s'épaulent donc et se renforcent l'une l'autre. L'atrophie de l'une, c'est le déclin certain de l'autre* » (1). Il faut noter toutefois qu'André Renard, même s'il accepte le principe de l'Action commune, reste toute sa vie un adversaire résolu du cumul des mandats syndical et politique tant est grande sa méfiance à l'égard des partis politiques.

L'action dans la clandestinité amène également André Renard à privilégier une forme de syndicalisme qui, au niveau de l'entreprise, regroupe ouvriers et employés dans un esprit de solidarité interprofessionnelle, sans distinction d'appartenance professionnelle. Le « syndicalisme unifié » qu'il préconise l'amène d'ailleurs à se faire le défenseur résolu, lorsque la FGTB naît au lendemain de la guerre de la fusion entre l'ancienne CGTB et les syndicats qui se sont développés sur le terrain parmi lesquels le MSU, du droit pour les régionales interprofessionnelles de pouvoir voter dans les congrès. Auparavant, à la CGTB, seules les centrales professionnelles disposaient en effet de ce droit de vote, les « Fédérations de syndicats » (appellation ancienne des actuelles régionales interprofessionnelles FGTB) ayant un rôle essentiellement administratif.

Même si le renardisme est minoritaire au niveau de la FGTB dès que celle-ci est constituée officiellement en avril 1945, son impact est grand dans les régions où il s'est développé, c'est-à-dire essentiellement en Wallonie mais surtout dans la région liégeoise.

## les réformes de structure

C'est en 1954 et en 1956 que la FGTB adopte un programme connu depuis lors sous le nom de « programme de réformes de structure économiques ». Le thème, en fait, n'est pas nouveau. Dans la période de l'entre-deux-guerres il a déjà été largement popularisé par le POB. On peut dès lors considérer que le programme de la FGTB est en fait une adaptation du Plan du travail des années trente. *« Il n'est, au fond, qu'une étape vers la réalisation de la Déclaration de Quaregnon, revue à la lumière de la situation présente. Planifier l'économie, démocratiser la vie des entreprises et de toute la société, transférer à la nation le domaine des holdings sous la forme concrète où nous réclamons ces réformes de structure, voilà précisément dans les conditions contemporaines, cette prise en main des moyens de production par les producteurs, qui constituait pour la génération des pionniers l'abolition du système capitaliste ».* (2)

Lorsque le POB adopte le Plan du travail en 1933 il est dans l'opposition depuis 1927. La situation économique, au début des années trente, est détériorée. La politique de déflation visant à la relance économique par la baisse des revenus et des prix a provoqué un chômage dramatique. Dans le Plan du travail auquel Henri de Man attache son nom, il est proposé de relancer l'économie et de résorber le chômage. Pour y parvenir le POB préconise, en fait, des mesures à la fois structurelles et conjoncturelles. Les transformations économiques concernent notamment la nationalisation et le contrôle public des banques, tandis que les mesures conjoncturelles portent sur un vaste programme de travaux publics.

Ce programme ne sera jamais mis en oeuvre car le POB y renonce, en 1935, pour entrer dans un gouvernement tripartite de coalition avec les libéraux et les chrétiens.

La situation est différente en 1954. A ce moment la FGTB est sortie de l'affaire royale de 1950 avec le sentiment de n'avoir pas été soutenue par le PSB sur le plan économique et social. En 1949, la FGTB avait en effet accepté de constituer l'Action commune avec le PSB à condition toutefois de joindre à l'opposition politique au retour du roi Léopold III des objectifs économiques et sociaux.

Déçu par le comportement du PSB, André Renard soumet, en octobre 1954, un programme économique de type socialiste basé sur la réalisation du plein emploi, une juste répartition des revenus et l'amélioration du niveau de vie. Pour y parvenir une planification souple de

l'économie est préconisée qui implique que le gouvernement puisse agir sur certains secteurs clés de l'économie, comme l'énergie, dont la FGTB réclame dès lors la nationalisation. A côté de ces mesures structurelles, des mesures conjoncturelles sont prévues entre autres pour stimuler les dépenses de consommation, par une répartition équitable des revenus, par une politique des hauts salaires et le relèvement des allocations sociales.

Dans un deuxième rapport présenté en 1956, la FGTB se prononce en faveur du transfert à la nation des pouvoirs exercés par les sociétés holdings qui, au nombre d'une dizaine, dominant en fait l'économie belge. Elle préconise à cette fin « *la mise des holdings sous le contrôle d'un organisme semblable à la Commission bancaire* ».

Le programme des réformes structurelles adopté par la FGTB en 1954 aurait dû être suivi d'une action afin qu'il « *ne reste pas sur le plan des idées mais entre, sans tarder, dans la réalité des faits* ». Telle est la formule adoptée par le congrès extraordinaire d'octobre 1954 au terme de ses travaux. Mais à ce moment le PSB est engagé, avec les libéraux, dans un gouvernement de coalition et la FGTB, en dépit des efforts d'André Renard, n'engagera pas la campagne de propagande qui s'imposait.

Il n'en reste pas moins que l'adoption par la FGTB d'un programme de réformes de structure économiques a un impact considérable. Dans le secteur de l'électricité, par exemple, les employeurs profitent de la campagne déclenchée par André Renard pour amorcer un mouvement d'unification. Celui-ci conduit en 1955 à la mise en place, au niveau national, d'un Comité de gestion qui reste sans doute purement privé mais qui est placé sous le contrôle d'un comité où sont représentées les organisations sociales, patronales et syndicales.

En 1959, par ailleurs, les grèves des mineurs du Borinage contre les fermetures des charbonnages ont pour conséquence d'accélérer le processus de négociation, qui était en cours dans les milieux politiques et sociaux, sur la création d'un organe de programmation économique. Le Bureau de programmation sera créé en octobre 1959.

Il est impossible cependant de voir dans ces réalisations en matière d'énergie et de planification des années cinquante, les réformes de structure que revendiquait la FGTB. Le débat est désormais lancé sur le point de savoir si les réformes envisagées étaient « réformistes » ou « révolutionnaires » : réformistes s'il s'agissait, pour la FGTB, d'obtenir des réformes en subordonnant ses objectifs aux critères de rationalité et

aux possibilités du système capitaliste, révolutionnaires s'il s'agissait au contraire de réformes visant à transformer la société capitaliste et à amorcer la construction d'une société socialiste.

André Renard jouait d'ailleurs sur l'équivoque de la notion de réformes, y voyant tantôt un moyen d'améliorer le fonctionnement du système économique tantôt un moyen d'introduire un coin dans le mur du capitalisme afin de l'affaiblir et le renverser le moment venu...

## le contrôle ouvrier

Il est difficile de faire le point sur la prise en compte par le mouvement ouvrier socialiste de l'objectif du contrôle ouvrier tant est grande l'équivoque sur les notions qui ont été utilisées à différents moments : cogestion, contrôle, concertation, autogestion...

Dès le début du siècle, le thème de la démocratie économique est invoqué. La démocratie économique était revendiquée, entre autres, à la fois comme un complément de la démocratie politique « *et comme une pédagogie progressive vers la prise en mains par les travailleurs de la direction des entreprises* » (3).

Au lendemain de la deuxième guerre, la réflexion sur la démocratie économique est influencée par l'expérience allemande de la cogestion dans laquelle certains – qui, en Belgique, en sont adversaires – voient un instrument d'intégration des travailleurs dans le régime capitaliste. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a pas, en fait, de débat à ce sujet à la FGTB, même au moment où est discutée la loi du 20 septembre 1948 créant entre autres les conseils d'entreprise.

La notion de cogestion est déjà utilisée, en juin 1946, lorsqu'un congrès affirme que « *pendant une période transitoire... il convient de permettre aux organisations syndicales d'agir et de partager la direction et la gestion avec le patronat* ». C'est dans cet esprit qu'est revendiquée par la FGTB l'institution de conseils d'entreprise. La notion de cogestion est d'ailleurs utilisée pendant la première campagne électorale, en 1950, lors de l'installation des conseils d'entreprise en application de la loi de 1948.

Il n'y a donc pas eu de débat sur la cogestion ni non plus sur le contrôle ouvrier. Ce n'est qu'en décembre 1965, lors d'un congrès statutaire, que la FGTB qui est alors attentive à une politique qualitative d'investissements « *exige le contrôle ouvrier à tous les niveaux (entre-*

*prises, régions, secteurs, économie*) » et charge une commission de lui présenter un rapport sur base des expériences acquises et entre autres en matière de conseils d'entreprise.

C'est ainsi que s'amorce un débat doctrinal sur le thème du contrôle ouvrier, la revendication de la cogestion semblant abandonnée.

Un congrès extraordinaire a lieu en janvier 1971. Entre-temps le thème de l'autogestion a été porté à l'avant-plan de la scène politique par les événements de mai 1968. Aussi la FGTB va-t-elle préciser que, pour atteindre les objectifs qu'elle se fixe dans le cadre d'une planification démocratique, il faudra recourir à divers moyens. Parmi ces derniers il convient « *de développer le contrôle ouvrier à tous les niveaux (... et) dans l'immédiat, la FGTB s'attachera (...) au plan de l'entreprise, à soustraire au patronat un nombre sans cesse croissant de prérogatives et à conquérir, dans une perspective d'autogestion, des droits propres aux travailleurs, en s'attachant tout d'abord à l'emploi et à l'organisation du travail* ». Il est également précisé que le contrôle ouvrier doit s'exercer aussi bien dans le secteur privé que dans les services publics. A noter cependant que, pour tenir compte de certaines situations propres à des services publics – telle la SNCB au conseil d'administration de laquelle siègent des représentants syndicaux – le congrès précise qu'il n'exclut pas « *la possibilité pour un mouvement syndical d'assumer, dans les conditions qu'il détermine, des responsabilités en matière de gestion de certaines institutions publiques* ».

Des précisions nouvelles sont apportées par le congrès d'avril 1975. Dans le rapport on rappelle qu'on a refusé la cogestion en 1971, mais on signale que la « *concertation est un point de passage nécessaire à la réalisation démocratique d'une société socialiste* ». Le thème de l'autogestion paraît ainsi abandonné dans la mesure où, dans le rapport, il est écrit que « *l'autogestion n'est réalisable que dans une société socialiste* ».

La voie privilégiée devient donc celle du contrôle ouvrier qui « *garantit l'entière autonomie d'action syndicale tout en ouvrant la porte à la concertation, celle-ci menant soit à la conclusion d'accords, soit à la constatation de désaccords* ».

Lors du congrès statutaire de novembre 1978 à Liège, le thème du contrôle ouvrier, de la concertation et de la cogestion est à nouveau discuté. Mais le débat tourne court et est renvoyé à un autre congrès, qui devait se tenir dans les six mois mais qui ne fut jamais convoqué.

Il convient de retenir de ce rappel des positions de la FGTB depuis 1945 que le thème de la place des travailleurs dans l'entreprise a été posé constamment dans la perspective de la démocratisation de l'entreprise, telle qu'elle avait été formulée par Louis de Brouckère lors de la semaine syndicale à Morlanwelz en 1921.

## la grève de 1960-1961

Avant que la grève n'éclate, le 20 décembre 1960, des contacts ont déjà eu lieu, au cours desquels a été discutée la stratégie que les dirigeants syndicaux entendent mettre en oeuvre. C'est le cas notamment lors d'une réunion de permanents syndicaux appartenant à toutes les régions de Wallonie qui a lieu à Charleroi le 17 novembre 1960. Programmée depuis les semaines d'études qui avaient lieu annuellement à Pont-à-Lesse, cette réunion a, à son ordre du jour, divers problèmes parmi lesquels le contrôle ouvrier et la gestion ouvrière. L'ordre du jour est cependant modifié afin de permettre un échange de vues sur la stratégie que l'organisation envisage pour combattre le projet de loi unique déposé par le gouvernement et pour faire aboutir le programme de réformes de structure. Dans les conclusions qu'André Renard, qui préside, tire de la réunion il est d'ailleurs fait allusion explicitement à l'action à mener pour les réformes de structure. Divers moyens sont alors envisagés parmi lesquels notamment le lancement d'un hebdomadaire d'action socialiste *Combat* à partir de janvier 1961 (4).

Il n'est pas surprenant que les réformes de structure soient envisagées à l'époque car elles ont été prises en charge entre-temps par l'ensemble du mouvement ouvrier. Le PSB qui n'est plus au gouvernement s'est finalement décidé à les adopter en septembre 1959.

En septembre 1960 le bureau du PSB lance une campagne d'information sur le programme des réformes de structure. Une première réunion a lieu le 20 octobre 1960 à Namur, à l'initiative de l'Action commune, sous l'intitulé « *Opération vérité* ». A cette réunion qui est présidée par André Genot, collaborateur direct d'André Renard, Léo Collard, président du PSB, développe les propositions socialistes pour s'opposer à la politique gouvernementale d'austérité, à savoir les réformes de structure. Plusieurs réunions auront lieu par la suite, la plupart en Wallonie.

Lorsque la grève éclate dans les services publics, sur le plan national, le 20 décembre 1960, les travailleurs du secteur privé réagissent immé-



diatement dans les régions industrielles en Wallonie. La FGTB refusant de donner un mot d'ordre national, les régionales wallonnes de la FGTB se réunissent à Namur le 23 décembre et « *décident de se constituer en Comité de Coordination chargé de la conduite du mouvement, l'objectif immédiat restant le retrait de la loi unique* ». Il n'est pas fait allusion à l'objectif des réformes de structure, mais lors du débat qui a précédé, le problème a été soulevé notamment dans l'exposé introductif d'André Renard. Il n'est pas repris dans la résolution finale, afin d'éviter la rupture avec les représentants des métallos carolorégiens qui sont d'accord sur le fond mais entendent, pour éviter toute division entre travailleurs wallons et flamands, s'en tenir à la stratégie de l'Action commune qui met l'accent sur le retrait du projet de loi unique (5).

Le 2 janvier 1961, le CCRW annonçant la participation des délégués des Fédérations socialistes de Wallonie « *réaffirme que l'objectif de la grève reste le retrait pur et simple de la loi unique mais que, dès à présent, se pose le problème des réformes de structure, seules capables d'assurer l'expansion économique et la prospérité de la Wallonie, dans le cadre des structures politiques du pays, révisées* ».

Le problème des réformes de structure économiques est désormais ainsi posé en relation avec celui des réformes politiques dont il est précisé, dans un document du CCRW « La Wallonie lutte », distribué aux militants en vue de préparer « la journée de deuil et d'action wallonne » du 3 janvier, qu'elles prennent la forme du fédéralisme.

Le fédéralisme, comme moyen de réaliser les réformes de structure économiques, tel est l'objectif que se fixe le Mouvement populaire wallon (MPW) lorsqu'il est constitué en mars 1961 afin de relayer l'action développée pendant la grève par le CCRW.

Certains analystes considèrent qu'en agissant ainsi André Renard, après l'expérience décevante des années 1954 et 1956, où il avait vainement tenté de populariser l'objectif des réformes de structure, s'est placé « *dans une perspective radicalisant politiquement le mouvement syndical* » et permettant dès lors à celui-ci « *de nouveaux pas en avant* » (6).

## un bilan

Nous nous en tiendrons ici à présenter quelques remarques sur l'expérience des réformes adoptées au lendemain de la grève de 1960-

1961 et baptisées « réformes de structure » par ceux qui, tant sur le plan politique que syndical, en prennent la défense.

Il convient d'abord de remarquer qu'en soi l'élaboration d'un programme de réformes de structure a joué un rôle positif au niveau de la stratégie syndicale qui risquait, à défaut d'un programme global, de s'enliser dans des revendications immédiates de type « corporatiste ». Le syndicalisme s'est ainsi montré capable de s'occuper, en toute autonomie, de questions d'économie politique et sociale. On lui doit, de toute évidence, une série de mesures de politique économique qui ont été prises depuis les années soixante. Il n'en reste pas moins que ces mesures sont restées fort éloignées de l'inspiration initiale, à tel point que de nombreux débats ont surgi sur le point de savoir si ces réformes, plutôt que d'affaiblir le système capitaliste, n'affaiblissaient pas le mouvement syndical lui-même en l'intégrant dans le système capitaliste.

André Renard présentait cette évolution lorsqu'il écrivait : « *Les réformes substantielles que le mouvement a réalisées au cours du demi-siècle passé ont moins modifié le comportement des travailleurs que celui de leurs dirigeants. Certains de ces derniers se sont intégrés dans le système du capitalisme social. Leurs aspirations se limitent désormais à l'amélioration du fonctionnement de ce régime ; elles ne tendent plus à son remplacement* ». (7)

Lorsque, au lendemain des grèves 1960-1961, un gouvernement de coalition PSC-PSB se constitue, il apparaît d'ailleurs rapidement que les prétendues réformes de structure annoncées risquent fort de n'être autre chose que « de simples aménagements de détail », comme le souligne d'emblée André Renard dans *Combat*.

Le plan économique aurait dû permettre à tout le moins aux « décideurs » économiques d'avoir une vision à moyen terme du développement. Il aurait pu également servir d'outil de démocratie économique, en alimentant le débat entre les interlocuteurs sociaux et l'Etat en vue des choix à faire. Le mouvement syndical ne s'est jamais, en fait, prononcé sur les besoins collectifs à inscrire dans la planification. Le plan finalement n'a été au mieux qu'un instrument de gestion pour les seuls pouvoirs publics. Le Bureau du Plan est resté un simple organe d'études, au lieu de l'organe d'action et de décision qu'y voyaient ses promoteurs syndicaux (8). Rien de fondamental n'a changé après qu'un autre gouvernement, également à participation socialiste, eut fait proclamer par la loi du 15 juillet 1970 que le plan était obligatoire pour le secteur public et contractuel pour le secteur privé.

En matière d'énergie le bilan n'est guère plus réjouissant. L'industrie privée dans le secteur de l'électricité et du gaz a gardé entière sa liberté de manoeuvre. D'une part, elle peut compter sur la collaboration « bienveillante » des représentants des organisations syndicales qui siègent au Comité de Contrôle de l'électricité et du gaz, et elle s'est assuré l'accord souvent « intéressé » des représentants politiques qui siègent dans les conseils d'administration des intercommunales mixtes de distribution. Quant au secteur des charbonnages, le Directoire charbonnier, créé en novembre 1961, s'est borné en fait à en organiser la disparition en sauvegardant les marges de profit capitaliste au détriment de la collectivité.

En ce qui concerne le contrôle des holdings enfin, on est resté éloigné de la revendication initiale de la FGTB. Même si des mesures visant à associer les holdings à la planification et à les soumettre à un certain contrôle de la part de la Commission bancaire ont été envisagées dès 1967, la liberté d'action des sociétés à portefeuille est restée totale. Finalement les holdings auront souffert plus de leur propre faiblesse, liée à leur manque d'imagination et à l'internationalisation de l'économie, que des mesures adoptées à leur égard par les pouvoirs publics.

## conclusion

Nous avons indiqué comment s'est développée, au niveau de la FGTB, particulièrement en Wallonie, la revendication du fédéralisme et des réformes de structure, en la situant dans la stratégie globale du mouvement ouvrier annoncée par la déclaration de principe de la FGTB en avril 1945.

Le bilan que nous en faisons paraîtra sans doute à certains trop négatif. Il n'en reste pas moins qu'en revendiquant, en pleine grève, le fédéralisme comme moyen de réaliser des réformes de structure qu'il défend vainement depuis le début des années cinquante, André Renard a fait prendre conscience aux travailleurs de la dimension politique de la lutte ouvrière. Et c'est là déjà, en soi, un résultat appréciable de la grève.

Dans l'analyse du processus de réforme des institutions politiques intervenu depuis 1960, il convient cependant de tenir compte de l'appui apporté à la revendication wallonne par le mouvement flamand lancé à la même époque dans la conquête de sa légitime autonomie culturelle.

Les deux mouvements sont devenus au fil du temps, du moins dans les années soixante, des alliés objectifs. Il faut dire que leurs revendica-

tions ne se contredisent pas, car elles se situent sur des terrains différents et ont aussi un ancrage social différent. Tandis que les travailleurs wallons revendiquent des mesures de politique économique sans pouvoir compter sur l'appui de la classe sociale dominante libérale, le peuple flamand tout entier, toutes classes sociales confondues, s'est lancé dans la revendication de l'autonomie culturelle.

La pression sur le pouvoir politique débouche ainsi, dès 1970, sur des premières réformes de la Constitution qui donnent satisfaction aux uns et aux autres. Le peuple flamand obtient cependant immédiatement les mesures législatives d'application de son autonomie culturelle, tandis que le peuple wallon devra attendre, en fait, une vingtaine d'années, voire, en ce qui concerne les mesures de financement des régions, près de trente années. A ce moment la situation économique liée au vieillissement industriel de la Wallonie s'est complètement détériorée, ce qui place les négociateurs politiques francophones dans une situation



d'infériorité face aux négociateurs flamands. La loi de financement datant de janvier 1989, dont les enseignants mesurent aujourd'hui les insuffisances dramatiques, illustre cette situation.

Le problème de l'expansion économique, de la répartition équilibrée des revenus et de la lutte contre le chômage structurel, qui se posait au niveau national dans les années cinquante, interpelle désormais le mouvement syndical au niveau de la région wallonne. Le cadre de réflexion et d'action n'est donc plus le même, d'autant plus qu'entre-temps l'économie s'est internationalisée et que la base sociale des syndicats a connu des mutations importantes, résultant entre autres de la diminution du nombre d'ouvriers et de la marginalisation de plus en plus grande des travailleurs âgés, des femmes et des jeunes.

Il appartient donc aujourd'hui au mouvement ouvrier d'adapter sa stratégie aux conditions nouvelles, et d'articuler sa politique de revendications sociales avec une stratégie globale de lutte contre un système capitaliste de plus en plus inégalitaire. C'est à ce prix qu'il gardera sa cohésion indispensable. C'est là sans doute le débat le plus important proposé au colloque de la Fondation Jacquemotte du 9 mars 1991.

#### Notes

1. RENARD André, *Vers le socialisme par l'action*, Liège, 1958, p. 53.
2. RENARD André, *op. cit.*, p. 49.
3. DE SCHUTTER René, « Dix ans de texte à l'intérieur du syndicat », *Contradictions* n° 18, Bruxelles 1978, p. 113.
4. MOREAU Robert, *Combat syndical et conscience wallonne*, Destrée/FAR/VO, 1984, pp. 105-121.
5. MOREAU Robert, *op. cit.*, p. 150.
6. DE SCHUTTER René, « L'expérience belge des réformes de structure », *Contradictions* n° 44, Bruxelles 1985, p. 106.
7. RENARD André, *op.cit.*, p. 54.
8. Voir à ce propos l'exposé de Jacques DEFAY dans les actes du colloque de Pont-à-Lesse : *Stratégie ouvrière vers une société socialiste*, FAR, Liège 1973, pp. 37-68.

## cette grève-là, après d'autres...

claudes renard

De la grève de décembre 1960 - janvier 1961, on a dit qu'elle était Grande, majuscule à l'appui ; on l'a appelée la grève « du million » ou encore la grève « du siècle ».

Grande, elle le fut sans aucun doute, bien qu'elle n'ait probablement jamais atteint un million de participants. Après un examen rigoureux des données chiffrées disponibles, René Deprez conclut avec mesure qu'elle a dépassé de très loin les 300.000 (1), ce qui n'est déjà pas si mal ! Quant à sa singularité dans le siècle, elle tient surtout à sa longue durée. Pour le reste, cette singularité n'a peut-être pas l'importance qu'on lui accorde ; outre que le siècle a encore une décennie devant lui, les grèves de masse précédentes, du moins certaines d'entre elles, auraient droit à autant de place dans la mémoire collective si, en cette matière, la règle non écrite n'était depuis longtemps : « essayez l'ignorance ».

### une longue tradition

La grève de masse de 60-61 fut, en réalité, la septième du siècle et si l'on prend comme point de départ la révolte des ouvriers wallons en 1886, le neuvième des grands mouvements prolétariens dans lesquels s'illustra la tradition des grèves générales politiques en Belgique, principalement en Wallonie.

Totalement spontanée et sans objectifs d'aucune sorte, la commotion sociale de 1886 eut le caractère d'une « répétition générale » de cette forme de lutte. On voit alors se créer les conditions de l'essor rapide des mouvements prolétariens qui marqueront de leur empreinte toute notre histoire sociale, en la jalonnant de dates précises : 1893, 1902, 1913 avant la première guerre mondiale ; 1932 et 1936 dans l'entre-deux-guerres ; 1950, 1952 et 1960-61 après la deuxième guerre mondiale.

Rosa Luxemburg donna, dès 1902, une explication de ce phénomène dans la revue socialiste allemande *Die Neue Zeit*, explication qui était, à l'époque, d'une exceptionnelle perspicacité et dont la valeur ne s'était nullement altérée soixante ans plus tard : « *Des conditions sociales et politiques tout à fait déterminées sont nécessaires pour rendre possible l'emploi de la grève générale comme instrument politique. En Belgique, c'est le développement industriel élevé, comparé à la superficie réduite du pays, qui favorise et accélère l'extension locale de la grève, de sorte qu'un nombre de grévistes qui, au point de vue absolu n'est pas très considérable (environ 300.000) suffit à paralyser la vie économique du pays* ». (2)

Par ces lignes, Rosa Luxemburg visait quelques docteurs ès marxisme qui ne voyaient dans la grève générale en Belgique qu'une manifestation d'aventurisme anarchiste favorisée par l'impétuosité wallonne. Interprétation d'autant plus inexacte que la grève de 1893 avait déjà permis aux ouvriers belges de conquérir le droit de vote, revendication politique totalement étrangère aux idées anarchistes. Mais l'issue désastreuse de la grève générale suivante, en 1902, avait conforté provisoirement la position des « orthodoxes » qui, pas très loin de partager là-dessus le point de vue de leurs frères ennemis « révisionnistes », s'opposaient à l'« action directe », parce qu'ils la jugeaient incompatible avec l'organisation, et misaient sur la propagande et l'éducation pour obtenir un jour la majorité au Parlement.

Au début des années 60, certaines conditions sociales et politiques que Rosa Luxemburg observait en Belgique en 1902 s'étaient cependant modifiées ; on relève en particulier l'extension considérable des services, dont les services publics. La réaction immédiate de ces derniers à l'attaque dont ils étaient l'objet en vertu de la loi « unique », eut une influence décisive sur le cours du conflit. Le vieillissement des capacités industrielles de la Wallonie est un autre fait souvent souligné. Néanmoins, le poids du prolétariat industriel wallon et, spécialement, de sa fraction qu'on appela, non sans romantisme, le « bataillon de fer », resta d'une importance essentielle d'un bout à l'autre des événements. Il faut dire que la partie de la population active occupée dans l'industrie et la construction n'avait atteint son niveau le plus élevé qu'en 1947 (48,9 %) et qu'en 1961, l'on était encore près de ce sommet historique (47 %).

## **nécessairement politique**

Le caractère politique du mouvement de 60-61 ressortit à l'évidence puisqu'il s'agissait d'empêcher le vote d'un projet de loi et, surtout du côté wallon, de réclamer des réformes de structure économiques,

auxquelles s'ajouta, dans la deuxième phase de la lutte, l'exigence du fédéralisme. Il est curieux que, même aujourd'hui, d'éminents syndicalistes préfèrent insister sur les aspects sociaux de ce mouvement et minimiser sa dimension politique. Mais la réalité n'a que faire de ces pudeurs. Toutes les grèves évoquées plus haut furent des grèves politiques et pas seulement celles qui eurent aussi explicitement que possible des buts de cette nature : le suffrage universel (1893, 1902, 1913), l'abdication du roi (1950), la réduction de la durée du service militaire (1952).

Quand des mouvements de grève tendent, quels que soient leurs motifs, à se généraliser au niveau interprofessionnel dans un pays, les problèmes qu'ils posent concernent la société tout entière et requièrent nécessairement des solutions politiques. Cela se vérifia d'entrée de jeu. Lorsque la classe dirigeante dut reconnaître, après 1886, qu'il existait une « *question sociale* » – ce qu'elle avait obstinément nié jusque-là – elle dut bientôt admettre que le jeune Parti ouvrier avait sa raison d'être sur la scène politique et, dans certaines limites, au Parlement (3). Après quoi les ouvriers firent avancer, derrière la revendication du suffrage universel pur et simple, bien d'autres revendications de type social, notamment la loi des huit heures qui relevait elle-même d'une problématique politique autant que sociale (le temps libre et toutes ses implications socio-culturelles).

On peut dire que, très vite et de façon particulièrement nette, l'expérience belge confirma les vues que Marx avait défendues au sein de la I<sup>ère</sup> Internationale quand, prenant l'exemple des réductions déjà obtenues de la durée du travail, il avait recommandé aux militants ouvriers « *une action politique générale* » faisant pression « *du dehors* » sur le législateur, car, disait-il, « *dans la lutte purement économique c'est le capital qui est le plus fort* » (4).

Des indications allant dans le même sens se dégagent des deux grands mouvements observés durant la période d'entre-deux-guerres. En 1932, malgré une détresse matérielle dont les films de Storck, Ivens et Fonteyne donnent un aperçu saisissant, quelque 240.000 ouvriers wallons (au moins 200.000) s'engagèrent dans une grève qui leur permit d'enrayer la baisse des salaires et des allocations de chômage. Patronat et gouvernement reculèrent devant un mouvement que le POB avait cru voué à l'échec en raison de la crise et qui prenait déjà, malgré les réticences syndicales, la tournure d'une grève générale. Fait nouveau, ce mouvement fut animé sur le terrain par les militants communistes et relayé à la Chambre, quelque peu bousculée, par le député Joseph Jacquemotte. Ce fut le véritable décollage du PCB, pratiquement plaqué



au sol depuis sa création en 1921 ; il faudra dès lors compter avec son influence politique sur la population ouvrière et sur une minorité très remuante de l'intelligentsia. Or, le mouvement de 1932 prépare celui de 1936 qui va se déployer dans un climat de grande mobilisation populaire et d'union démocratique contre le fascisme. En 1936, environ 500.000 grévistes obtiendront en quelques jours la convocation par le gouvernement de la première *Conférence nationale du travail*, laquelle débouchera sur un nouveau train de lois sociales importantes, dont les congés payés (six jours) et une loi-cadre établissant le principe de la semaine de quarante heures.

### **meneurs communistes, anarcho-syndicalistes et *tutti quanti***

L'action politique proposée par Marx à la I<sup>ère</sup> Internationale ne s'imposa donc au « mouvement réel », en Belgique comme ailleurs, que parce qu'elle correspondait à une nécessité ressentie. Celle-ci fut impitoyable pour les idées anarchistes sur la grève générale, dont un congrès de la CGT française disait encore, en 1900, qu'elle était « *un des seuls moyens qui, dans le domaine économique, assureront l'émancipation des travailleurs* » (5). Mais l'idée que l'on se faisait de l'action politique dans le camp adverse fut à peine moins malmenée.

La parlementarisation excessive de l'action politique, qui explique, pour une part, la défaite de 1902, devait, par un de ces surprenants détours dont l'histoire a le secret, relancer sous une nouvelle forme, anarcho-syndicaliste, la tendance ouvrière attachée à l'« action directe » (6). On doit pour beaucoup au dynamisme des militants appartenant à cette tendance ou fraîchement issus d'elle, comme Joseph Jacquemotte, le succès relatif de la grève générale de 1913, « *demi-victoire* » selon Vandervelde et Lénine. Diagnostic dont la suite des événements a confirmé la pertinence. Il est vrai que la situation de l'Europe et du monde en 1919 aurait rendu périlleux un nouveau rejet du suffrage universel pur et simple (du moins pour les hommes), mais les choses auraient quand même pu tourner autrement, malgré les risques de « contagion révolutionnaire », si la grève générale de 1913 n'avait, dès avant les bouleversements de la guerre, fortement ébranlé les dernières résistances conservatrices.

Les idées communistes qui se répandent dans le monde après la révolution d'octobre 1917 auront des répercussions sensibles dans nos milieux anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires. Des différenciations s'accroissent, notamment sur la question de l'« action

directe ». Les communistes éliminent de leur vocabulaire cette terminologie jugée anarchisante ; ceux des anciens anarcho-syndicalistes qui refusent le communisme rejoindront souvent, tôt ou tard, l'aile gauche du POB ; mais, en pratique, les uns et les autres continuent à privilégier l'« action directe » sur le terrain et, plus particulièrement, quand se dessine la possibilité d'une généralisation des mouvements de grève. Que font d'autre les « meneurs communistes », arrêtés en grand nombre lors des grèves de 1932 ?

Désormais, tous les grands mouvements prolétariens auront droit à leurs « meneurs communistes ». Ce sera toujours le cas en 60-61, avec un perfectionnement littéraire introduit par le ministre de la Fonction publique, M. Harmel, qui dénoncera les menées de « centrales communistes ».

À l'opposé, on parlera volontiers de « mouvement spontané ». Mais, de mouvements vraiment spontanés de cette ampleur, on n'en a plus connu depuis 1886, c'est-à-dire depuis l'époque où les grandes révoltes prolétariennes s'apparentaient encore aux *Jacqueries*. René Deprez met fort bien les choses au point à ce propos et ses remarques, qui ont trait aux événements de 60-61, valent aussi pour d'autres qui les ont précédés durant ce siècle, comme en 1902 et en 1932. L'opinion selon laquelle la grève contre la loi « unique » se déclencha spontanément, écrit cet auteur, est le fait « *de ceux qui croient à tort que les décisions officielles des instances syndicales expriment toujours l'avis de la majorité des affiliés et font obligatoirement force de loi. Dans ce cas, un mouvement entamé contre les décisions dirigeantes, est forcément un mouvement spontané. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'en pareil cas, il y a divorce entre la volonté ouvrière et la direction syndicale* » (7).

Le fait est que les communistes jouèrent un rôle déterminant dans le déclenchement d'une grève dont la direction de la FGTB ne voulut jamais reconnaître le caractère général. Mais ce n'était pas la première fois, on l'a vu, et il est peut-être bien plus important encore de constater que ce rôle ne fut pas moins considérable lorsqu'il fallut terminer la grève de la façon la plus ordonnée possible. Les communistes s'étaient montrés tout aussi actifs « à la base » en 1950 et en 1952, mais cela n'avait pas suffi à leur éviter un total isolement à la fin de ces luttes, parce que leur surenchère gauchiste les avait coupés de mouvements pourtant victorieux sur l'essentiel : effacement de Léopold III en 50 et, en 52, première diminution de 24 à 21 mois de la durée du service militaire. Il en alla tout autrement en 60-61 ; leur apport à la cohésion du mouvement, d'un bout à l'autre, les mit en position favorable, pour plusieurs années, dans le concert des forces de gauche.

## anarcho-renardisme ?

La place centrale qu'y occupe alors André Renard n'est contestée par personne. Avec l'évocation de ce leader charismatique, on en revient par une autre voie aux débats historiques du mouvement ouvrier sur l'« action directe ».

« *Anarcho-syndicaliste* » : c'est l'accusation que le Premier ministre Achille Van Acker, figure de proue du PSB-BSP, lance, en 1957, contre André Renard, à la suite d'une grève des métallurgistes FGTB qui dérange le gouvernement socialiste-libéral. Ce n'est pas une accusation en l'air dans l'esprit d'un homme qui incarne au plus haut point la tradition parlementariste de la social-démocratie en Belgique. Face aux revendications ouvrières de l'époque, un des thèmes de discours qu'il affectionne est : « *Il ne faut pas tuer la poule aux oeufs d'or* ». Après le déclenchement de la grève, en décembre 60, il approuvera, dans une intervention à la Chambre, les mesures de maintien de l'ordre prises par le gouvernement Eyskens.

André Renard appartenait-il vraiment à un courant de pensée anarcho-syndicaliste, comme il en avait la réputation même à gauche ?

On trouve des traces de ce courant dans les documents des deux mouvements syndicaux clandestins qu'André Renard organisa sous l'occupation : d'abord le *Mouvement métallurgiste unifié* ; puis, celui-ci ayant fusionné à Liège avec les *Comités de lutte syndicale* créés à l'initiative des communistes, le *Mouvement syndical unifié* qui, lui, s'étendit à d'autres régions (8). Le leader liégeois et ses amis préconisaient le recours à l'« action directe ». Selon Jacques Yerna, « *celle-ci signifie (...) que le syndicalisme ne doit s'en remettre qu'à lui-même du soin d'atteindre ses objectifs, tous les moyens pouvant être utilisés depuis la négociation au niveau de la délégation d'entreprise, jusqu'au recours ultime à la grève générale, voire à la lutte armée* » (9).

On comprend que cette conception des luttes ouvrières ait pu horrifier le très pragmatique Achille Van Acker quand il en eut connaissance après la Libération, mais, à la fin des années 50, son accusation contre André Renard n'avait plus le moindre fondement.

Partisan de l'indépendance syndicale, le fondateur du MSU avait obtenu satisfaction, en principe, avec la constitution de la FGTB en 1945. Et si la règle de l'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux devait être introduite plus tard dans la région liégeoise, André Renard n'en avait pas moins accepté, en 1949, l'adhésion de la FGTB au *Comité national d'action commune* mis en place par le PSB-BSP. Dans la phase finale de la grève de 60-61, il fit appel aux parlementaires de gauche pour

qu'ils ouvrent « *un second front* », en démissionnant en bloc, ce qui confirme qu'il ne croyait plus du tout à un syndicalisme se suffisant à lui-même et qu'il n'était pas disposé à y revenir malgré l'échec de sa tentative, amorcée en 1959, de rendre une perspective politique au socialisme belge.

L'homme n'est évidemment pas sans contradictions. Partisan de l'« action directe », il n'eut pas l'initiative du démarrage de la grève et il prit même des sanctions contre les délégués de base qui, à Liège, furent à l'origine de l'extension du mouvement, des communaux au secteur privé. En réalité, André Renard a intégré certaines idées maîtresses du syndicalisme révolutionnaire dans la conception générale du syndicalisme qui prévalait depuis des lustres : il ne fut pas moins grand baron syndical que les autres grands barons syndicaux, mais il fut aussi bien autre chose, et c'est d'ailleurs pourquoi il se « mouilla » autant que faire se peut à la tête du mouvement, avant de quitter la direction de la FGTB pour celle du *Mouvement populaire wallon*, créé en février 1961.

## une poussée à gauche

Il est clair que le « renardisme » a pris le caractère d'une tendance de gauche non seulement au sein du mouvement syndical, mais aussi au sein du mouvement socialiste dans son ensemble, vers la fin des années 50. On constate, avec le recul, qu'il apparaît à un moment bien précis, quand il ne fait plus de doute, à la lumière de l'expérience du gouvernement Van Acker (1954-1958), que le réformisme traditionnel a épuisé toutes ses ressources politiques ; c'est devenu un réformisme sans réformes et sans volonté de réformes. André Renard cherche alors la voie d'un renouveau, en s'appuyant sur le programme de réformes de structure économiques qu'il a fait adopter par la FGTB en 1954 et en 1956. Qu'il veuille rendre une perspective au socialisme belge, cela ressort nettement à la fois de sa brochure *Le socialisme par l'action* (1958) et de son intervention, alors retentissante, au congrès tenu en 1959 par le PSB-BSP. Ce congrès fait sien le programme de la FGTB et Renard y est ovationné quand il parle de réformes qui feront s'écrouler « *des pans entiers* » du système capitaliste.

Héritier du syndicalisme révolutionnaire, André Renard l'est aussi du planisme d'Henri de Man. Incontestablement, le *Plan du travail* pour lequel le vieux POB avait mené campagne de 1933 à 1935, et qui était resté sans suite, est la source d'inspiration du programme de réformes de structure autour duquel la gauche se mobilisa au début des années 60. Il faut d'ailleurs noter que l'économiste soviétique Eugène Varga avait jadis conseillé aux communistes belges de tirer parti de la

campagne en faveur du Plan de Man pour développer l'action politique des travailleurs.

Mais tout cela aurait pu faire partie de l'air du temps et rien de plus, si certaines conditions concrètes, dans la vie politique et sociale, n'en avaient décidé autrement. En 1959, deux grèves vont fortement contribuer à créer un climat de durcissement des conflits sociaux. C'est d'abord une grève des frontaliers (textile et métallurgie du Nord) et ensuite une grève des mineurs borains contre les fermetures de charbonnages. Il s'agit de catégories ouvrières qui n'ont plus d'avenir, en tant que telles, dans l'Europe du Marché commun naissant. Mais ce n'est pas la première fois que l'histoire nous donne l'exemple de grandes mêlées sociales qui commencent ainsi (le plus prestigieux nous vient de deux Communes de Paris).

Le gouvernement catholique-libéral issu des élections de 58 va se charger de placer un autre détonateur. Nous aurons, le 29 janvier 1960, une grève générale organisée par la FGTB pour obtenir la convocation d'une *Conférence économique et sociale* justifiée par l'aggravation du chômage et de la situation sociale. Rien n'y fera. Aussi, quand les auteurs de la loi « unique » dévoileront, fin juillet, le contenu de leur projet, ils ajouteront au choc des mesures d'austérité annoncées celui d'une rupture de la politique de concertation sociale qui s'était poursuivie bon an mal an jusque-là. Victorieux en France deux ans plus tôt, le gaullisme a mis l'autorité de l'Etat à la mode. Mais, d'autre part, les ratages de la décolonisation du Congo n'ont pas rehaussé le prestige d'un gouvernement qui a des démêlés avec presque tous les milieux sociaux, en même temps que de gros soucis budgétaires.

C'étaient des conditions très favorables au déclenchement d'une grève générale, surtout pour un pays où existait une ancienne tradition dans ce domaine. Finalement, l'opposition à la loi « unique » aura été le catalyseur d'un redéploiement politique de toute la gauche. Ce redéploiement se fit parce que le mouvement ouvrier avait un but précis : le rejet du projet de loi « unique », un moyen d'action ayant déjà fait ses preuves : la grève générale, et un projet de politique réformatrice sur le plan économique. C'est pourquoi le courant social-démocrate parlementariste ne réussit pas à empêcher la grève ; il devait, dans la logique de son opposition parlementaire, faire de la propagande contre la loi « unique », mais plus il prouvait la nocivité du projet gouvernemental – objet de l'« *Opération Vérité* » – plus il donnait des arguments à ceux qui voulaient la grève générale avant le vote de la loi. Une fois l'action engagée, la gauche dut faire face à de nouvelles obligations, en particulier celle de donner une stratégie au mouvement, et ce fut assez

naturellement sur ce point que des différences et des divergences apparaissent. Les communistes auraient voulu que le but initial de la grève, le retrait du projet de la loi « unique », fût maintenu jusqu'au bout sans adjonction d'autres objectifs, en l'occurrence le fédéralisme. Tout en appuyant cette revendication, puisqu'ils allaient s'associer, après la grève, à la formation du MPW, ils ne la jugèrent pas opportune au moment où elle fut lancée. Eurent-ils raison ? On peut toujours en discuter, comme on peut toujours discuter du point de vue selon lequel André Renard sauva le mouvement, devenu presque exclusivement wallon, en lui ouvrant de nouveaux horizons au moment où, sur la loi « unique », la bataille était déjà, en fait, perdue. Les communistes critiquèrent aussi la menace d'un « abandon de l'outil » qui fut brandie par le leader liégeois en janvier 61, mais rejetèrent avec lui la proposition d'une marche sur Bruxelles qui émanait de *La Gauche*, alors organe d'une tendance socialiste de gauche dans laquelle s'exprimaient des militants trotskistes. L'un d'eux, Emile Van Ceulen, avait su, comme le « renardiste » André Genot, faire applaudir une intervention bien argumentée en faveur de la grève générale par le congrès du PSB-BSP des 17 et 18 décembre 1960. Il faut ajouter ici que ce congrès avait été saisi d'une motion favorable à la sortie de la Belgique de l'OTAN, dont le secrétaire général était alors P.H. Spaak, et vota in fine un texte d'Henri Rolin préconisant le « maintien conditionnel » du pays dans cette organisation. Ceci donne à penser que la poussée à gauche qui se manifesta par le mouvement de grève n'était pas (et ne pouvait d'ailleurs pas être) un phénomène limité à l'objet même du conflit (10).

Les tendances qui coopèrent ou se heurtèrent à l'occasion de ce mouvement n'étaient pas davantage absolument homogènes. Du côté des représentants de la ligne social-démocrate parlementariste, il y eut plus que des nuances entre l'attitude d'un Collard et celle d'un Spinoy, futur ministre des Affaires économiques, qui reprocha aux ouvriers wallons de provoquer eux-mêmes le déclin de leur région en faisant fuir les investisseurs. Chez les « renardistes », les germes de l'évolution ultérieure d'un Robert Moreau ou d'un François Perin vers le nationalisme wallon étaient déjà présents. Les communistes ne constituaient pas non plus un bloc monolithique. Les deux principaux dirigeants de l'époque, Ernest Burnelle et René Beelen, eurent à faire face, vers la fin de la grève, à une contestation « jusqu'aboutiste » dont on put voir, par la suite, qu'elle avait été un des prodromes du maoïsme en Belgique ; la rédaction du *Drapeau Rouge* connut des désaccords internes quant à la critique qu'il convenait d'adresser aux « droitiers » de la FGTB, le rédacteur en chef d'alors, Robert Datchet, prêchant la modération par crainte d'une résurgence du sectarisme.

Mais ce qui caractérise finalement toutes les composantes de la gauche durant ces grèves, ce fut un remarquable souci de maintenir l'union et de lui subordonner la libre expression des critiques jugées nécessaires. Cela ne concourut pas peu à éviter de graves dérapages, car, surtout, après le refus du « second front », un nouveau 1902 était devenu possible à soixante ans d'intervalle. Cela concourut même à des résultats qui font de cette grève d'un mois sinon un franc succès, du moins une demi-victoire.

\* \* \*

Il faut dire que, dans notre histoire sociale, les victoires immédiates, nettes et indéniables sont, comme on l'a vu, plutôt rares. Les effets des grèves de masse sont souvent des effets différés ou indirects et, de ce point de vue, le mouvement de 60-61 ne se distingue pas de bon nombre de ceux qui l'ont précédé.

Le fait est qu'il a porté un coup mortel à la « Belgique de papa » (on a déjà beaucoup épilogué là-dessus). A plus court terme, il débarrassa la Belgique d'un gouvernement de droite qui aurait voulu être, vingt ans avant que M. Gol y pense, « *un gouvernement qui gouverne* ». Il fallut en revenir à la négociation. Mais le résultat principal de cette grève, le plus différé, le plus indirect aussi, fut peut-être d'avoir amené le mouvement ouvrier chrétien à une autre perception de sa place et de son rôle en tant que « force progressiste » autonome. La lourde crosse du cardinal-archevêque cesse en tout cas à ce moment de jouer un rôle de premier plan dans la suite de notre histoire sociale.

La dernière grève générale du prolétariat industriel wallon ne fut donc pas une grève inutile.

#### Notes

(1) René DEPREZ, *La grande grève*, FJJ, Bruxelles 1963, p. 296.

(2) *L'expérience belge - Une vieille polémique autour des grèves générales de 1902 et 1913*, Paris 1927, p. 47.

(3) Sans doute la constitution d'un tel parti ne réglait-elle pas entièrement la question de l'indépendance politique du prolétariat, mais ceci est un autre sujet qui demanderait trop de développements.

(4) Voir *Salaires, prix et profits* (1865) dont il existe de multiples éditions.

(5) COMPERE - MOREL, *Grand dictionnaire socialiste*, Paris 1924, p. 342.

(6) Voir à ce sujet la très fine étude de Maxime STEINBERG sur *L'extrême-gauche révolutionnaire d'avant 1914* publiée en même temps que la deuxième édition du *Mouvement ouvrier en Belgique* de Henri DE MAN et Louis DE BROUCKERE, Fondation Joseph Jacquemotte 1985.

(7) R. DEPREZ, *op. cit.*, p. 108.

(8) Dans sa thèse sur *Le PCB 1939-1944* (ULB 1987-1988), Vol. II, pp. 378 à 381, José GOTOVITCH apporte des détails du plus haut intérêt sur les conditions de cette fusion qui ne furent guère harmonieuses.

(9) Jean NEUVILLE - Jacques YERNA, *Le choc de l'hiver 60-61*, Pol-his 1990, p. 26.

(10) Achille VAN ACKER en subit personnellement le contrecoup. Au même congrès socialiste, on apprit, à la suite d'une intervention de Jacques Yerna qui fit sensation, que l'ancien Premier ministre n'avait été réélu au Bureau du parti que grâce à un repêchage.



## julien lahaut vivant

marcel levaux

*Le 18 août 1950, Julien Lahaut, président du PCB, était assassiné. On sait depuis peu qui étaient les tueurs, et peut-être saura-t-on bientôt plus clairement quel réseau du genre Gladio leur a assuré l'impunité.*

*Cette année 50 était bien de l'époque où un curieux hasard faisait se multiplier, dans le monde libre, les attentats anti-communistes, et elle fut en outre, en Belgique, celle de la fin de la question royale (voir l'article de Claude RENARD dans le précédent numéro, 176 des CM). Quarante ans après, il n'est plus si certain que cette question soit tout à fait close, la revendication politique de Baudouin en 1990 étant toutefois d'une échelle bien différente des prétentions de Léopold dans les années 40.*

*On comprend donc que la gauche, wallonne en particulier, et le PC notamment, aient tenu à marquer l'anniversaire de l'assassinat de Lahaut, quitte à gêner le plaisir des cireurs de royaux souliers qui, de leur côté, furent nombreux et zélés tout au long des multiples pitreries jubilaires.*

*Pour le PC, l'hommage à Julien Lahaut fut rendu le 7 septembre 1990, à Seraing, au centre culturel. L'allocution de Marcel LEVAUX, vous en jugerez ci-après, n'était pas simplement commémorative.*

Par un acte de son Collège échevinal, la ville de Seraing a décidé d'assurer la sauvegarde contre les injures du temps du monument à Julien Lahaut au cimetière des Biens communaux.

Il convient de rendre un hommage mérité à la ville, car Seraing avec ses charbonnages, sa cristallerie, sa sidérurgie, avec les John Cockerill, les Merlot, les Renard, les Lahaut et tant d'autres dont les noms se perdent dans l'anonymat, « *dès omes sincieûx qu'anoblihèt leû nom* » revendiqués fièrement par *Li tchant dès walons* que Lahaut aimait tant, Seraing dis-je, illustre une page importante, exemplaire de l'histoire sociale et politique de la Wallonie moderne. Cette histoire qui voit les gens laborieux sortir petit à petit, par leurs luttes, du sort de parias, de non-citoyens, d'esclaves abrutis de travail qui leur était réservé.

Julien Lahaut est en quelque sorte une des enluminures de l'histoire sociale de la Wallonie, que notre mémoire collective gardera afin que la lente ascension des femmes et des hommes du travail vers l'affirmation de leur dignité ne s'arrête jamais.

Quarante années nous séparent de ce 18 août 1950 qui clôture l'épopée dramatique d'un peuple récusant le chef de l'Etat, d'un Etat dont la Wallonie sent que le coeur officiel ne bat pas à l'unisson du sien.

Deux générations ont passé. Et pourtant le récent cas de conscience du roi, face à la loi de dépenalisation partielle de l'interruption volontaire de grossesse, ainsi que son plaidoyer transparent en faveur de l'amnistie, sont venus rappeler que des métastases de ce temps-là sont toujours présentes.

Il n'est dès lors pas étonnant que la mémoire de la Wallonie sorte nos frères de Grâce-Berleur et Julien Lahaut de leur repos éternel pour qu'ils reprennent leur place parmi nous dans la conscience populaire.

Cette soirée en témoigne, comme en témoignent l'exposition de *Wallonie Région d'Europe* à Grâce et la fervente manifestation à l'initiative du PS au monument qui rappelle cette tragédie. Comme en témoignent aussi d'autres soirées comme celle-ci dans les prochaines semaines, l'exposition itinérante des Jeunesses Socialistes sur la grève de 1950 ainsi que l'affiche émouvante de la Jeunesse Communiste en hommage à Julien Lahaut.

## wallon jusqu'au bout de l'espoir

Avec ses ombres et ses lumières, l'héritage exceptionnel de ce militant, de ce résistant, de ce profond humaniste que fut Julien Lahaut mérite plus que le respect.

Que n'aurait-il apporté à ce combat de la Wallonie touchée au coeur par la mise à mort de ses charbonnages, par la sclérose de sa sidérurgie, par la déchéance de ses centaines d'entreprises industrielles fondées essentiellement sur le savoir-faire industriel de leurs travailleurs.

Que n'aurait-il apporté à la mise en cause de l'impéritie et du manque de prévoyance des maîtres financiers de l'industrie, qu'ils ont sacrifiée à leurs profits particuliers.

Quelle n'aurait été la fougue de Julien Lahaut, son intelligence du mouvement pour rassembler les forces populaires de notre région afin de sauver ce qui reste de la sidérurgie wallonne, de la FN, de l'étranglement égoïste dont elles sont aujourd'hui encore menacées.

Avec quelle passion nous aurait-il appelés à ne pas nous laisser abuser par la tentative des milieux patronaux, d'utiliser les événements du Golfe persique pour tenter de porter un nouveau coup à cette conquête sociale importante qu'est la liaison des revenus des gens à l'index.

Son optimisme foncier aurait rendu un immense service à nos efforts communs pour oeuvrer à la renaissance de notre Wallonie meurtrie et ravagée mais non désespérée, à sa volonté d'autonomie, de liberté.

## écouter pour agir

Dans son admirable *Les mémoires d'Hadrien*, Marguerite Yourcenar met sous la plume de cet empereur romain exemplaire une réflexion qui mérite d'être méditée ce soir, y compris par les dirigeants de notre Etat :

*« Cette plaignante avait raison que je refusais d'écouter jusqu'au bout, et qui s'écria que si le temps me manquait pour l'entendre, le temps me manquait pour régner. »*

Julien Lahaut a été toute sa vie du côté de ces masses innombrables que le pouvoir, les nantis refusaient, ne pouvaient ou ne voulaient entendre.

Car le temps ne lui manquait jamais pour écouter les gens, les comprendre et répercuter de sa voix tonnante le sens profond de leurs soucis.

Tel est le secret de Julien Lahaut qui lui ralliait les travailleurs à chaque moment décisif de leur histoire et de leurs luttes.

Il est tragique que cette disponibilité à écouter les gens permit aux assassins de perpétrer leur crime en toute tranquillité. Ils tirèrent avant même que la main tendue qui les accueillait ne puisse être serrée. J'ai la

faiblesse de penser que s'ils avaient – ne fût-ce qu'un instant – tenu cette main cordiale, chaleureuse, amie, ils n'auraient pu accomplir leur ignoble forfait.

Car Lahaut avec sa bonhomie, sa sincérité, son optimisme, sa joie de vivre, le soleil qu'il portait dans les yeux, forçait la sympathie, le respect même de ceux qui pensaient différemment de lui.

## **main tendue et cœur sur la main**

Il ne convient certes pas de faire de lui un portrait de petit saint. Il avait son caractère, un tempérament impétueux, un langage rude qui disait sans détour qu'un chat était un chat. Il pouvait avoir des colères très vives, des gestes audacieux comme en témoigne cette canne qu'il nous a léguée, prise de haute lutte à l'arrogance du général Graff de la Légion Nationale fasciste.

Mais il n'avait jamais de haine, ni d'intolérance sinon à l'égard de l'injustice. Il respectait ceux qui croyaient au ciel, mais il voulait pour eux, comme pour les autres, que le ciel descende sur la terre.

Aussi faut-il dire, glasnost oblige, que Julien Lahaut, tout comme Joseph Jacquemotte, eut parfois des moments difficiles dans son Parti, dans mon Parti, quand celui-ci, aux prises avec les mille difficultés de la lutte politique, de l'incompréhension, voire d'une injuste hostilité cédait parfois, non sans raison, au sectarisme.

Il vaut la peine de rappeler qu'en 1930, alors que pourtant les exacerbations réciproques étaient extrêmes, le Parti Ouvrier Belge, ayant perdu sa majorité au Conseil Provincial de Liège, retrouvait celle-ci avec l'appui de Julien Lahaut.

Encore récemment, des historiens interprètent comme une tache sur sa mémoire, le voyage qu'il fit l'été 1940 pour ramener de France les évacués de l'exode tragique. On ne peut laisser s'incruster cette interprétation dans notre histoire. Elle est trop injuste.

Pour le moins, ces historiens méconnaissent la clef qui permet d'ouvrir la compréhension du comportement de Julien Lahaut. Le désespoir des mères de Seraing vivant dans l'angoisse, leurs adolescents ayant disparu dans la tourmente d'une mobilisation ratée, lui était insupportable. Telle est la vérité toute simple dans son humanité.

Malgré les péripéties de la guerre d'Espagne, de Munich, du pacte de non-agression germano-soviétique, de la drôle de guerre, de la neutralité, qui en déboussolèrent plus d'un, Julien Lahaut n'a jamais cédé dans

le combat antifasciste parce qu'il liait celui-ci au sort des simples gens.

Echevin de Seraing, toujours au poste dans l'été 40, il défiait la *Kommandatur* hitlérienne qui le menaçait d'arrestation pour son combat contre la faim et la misère.

En janvier 41, à la tête d'une manifestation de travailleurs, il met en déroute la descente sur Liège de Léon Degrelle.

Quatre mois plus tard, à la date anniversaire de l'agression nazie, il conduit « la grève des 100.000 » qui, dix jours durant, fit perdre des millions d'heures de travail à l'occupant et lui arracha une amélioration du ravitaillement et des salaires.

Pour Julien Lahaut, la liberté du pays et les luttes des travailleurs c'était tout un.

La plume talentueuse du regretté Bob Claessens nous rappelle ces faits et leur suite. Il convient d'aider les générations nouvelles à s'en enrichir : l'arrestation du 22 juin 1941 ; les évasions avortées de Huy ; la déportation dans les camps d'extermination nazis ; la lutte jour après jour pour survivre par la solidarité, et l'espoir jamais démenti de la victoire ; le retour, la santé ébranlée, mais la volonté inébranlable de poursuivre la conquête d'une vie meilleure, libre et heureuse pour tous ; enfin, cette fin tragique par une belle soirée d'été 1950.

## **l'humanité s'affranchira de l'inhumanité**

En ces jours de septembre, le monde interroge avec angoisse les rebondissements de la crise du Golfe.

Il n'est pas inexorable que des millions d'êtres humains, des femmes, des enfants, des hommes innocents, des soldats doivent à nouveau mourir avant d'avoir épuisé la plénitude de leur vie. Nous refusons de payer les pots cassés de la folie guerrière. Julien Lahaut aurait lancé toutes ses forces dans ce gigantesque enjeu.

Nous nous réjouissons de ce que dans le monde entier, dans chaque pays, dans le nôtre aussi, les puissantes aspirations à la paix et au désarmement que traduisent les mouvements de paix, ne laissent pas insensibles les responsables politiques. Nombre de ceux-ci réfléchissent aux moyens qui permettront de stopper l'agression sans recours aux armes, de mettre en oeuvre, dans le prolongement des résolutions de l'ONU enfin appliquées, les solutions qui répareront les injustices du Nord envers le Sud afin de priver d'aliment les aventures, les tragédies qui font s'affronter les peuples.

Certes, cela ne sera pas facile, mais toute la vie de Julien Lahaut nous invite à l'espoir.

L'humanité est grosse de nouvelles avancées. La première d'entre elles : des relations entre les peuples, entre les Etats enfin humanisées rejetant progressivement la guerre, la spoliation, l'exploitation, le sous-développement, la faim, le racisme, l'analphabétisme, l'inégalité entre les hommes et les femmes, la destruction de la nature.

C'est peu dire que l'humanité en a aujourd'hui les moyens. Il nous appartient aux uns et aux autres d'en faire notre commune volonté.

Le ministre d'Etat Pierre Vermeylen disait de Julien Lahaut qu'il était le sourire du Parti Communiste, qu'il exprimait les espoirs, la noblesse d'un combat pour un avenir meilleur.

Dans la ferveur de ce soir, nous puiserons la volonté et l'énergie nécessaires à nous rendre dignes de cet hommage.



*libertés*

UNE AUTRE FAÇON DE LIRE VOTRE QUOTIDIEN

NOUVEAU  
QUOTIDIEN

**ON N'A PAS  
APPRIS A LIRE  
POUR ENTENDRE  
TOUJOURS  
LE MEME SON  
DE CLOCHE !**



## **l'associationnisme bruxellois : la croisée des chemins et des enjeux**

pierre ansay

*« Mais pour ces Lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté : et la plus inoffensive parmi tout ce qu'on nomme libertés, c'est celle de faire un usage public de sa raison sous tous les rapports » (E. KANT).*

Quand nous pensons les associations bruxelloises, quel est notre référent ? Comment en construire une typologie, comment les compter vu que l'Etat enregistre leur naissance et non leur décès ?

L'enquête dépouillée par le CRIDIS et commandée par le Ministre-Président de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale détermine 800 associations bénéficiant d'un portefeuille d'employés sous le régime TCT.

Ce qui nous occupe ici est le volet de l'association qui répond à ou stimule une demande sociale : l'enseignement, la formation-insertion, la culture, la santé, le social, l'environnement et l'urbanisme, le transport en commun. La plupart de ces associations sont structurées juridiquement par le statut d'asbl, et leur viabilité économique et financière est directement liée à des missions, à des subventions et à des conventions conclues avec divers interlocuteurs institutionnels émanant de la puissance publique. Il s'agira ici de penser les modalités, les enjeux et les choix.

### **les temps changent**

Les Bruxellois ont eu leur 18 juin, celui de 1989, sans grand appel, mais avec de nombreuses conséquences qui concernent directement les modalités de fonctionnement et l'existence même du fait associatif bruxellois.

La réforme de l'Etat a donné à la Région de Bruxelles-Capitale compétences et budgets. Les élections lui ont conféré une légitimité démocratique incontestable. Ce processus rapproche le pouvoir du citoyen. La dynamique associative avait beau jeu de contester les ministres Olivier et De Croo. Des Wallons et des Flamands régnaient, dans un contexte régional tronqué et inachevé, de loin, seulement contrés ici et là par un frémissement démocratique soutenu par les relances associatives. L'environnement et l'urbanisme constituèrent à Bruxelles un quasi-mouvement social dans le sens où l'entend Alain Touraine, et les succès électoraux d'Ecolo témoignent avec pertinence de cette vague sociale clémente vis-à-vis des attermolements politiques du parti porté par elle.

Ce rapprochement du pouvoir, de la sphère éthique vis-à-vis de la société civile pose une série de questions qui nécessitent un affinement conceptuel, l'examen de l'histoire rapprochée et révèlent des enjeux nouveaux.

## la société civile : des précisions conceptuelles

Le concept de société civile est employé sans précision sémantique.

Le retour à la mode de ce concept témoigne d'une agitation parfois irréfléchie. La question pour la gauche est toujours de ce point de vue la question de l'Etat. Il subsiste derrière cette réitération naïve le malaise conceptuel et pratique de l'Etat- Providence.

Pour Marx et Ricardo, le concept renvoie simplement au non-Etat : la société civile est ce qui n'est pas l'Etat, avec des appréciations divergentes.

*« La société civile, énoncent Marx et Engels dans L'Idéologie allemande, est le véritable foyer, la véritable scène de l'histoire... Elle embrasse l'ensemble des rapports matériels des individus à l'intérieur d'un stade de développement déterminé des forces productives. Elle embrasse l'ensemble de la vie commerciale et industrielle d'une étape ».*

Ricardo et les philosophes libéraux comme Mandeville plaident évidemment pour une auto-régulation du social par les vertus du marché, l'Etat jouant le rôle bien connu du veilleur de nuit. On connaît par contre la position hésitante de Marx, qui de temps à autre annonce Lénine et se rapproche parfois des positions issues de sa confrontation

théorique avec Proudhon. L'analyse de la Commune de Paris, comme dictature du prolétariat, est loin d'un hymne statolâtre : c'est la capacité d'auto-organisation des travailleurs par l'association au sein de la société civile qui y est valorisée.

Hegel ne succombait pas à l'optimisme béat des libéraux : la société civile est pour lui le lieu dur de l'affrontement des intérêts privés et égoïstes au sein du marché. L'homme y vit un épanouissement partiel de par le travail et l'échange, mais l'idée suprême de la moralité, où la liberté s'effectue pleinement est l'Etat social-démocrate dont Hegel est un grand théoricien dans *Principes de la philosophie du droit*.

La société civile au sens hégélien, c'est donc ce moment intermédiaire entre la famille, lieu du coeur et de l'amour, et l'Etat, lieu de déploiement concret de la liberté.

Le mérite de la conception hégélienne vient de la dimension ternaire qui renvoie à notre quotidienneté : nous travaillons, nous vivons dans l'intimité familiale, et agissons politiquement pour une société plus juste. Rien n'est plus dangereux et plus confus que le militantisme professionnel.

L'apport de Gramsci s'avère décisif. La société civile, pour Gramsci, correspond au monde de la culture, du symbole et de l'éthique : « *L'hégémonie culturelle et politique d'un groupe social sur l'ensemble de la société comme contenu éthique de l'Etat* ». Ce qu'il caractérise par la fameuse métaphore de la guerre de position et de la guerre de mouvement. Le général ennemi croit avoir gagné la bataille en perçant le réseau linéaire des tranchées, mais ses troupes rencontrent après cette percée des réseaux de nids de mitrailleuses : « *L'Etat, écrit Gramsci, est seulement une tranchée avancée, derrière laquelle se trouve une robuste chaîne de forteresses et de casemates* ».

Autre manière d'expliquer : le capitalisme n'est pas seulement affaire d'extorsion de la plus-value au sein des rapports de force économiques, c'est aussi une imprégnation culturelle et morale des consciences, là où l'art, les media, les idéologies jouent un rôle déterminant. Ce monde où s'élaborent les protestations, des alternatives, là où se joue la bataille pour l'hégémonie, ce monde-là où les artistes, les intellectuels, les sportifs et les journalistes dessinent des perspectives, c'est le monde de la société civile. Toute véritable révolution est d'abord un changement éthique. La société civile est le champ de bataille dont l'enjeu est l'hégémonie, là où s'élaborent les consensus pratiques ou leur dissolution.

Ces précisions conceptuelles ont leur importance à travers un partage des tâches imposé à la gauche par le capitalisme néo-libéral dans sa grande victoire idéologique des *eighties*.

## un peu d'histoire rapprochée

Les années 70 traduisent pratiquement les poussées alternatives issues de mai 68 : collectifs de femmes, collectifs de travailleurs de la santé, mouvement urbain, magistrature démocratique, groupes d'enseignants. Critique radicale du mauvais Etat analysé comme père indigne ; ambivalence aussi quand on y songe rétrospectivement. S'affrontent sans que cela parvienne au concept une tendance autonomiste, d'allure proudhonnienne, et une tendance qui veut conquérir l'Etat. L'histoire d'*Hypothèse d'Ecole*, mouvement d'enseignants progressistes en témoigne : les uns veulent qu'*Hypothèse d'Ecole* devienne une machine de guerre politique imposant à l'Etat des politiques moins socialement discriminantes, les autres rêvent de clubs un peu *cocoon*, où les enseignants s'auto-organisent autour d'échanges de bonnes pratiques, et du partage d'expériences. Nous devons diagnostiquer les années 70 de ce point de vue comme dynamique associative, fleuron de la société civile au sens gramscien, et non connectée aux appareils politiques de la gauche classique. Cette dynamique est constituée de femmes et d'hommes jeunes, issus de classes sociales moyennes, et pour la plupart de milieux intellectuels non technocratiques et en voie de prolétarianisation (assistants sociaux, médecins généralistes, sociologues, psys et philosophes).

Les années 80 voient se déployer la vague néo-libérale avec une force idéologique surprenante, centrée sur la critique de l'Etat-Providence. La gauche va perdre à ce moment l'initiative et l'hégémonie : au sens gramscien, la société civile est investie par la droite idéologique, avec le renforcement de ses positions provoqué par un certain nombre de transfuges irréflechis. Ce moment est le moment de la grande moralité pour la dynamique associative : elle va s'arc-bouter et jouer en quelque sorte le rôle du camion poubelle du social. Il ne s'agit plus pour elle d'être le poisson-pilote de l'Etat ouvert, version des années 70, mais de jouer au contraire, dans des conditions ingrates, le rôle de sous-traitant honteux qui recycle les déchets de la société duale. Les Allemands ne s'y trompent pas dans la signification qu'ils apportent au concept de *Dritte Sektor* : un tissu conjonctif entre les gagnants et les exclus, ce qui permet, selon la belle expression de Bruno Ducoli, de maintenir une porosité entre le haut et le bas de cette société, de dialectiser, et toujours selon lui, de positionner la dynamique associative

dans un rôle d'écoute privilégiée des demandes sociales émanant de la société civile.

J'avais, dans un autre texte, métaphorisé la dynamique associative en tant que zone érogène du social, surface hypersensible pour le moins, qui enregistre le changement, relance et amplifie la plainte, qui module des revendications issues de consciences éclatées. Pousser la métaphore plus loin, c'est réexaminer le phallocentrisme de la gauche, la manière dont elle introjecte les valeurs de la culture dominante, en sexualisant par des lignes de partage dures, ses rôles : l'associatif, c'est la gauche conjugué au féminin. S'y retrouvent d'ailleurs une grande proportion de femmes : « Soignez les blessés du néo-libéralisme, chantez des chansons, parlez aux immigrés, poétisez les exclus, pensez, même » et d'autre part « laissez-nous surtout décider et configurer les lendemains qui doivent chanter ». Voilà les discours et les pratiques de la gauche mâle, fascinée par son homosexualité latente et le pragmatisme de ses ennemis politiques.

Les conséquences sont lourdes.

En un, la gauche y perd son âme, sa moralité, et l'éthique est déconnectée du politique. La pensée est reléguée à la venue du soir, où, comme l'écrit Hegel, toutes les vaches sont grises. L'art n'est plus révolutionnaire, porteur d'une indignation nourrie par une éthique de progrès, mais est plutôt chargé par un grattage de nombril approprié de reposer le guerrier, quand la nostalgie prend la place de l'érotique confrontation du matin, dans la chaude fraternité des saveurs des cigares, et des vraies gymnastiques de la lutte, où la sueur dépensée en commun soude des amitiés viriles, au-delà des partis, dans le confort des buvettes parlementaires.

En deux, la gauche se laisse gagner par le régime de la pragmatique généralisée : « Avoir la politique de ses moyens », « est désirable ce qui est possible » et même « le bon est le faisable ». Le cynisme réaliste consistera alors à laisser les moyens dont on dispose dicter la fin que l'on poursuivra. La technocratie y prend la place de la volonté politique. Mais, l'extrême-gauche est morte de son incapacité à formuler autre chose que des utopies inhabilitantes, paralysantes de par leur lointain paradis sans cesse différé. La force d'Ecolo par contre ayant été de formuler des utopies concrètes, au sens qu'Ernst Bloch donne à ce mot, utopies dont le commencement existe dans nos pratiques, dont la charge poétique et émancipatrice fait signe à nos pouvoir-faire immédiats.

En trois, la gauche perd cette capacité extraordinaire qu'ont les

femmes et les enfants de poser les vraies questions, de jouer les enjeux. La dimension ludique est hypercritique et subversive à sa manière, quand elle mine, en poussant la caricature, les rituels du pouvoir, ses justifications grotesques et ses emblèmes temporaires. Tout se passe comme si la gauche politique classique avait délibérément renoncé à ses capacités subversives, en les excluant même de son dynamisme, le clientélisme prenant la place de la revendication. Cette amputation de la moitié du monde reconstitue le social associatif et féminin en tant que ghetto subventionné.

Les années 90 attestent une brisure de perspectives avec le reflux partiel du social-tatchérisme. Le social redevient un enjeu jouable puisqu'il est possible de financer lucidement et crûment les appareillages et les dispositifs clientélistes. La modalité d'organisation léniniste est toujours l'ossature qui structure le déploiement de l'absence de pensée, et la prégnance des dispositifs. Il s'agit dès lors de mimer les charlots associatifs des *eighties* en rapatriant les compétences inventées vingt ans auparavant sur le terrain. Cette désappropriation modifie le sens des initiatives : des dispositifs souples, articulés sur les bastions institutionnels que constituent les communes bruxelloises quadrillent progressivement l'espace urbain.

La commune bruxelloise est pensée comme macro-dispositif dispensateur de bienfaits personnalisés dans une approche plus souple que le guichet administratif. Une politique de rénovation urbaine sélective, couplée avec des dispositifs d'insertion souple de l'Etat communal dans la société civile au sens de Ricardo, déploie ses effets. Le pouvoir bruxellois dispose d'ingénieurs sociaux, d'architectes de la cohésion sociale non démunis d'intelligence et d'intégrité personnelle, appelés à dynamiser les relais de la décision publique : ce qui est proposé à la dynamique associative est la signature d'un pacte implicite où elle accepterait d'oeuvrer en collaborant avec les dispositifs mis en place.

La question est d'importance car le *new deal* proposé à la dynamique associative est d'essence démocratique et légitime. Démocratique, parce qu'il émane d'un pouvoir exécutif constitué au sein d'une majorité élue, selon les règles de l'Athènes de Périclès, métèques exclus. Légitime, parce qu'il s'agit d'un usage bien fondé des deniers publics. Tout usage des deniers publics doit être évalué, contrôlé et affecté selon des directives émanant de la puissance publique. Ce *new deal* positionne la dynamique associative à l'intersection de la sphère étatique et de la société civile au sens de Ricardo. L'offre émanant de la puissance publique ouvre un marché de l'aide, un marché de l'insertion, un marché du socio-culturel, où la dynamique associative se précipite selon des

modalités et des mentalités proches du petit boutiquier poujadiste. Cette situation est regrettable car elle n'est pas pensée ; elle fait plutôt l'objet d'un refoulement dispersé dans la nébuleuse. Un « chacun pour soi » touchant par son amateurisme avoisine de nouvelles conversions, voire une connection d'une dynamique autrefois indépendante qui à ce jour célèbre discrètement les bienfaits rassurants de l'inféodation.

Le méfait durable qui s'installe est une pilarisation moins souple qu'auparavant et l'octroi de subventions selon des critères d'allure incontestablement partisane. Il s'agissait auparavant d'être libre avec les exclus, et chacun apprend maintenant les pratiques humiliantes de la dépendance rapprochée, virus que le vassal inocule aussitôt à ceux qu'il est implicitement chargé de guider efficacement vers le bon bulletin de vote.

Le côté positif de ce pacte, qui reste encore implicite, sélectif et discret serait de plusieurs ordres.

En un, ce pacte devrait être formalisé comme tel, à partir d'une avancée politique de la majorité politique qui rencontre une dynamique associative ressaisie et pensante pour elle-même.

En deux, ce couplage Etat-société civile au sens gramscien pourrait traduire opérationnellement une civilisation de l'Etat régional et une politisation de la société civile au sens de Ricardo.

En trois, nous pouvons penser pour la première fois d'une nouvelle manière la réalisation du bloc historique, à partir de Gramsci et dans une nouvelle perspective.

## **une version bruxelloise du bloc historique**

Le bloc historique est sans doute la molécule conceptuelle centrale de l'oeuvre gramscienne. Molécule parce que s'y soudent dans un agencement structuré des concepts plus connus et davantage pensés : l'intellectuel organique opposé à l'intellectuel traditionnel, et la notion centrale d'hégémonie. J'ajouterai à ce savant cocktail la Région dont je formule le concept comme « Hôpital éthique du capitalisme ».

L'oeuvre de Gramsci se déroule effectivement dans une dramatisation de la lutte des classes, à partir de son accélération. Aux conseils ouvriers de Turin de 1920, succède la vague déferlante du fascisme et la marche de Mussolini sur Rome. Gramsci est le Racine des passions

politiques, alors que les rôles d'écriture qui nous sont réservés et que l'on doit tenir sous peine de tomber dans l'autisme idéologique, nous confinent à Maigret, nous suggérant d'écouter les modulations microscopiques de l'aliénation. La lutte des classes s'exprime maintenant à travers les retards et les absentéismes, à travers le vandalisme, à travers les souffles dévoyés du lepénisme, symptômes déformés d'une lutte repoussée dans les infrastructures freudiennes de l'inconscient social.

L'intellectuel organique effectuera la soudure éthique-culturelle entre les luttes centrées sur l'accumulation et leur expression dans le symbole. C'est l'intellectuel organique, caractérisé comme collectif, qu'il faut baptiser en tant qu'opérateur d'hégémonie. L'hégémonie est elle-même un surgelé composé de deux escalopes : la *dominazione* et la *direzione*. La soudure de ces deux concepts apparaît ainsi : « *Si l'hégémonie est éthique-politique, elle ne peut pas, écrit Gramsci, ne pas être aussi économique, ne pas avoir son fondement dans la fonction décisive que le groupe dirigeant exerce dans le noyau essentiel de l'activité économique* ».

La situation qui nous pose ici maintenant est une situation clairement hégémonique : le capitalisme comme concept global domine les procédures et les modalités d'accumulation du capital (*dominazione*) et a pris la direction des symbolisations culturelles (*direzione*). Le repli sur soi et la quête narcissique des états de béatitude signifient clairement la victoire culturelle temporaire du capitalisme. Ce scénario est gagnant tant que les processus redistributifs financeront l'entretien des niches privées (de sens) pour une majorité significative des électeurs : la politique du logement moyen à Bruxelles avec rehaussement du plafond d'accessibilité au logement social en est le témoin et le symptôme.

C'est à partir de ces considérations générales qu'il faut penser deux éléments à souder – la Région et l'association – dont la liaison conceptuelle doit prendre la forme de deux impératifs catégoriques : « Agis politiquement de telle manière que la Région bruxelloise devienne pratiquement l'hôpital éthique du capitalisme » et « Agis de telle manière que la dynamique associative joue le rôle d'intellectuel organique de la société civile au sens hégélien du terme ».

## **la région bruxelloise : hôpital éthique du capitalisme**

La Région bruxelloise est encore une ville, c'est-à-dire qu'elle procède à des agencements qui lient dans la proximité plusieurs éléments : accumulation et structuration des réseaux (gaz, eau, téléphone, fibre



optique, électricité, transports en commun, espaces publics), des capitaux (financiers et industriels), des structures d'enregistrement (la presse et le corps des personnes), des structures de mise en écho (la presse et les bavardages urbains), le binôme rapproché de la décision politique et de l'effectuation technique.

La ville que nous connaissons n'est pas la ville du despote souverain qui prélève des segments glorieux (architecture, consommation improductive) sur le corps laborieux de la campagne, elle est plutôt un point relais de connection sur le réseau mondial du capitalisme. Ce point lui-même microprocesse son opérativité de relais par des dispositifs disciplinaires qui tissularisent l'ensemble de son corps par diverses filières et dispositifs : la sanction majeure pour le récalcitrant est la disjonction, la distinction suprême le branchement. « Etre branché » signifie l'accès aisé à tous les réseaux, l'insertion dans les capillaires où passent les flux d'information discrète dont les initiés tireront les meilleurs profits. « Etre exclu » n'est rien d'autre que de se voir supprimer son abonnement, à la bibliothèque communale, se voir couper l'eau, le gaz, l'électricité, se voir expulsé de son logement même.

La Ville-Région maîtrise un certain nombre de ses réseaux de par ses budgets et ses compétences. L'impératif éthique est donc de penser et d'agir la démocratie en termes de redistribution de biens d'usage collectif par le canal de réseaux, d'alimenter les zones dépressives caractérisées en tant que collection d'habitants disjonctés ou en voie de rupture d'abonnements. Cela indique les liens privilégiés qui existent dans une ville-région entre l'éthique, la politique et la technologie domestiquée pour des fins universelles. Le pouvoir-faire de la technique donne à l'éthique la tâche de se penser par le moyen terme de l'action politique. La démocratie n'est pas, de ce point de vue, uniquement affaire de procédures formelles définissant le cadre de l'éthique conversationnelle mais aussi distribution de biens à vocation universelle : la santé, l'éducation, tout cela à travers l'animation positive d'équipements collectifs tels que l'espace public, le tramway, la bibliothèque, le terrain de sport, le parc. L'action du Pouvoir public est donc dans cette perspective de corriger de l'extérieur les distributions inégalitaires provenant de la version actuelle du marché où domine le capitalisme. Le marché est phagocyté par le capitalisme selon la perspective dessinée par Braudel : procédure rationnelle d'accaparement du profit en vue d'une accumulation privée de sens et de collectif.

## la dynamique associative : l'intellectuel organique de la société civile hégélienne

L'intérêt du concept hégélien de la société civile est que cette dernière est pensée comme moyen terme entre la famille et l'Etat. Notre hypothèse est double. Une société se juge de par le sort qu'elle réserve à ses exclus. Etre exclu, quand nous acceptons de penser dans le moule hégélien, c'est être rembarqué dans l'espace racorni et forcé de la famille, de l'intime. Ne plus avoir accès à la société civile hégélienne ni à l'Etat : ne pas pouvoir jouer dans le marché, ne pas pouvoir être socialiste, écolo, ou libéral, ne pas pouvoir voter, ne pas avoir de pairs.

Le destin de la dynamique associative est de rendre – et c'est de cette manière-là qu'elle peut jouer son rôle d'intellectuel organique nouvelle manière – les membranes poreuses entre la famille, le marché et l'Etat, en d'autres termes, entre le confinement privé et la sphère publique, décomposée en marché et Etat.

Son organicité est celle d'être un humidificateur de membranes, de pratiquer des ouvertures, là où l'air du temps transforme les décideurs et les gageurs en Vauban politiques et économiques.

La dynamique associative a pour ce faire plusieurs cartes à jouer à travers une modélisation de ses figures, contrastées et plutôt esquissées dans ce qui suit.

## modèle associatif et configurations actuelles de l'éthique

L'éthique contemporaine est tenue à un *aggiornamento* radical : toute la tradition, d'Aristote à Kant, pense l'éthique dans un champ rapproché et intersubjectif. Il s'agit de penser le « je-tu », ici et maintenant. La fameuse dialectique hégélienne du maître et de l'esclave illustre bien ce face-à-face des consciences en lutte dans un même champ. Les pouvoir-faire de la technique et la technique du « laissez faire la technique qui arrangera tout », sont les maîtres-mots d'un capitalisme immoral dont la décharge de Mellery est le symptôme. L'écologie non intégralement politique soigne les hémorroïdes du capitalisme et est obnubilée par son anus irrité : comment recycler les merdes et où poser la vaseline, à quel moment ?

Ces techniques anales sont à la portée d'un environnementalisme capitalistique à court terme qui fait payer les dégâts en externalisant ces surcoûts sur plusieurs générations. L'éthique est donc confrontée à la pensée de son élargissement. Elle n'est donc pas, et ne doit pas être, malgré la fine analyse de Pareto, une rhétorique sociale à usage de la petite bourgeoisie dont le destin se pense en termes de trajet individuel. L'éthique doit être pensée en tant qu'instauration de la raison dans le monde, à charge pour l'éthique politique de penser et d'agir les modalités pratiques de cette instauration.

Les modalités pratiques de cette instauration, c'est pour la dynamique associative autant de modèles configurés à sa disposition et qui lui permettent de s'orienter dans la pensée et dans la pratique.

### le modèle « TOCQUEVILLE »

*« Il n'y a pas de pays où les associations soient plus nécessaires, écrit Tocqueville, pour empêcher le despotisme des partis ou l'arbitraire du Prince, que ceux où l'Etat social est démocratique ».*

La pensée de Tocqueville nous indique que la liberté de s'associer permet *« d'affaiblir l'empire moral de la majorité »*. Le second objet des associés est *« de mettre au concours et de découvrir les arguments les plus propres à faire impression sur la majorité : car ils ont toujours l'espérance d'attirer à eux cette dernière et de disposer ensuite, en son nom, du pouvoir »*.

Ce qui est pensé par Tocqueville est le contrepouvoir, non pas à l'intérieur de l'enceinte de l'Etat, mais dans la société civile, toutes caractérisations confondues.

Cependant, cette caractérisation du contrepouvoir renvoie à des dérives que nous connaissons, et au concept d'association en tant que niche micro-totalitaire : *« Les membres de ces associations répondent à un mot d'ordre comme des soldats en campagne ; ils professent le dogme de l'obéissance passive, ou plutôt, en s'unissant, ils ont fait d'un seul coup le sacrifice entier de leur jugement et de leur libre arbitre : aussi règne-t-il souvent dans le sein de ces associations une tyrannie plus insupportable que celle qui s'exerce dans la société au nom du gouvernement qu'on attaque »*.

Tocqueville poursuit et l'on croirait voir à l'oeuvre un fin analyste de l'associationnisme bruxellois : *« Cela diminue leur force morale. Elles*

*perdent ainsi le caractère sacré qui s'attache à la lutte des opprimés contre les oppresseurs. Car celui qui consent à obéir servilement en certains cas à quelques-uns de ses semblables, qui leur livre sa volonté et leur soumet jusqu'à sa pensée, comment celui-là peut-il prétendre qu'il veut être libre ? »*

Que retenir de la position toquevillienne pour ce qui nous concerne ? Une problématisation et une exigence.

L'espace ouvert à la problématisation est le destin même de l'association dans la République parlementaire bruxelloise : l'association doit-elle être, et comment, écho d'une minorité opprimée, et selon quelle médiation ?

L'exigence est celle de la démocratie interne. Le problème se redouble quand l'association est créatrice d'emploi : on y voit trop souvent un Conseil d'Administration secréter une institution totalitaire avec pratique asiliaire à la clé, institution asiliaire si bien caractérisée par Goffman dans *Asiles* : disparition du partage privé-professionnel, exploitation des travailleurs au nom d'une idéologie militante imposée, interprétation paranoïaque des esquisses de pensée autonome, définition fermée d'une idéologie univoque, proscription soupçonneuse à l'égard du travail de la métaphore, produisant *in fine* un dogmatisme sclérosé.

Le modèle toquevillien signale des directions mais n'indique pas les articulations qui pourraient enrichir le concept d'intellectuels organiques, version bruxelloise. Il faut pour cela migrer dans la pensée et passer le Rhin.

## **Max WEBER et les communautés urbaines médiévales**

Les Communautés urbaines médiévales ont revendiqué une indépendance illégitime : elles révolutionnent de l'intérieur et par foyers l'espace politique et juridique médiéval, accomplissant réellement le mot d'ordre ultérieur de Che Guevara : « *Allumer partout de nouveaux foyers révolutionnaires* ». Ces noyaux révolutionnaires urbains produisent une indépendance politique en créant une légitimité nouvelle, une nouvelle autonomie, et les conditions pratiques d'une autocéphalie.

Créer une nouvelle légitimité signifie pour la dynamique associative forcer la main à l'Etat pour qu'il prenne en compte un besoin nouveau, qu'il connaisse et reconnaisse de nouvelles plages du risque social, qu'il

accepte de le prendre en charge partiellement. Veut-on un exemple ? La Belgique compterait 100.000 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : 1 % de la population, avec ses accompagnants, est confronté à un ensemble de problèmes dramatiques. Des associations de parents d'alzheimériens se créent, contactent des gérontologues, des hospices, des CPAS, alertent les Ministres de la Santé. Le problème social et thérapeutique n'existe véritablement que s'il est reconnu, transformé en dispositif juridique, en lignes budgétaires, lorsqu'enfin les pouvoirs de l'Etat sont mobilisés pour y changer quelque chose.

Ce qui est en jeu ici, et Weber le caractérise finement, est une innovation révolutionnaire qui pratique l'usurpation par une fraternisation fondée sur un serment. Comment caractériser plus finement l'action de la dynamique associative ?

Elle usurpe, comme dans les années 80, le rôle classique de l'Etat-Providence, en s'instituant infirmier du social, médecin sauvage qui distribue plantes et massages, au lieu du traditionnel antibiotique à large spectre. Cette capacité de faire s'effectuer par des conjurés, des citoyens qui jurent ensemble et jouent encore dans l'avant-dogme, quand la grâce de la pensée matinale ne s'est pas encore ossifiée dans les unanimités forcés.

Nul doute enfin que l'action de la dynamique associative bruxelloise ait contribué à l'autocéphalie, c'est-à-dire pour nous à une régionalisation démocratique avec un Parlement et un exécutif responsable devant lui. La mise en place de la Région est tributaire de la bruxellisation des enjeux positionnés par une perspective de maîtrise localisée : nous n'avons pas encore l'habitude de nous adresser à nos parlementaires, et nous n'en n'avons pas encore fait le siège.

Le modèle wébérien est une possibilité en partie exploitée par la dynamique associative : il se résume plus simplement dans une métaphore biblique qui positionne la dialectique entre le prophète et le Roi. Le prophète anticipe les devenirs possibles de la Communauté en critiquant le pouvoir et son exercice en dehors de l'enceinte du Palais. Certes, cette critique est au départ fragmentée, manquant l'universel : les uns prêchent transports en commun en démonisant les cyclistes, les autres un urbanisme de logement en faisant l'impasse de la culture et des équipements collectifs, les derniers enfin agitent l'insertion socio-professionnelle sans se préoccuper des conditions environnementales négativement discriminantes.

Il appartient au Pouvoir politique régional d'oeuvrer aux fins de forcer

par le pacte la dynamique associative à agir son universalisation possible : le moment même de l'universalisation sera évanescant dans la mesure où l'association est une enceinte fragile et poreuse sommée de reconstruire périodiquement sa légitimité éphémère. Elle est alors pensée en tant qu'école des cadres de l'appareil politique en un double sens. Elle fournit aux partis politiques leurs cadres après un écolage non rétribué et construit les cadres précompréhensifs, les armatures intellectuelles dans lesquelles les décideurs de demain essayeront de penser et d'orienter leurs actions, quand il ne s'agit pas dans une version d'allure pessimiste d'en retenir uniquement les discours.

### **modèles anglo-saxons et allemands : quand l'associatif se pique et se frotte au marché**

L'associationnisme anglo-saxon, pour peu qu'on me concède le bricolage d'un idéal-type, est alimenté par deux sources : le volontariat bénévole et le marché de la charité. Cette démarche s'inscrit dans la tradition d'une société civile forte qui prend en charge les tâches de sa régulation. Ce qui est en jeu est le *self*. Groupes d'entraides horizontaux, collectifs autonomes de malades, appel à la charité du public pour approvisionner financièrement des fondations qui jouissent de la déductibilité fiscale. Y opère le concept pur du militantisme : distraire une partie de son temps libre pour le consacrer à la réalisation d'objectifs qui dépassent le cadre de sa vie privée.

Si l'on veut bien y réfléchir, ce modèle a un bel avenir devant lui : le développement du marché de la charité s'interprète à partir de la condition post-moderne. La perte de sens des grands récits fondateurs, la non croyance au sens supposé d'une quelconque histoire s'accompagne d'une socialisation accrue du risque lié aux impératifs technologiques de la croissance productiviste.

Le néo-libéralisme manifeste ici son inconséquence : réclamer, dans le dire, de l'Etat qu'il se confine au rôle du veilleur de nuit, et dans le faire, lui imposer d'assurer la collectivité contre le risque d'une technologie sans cesse plus coûteuse, plus envahissante mais qui lui procure des surprofits. L'Etat est tendanciellement incapable d'assurer les frais de cette socialisation croissante : mal outillé, discrédité, incrusté de nominations partisans, l'Etat doit en outre faire face à une offensive discréditant l'éthique fiscale. L'émission *Les grands travaux inutiles* payant là un lourd tribut d'ambiguïté : ce qui est critiqué est davantage le corps de l'Etat sans distinction que des décisions politiques partisans et souvent soudoyées.

Dans cette perspective anglo-saxonne, le monde associatif élabore des techniques de marketing visant à étendre et à ratisser le marché de la charité en utilisant largement les services d'un personnel bénévole. Ce modèle opère déjà chez nous à travers les pratiques de *Greenpeace* par exemple.

Le troisième secteur – *Der Dritte Sektor* – allemand procède d'une autre manière. S'y développent des micro ou méso-initiatives économiques organisées alternativement par le mouvement coopératif, et bénéficiant des subsides de soutien en provenance des *Länder* ou de l'Etat. Ces coopératives développent un marché de services (rénovation urbaine, restaurants), des media avec des prix de vente comparables au marché classique mais avec un service défini comme accès personnalisé et autonomisant aux biens. La pratique de l'auto-rénovation urbaine est systématiquement encouragée. Le surcoût du service produit est pris en charge par l'intervention financière de la puissance publique.

Ces coopératives de services sont partiellement autogérées avec participation des utilisateurs aux décisions d'investissement et au fonctionnement quotidien. Ce troisième secteur allemand, en 1988, a produit 9 % du Produit Intérieur Brut de l'ancienne République Fédérale, c'est dire à quelle portée significative situer son action. De pareilles avancées se développent timidement à Bruxelles : des media comme *Defipresse* ou *Ville et Habitant* rivalisent avec le secteur de presse classique par le sérieux de leurs informations et la qualité de leur présentation. Un restaurant organisé par le CEHR d'Ixelles, l'ARPEGE, distribue quotidiennement des repas de qualité à des prix démocratiques. Les Entreprises d'Apprentissage Professionnel (EAP) développent, à partir d'une concrétisation de la pédagogie Freinet, des secteurs d'intervention économique à partir des classes-chantiers et des classes-ateliers.

Ces initiatives peu subsidiées réservent à leurs opérateurs une réelle possibilité d'insérer les exclus dans des procédures *soft* de réinsertion sociale, où l'anorexie relationnelle est progressivement guérie par une revalorisation de soi à travers un travail vécu comme peu alléant. La maîtrise de soi, pense Hegel à propos de l'esclave, passe par la maîtrise du processus de travail. L'angoisse intérieure se transmute dans une libération acquise à travers des processus de maîtrise de l'environnement immédiat.

Le modèle anglo-saxon et le modèle allemand positionnent la société civile au sens hégélien par rapport à la société civile au sens de Ricardo : la dynamique associative assure alors la porosité entre le marché et la famille forcée, elle dialectise l'autisme social vis-à-vis de son ouverture

dans et par le travail. Elle joue bien ce rôle d'intellectuel organique entre trois termes : le marché, l'Etat et le secteur exclu de la société duale.

La question non résolue, à la fois sur le plan de la pensée et de l'action, est celle de la confection identitaire, de la fusion au sein d'un groupe porteur de revendications collectives. Comment, en d'autres termes, penser et agir des alliances opérationnelles qui soudent un nouveau bloc historique ? Quel parti politique est capable, à partir de processus démocratiques et non démagogiques, de fédérer les poussières de malheurs individualisés ? Le Parti Socialiste et Ecolo essayent sans doute de solutionner cette mise en impasse.

### modèle bruxellois majoritaire et déclinant

La dynamique associative bruxelloise est encore organisée selon un modèle fonctionnel majoritaire mais déclinant. L'association type est subsidiée pour des objectifs fondateurs qu'elles s'est fixée *in illo tempore*, au temps béni des levers de soleil soixante-huitards. Elle était, jusqu'en juin 1989, faiblement contrôlée et son acidité critique apparaissait dans la sphère de la représentation, par voie de presse ou de manifestations culturelles, lui conférant un surcroît de prestige et de valorisation.

L'émergence d'une majorité politique légitime et rapprochée risque de mettre un terme à ce petit jeu que les décideurs d'aujourd'hui trouvaient hier fort sympathique. Autre manière de suggérer que les demi-kamikazes des *eighties* ont roulé, par une ruse de la raison, pour les Empereurs d'aujourd'hui. On doit bien rigoler dans les chaumières du pouvoir régional, d'autant plus que des transfuges éclairés, ayant rapidement troqué la tenue du braconnier pour celle du garde-chasse, connaissent l'animal, ses faiblesses, ses lâchetés, et ses érections politiques temporaires.

Cela signifie pour cette dynamique associative un choix douloureux cadré par une mise en dilemme : « Ou je renonce à mon âme critique, et je subsiste temporairement à partir de carottes parcimonieusement distribuées, ou je continue ma révolte auparavant plus aisée, et je crève financièrement, subsides taris ».

Comment solutionner ce dilemme ?

Plusieurs pistes subsistent pour l'ingénieur social inventif.



En un, s'inspirer pratiquement des modèles allemands et anglo-saxons.

En deux, pratiquer des stratégies de *lobbying* plus souples, plus personnalisées et plus discrètes, versant par là, dans le confidentialisme conspirationiste : « Le décideur et moi savons ce qu'il convient de faire après un bon cognac ».

En trois, et c'est plus modeste, diversifier ses sources de subsidiation, et garder un potentiel suggestivement agressif qui s'exprime poliment par voie de presse.

Il est un fait que l'hégémonie socialiste sur la majorité politique garde plus que des traces de son jacobinisme atavique : l'association est la cristallisation d'un corps intermédiaire entre le sujet et l'Etat. Son moule est la congrégation religieuse où l'adhésion requise est définitive. La loi française de 1901 qui annonce notre loi de 1920 sur les asbl est précise sur ce point : « *La philosophie de la loi, écrit Jacques Lon, insiste sur les trois notions complémentaires de contrats, d'engagements volontaires, et de durée limitée* ». Les individus associés sont égaux, peuvent partir quand ils le souhaitent, et agissent sans esprit de lucre. Cette loi porte condamnation de la forme congrégationiste dans lequel le voeu d'obéissance aliène la liberté de l'individu.

Cependant, cette concession à la liberté d'association est le moule pré-requis pour le déploiement de la dynamique sociale et chrétienne. Il y aurait, en copiant Max Weber, à écrire *L'éthique catholique et l'esprit de l'associationnisme*. La base volontaire de l'engagement altruiste, le dévouement par les oeuvres, la mise à disposition d'un sens ultime aux actions posées, offrent aux catholiques progressistes l'ouverture d'un espace de dialogue et d'action. Ce modèle, dont les mutations opèrent dans la longue durée, est inadéquat et gênant pour la nouvelle dynamique politique régionale.

## modèle bruxellois émergeant

Le modèle socialiste-jacobin est battu en brèche par une nouvelle génération socialiste respectueuse de la dynamique associative pourvu qu'elle soit mise en tutelle. Ce qui est pensé et agi par là est une modalité d'articulation précise par dispositif entre l'Etat et la société civile au sens gramscien : les Missions Locales, les foyers culturels, une armée associative mexicaine dans ses proportions mais allemande par sa discipline réalisent l'organicité : c'est à un véritable « promis » historique que nous

assistons. Le pouvoir communal est chatouillé de l'extérieur par des vigiles, voire gouverné à l'italienne par des podestats qui rendent compte en hauts lieux des pratiques jugées trop routinières ou trop bureaucratiques.

Ce qui est promis par là est l'établissement d'une conservation électorale durable par la distribution efficace et personnalisée du service : des opérateurs sociaux dynamiques distribuent avec compétence des opportunités qui conduisent à la santé, au logement, que les P.P.A. organisés et conçus par les mêmes enlèvent ailleurs. Cette dialectique du don guérissant les raretés organisées par le donneur lui-même suggère la pratique et le concept d'un racket bienveillant. Nul ne serait mieux servi que par celui qui détient le pouvoir légitime de vous priver de ce qu'il estime avec vous comme exigible de vos droits. L'habilité politique consiste ici à faire vénérer Jupiter plutôt que Janus.

### « KANT, reviens, ils sont tous fous »

*« Or, j'entends de tous côtés cet appel : ne raisonnez pas ! L'officier dit : Ne raisonnez pas mais faites des manoeuvres ! Le Conseiller au Département du fisc dit : Ne raisonnez pas mais payez ! Le prêtre dit : n:ne raisonnez pas mais croyez ! Ici il y a partout limitation de la liberté » (Kant, Qu'est-ce que les lumières).*

Dans les années 70, nous appelions Lénine à la rescousse sans déterminer clairement s'il s'agissait du Lénine de *Que faire* proche d'un Kautsky statolâtre (la statolâtrie est une expression valorisée par Gramsci), ou du Lénine plus libertaire de *L'Etat et la révolution*. Il s'agit pour nous, devant l'effondrement pratique d'un modèle global, de reconstruire à partir de nouvelles données et de s'orienter dans la pensée.

Le socle doit impérativement rester la démocratie, caractérisée en tant que procédures formelles (éthique conversationnelle, respect dialogique de l'interlocuteur) et en tant que contenu.

Les procédures formelles de la démocratie sont des règles du jeu, qui définissent la possibilité même de jouer : impossible de jouer aux échecs si l'un des deux partenaires décide subitement de modifier la règle de déplacement du fou ou de la reine. Les règles sont donc constitutives dans le sens où elles permettent pratiquement de jouer, et normatives dans le sens où l'on est tenu de les respecter si l'on veut jouer. La réforme de l'Etat a donné à Bruxelles un jeu de règles qui

permettent de mieux jouer dans la démocratie : d'habiles joueurs ont mis en place des stratégies qui appartiennent à la guerre de positions par le bastionnage de l'Etat régional, et à la guerre de mouvements, par un pragmatisme dynamique. Ce jeu nous promet un long exercice de pouvoir pour ceux qui l'occupent, et c'est avec eux qu'il nous appartient de polémiquer, de dialoguer, de pactiser.

La démocratie n'est pas seulement caractérisée en termes de procédures mais aussi en termes de contenus. En d'autres termes, il faut mentionner cette aspiration universelle et illimitée précontentue en quelque sorte dans l'espace de la démocratie : elle ne vaut véritablement que pour tous, avec une participation sans cesse invitante à ceux qui en sont exclus.

La participation de tous relaie trois exigences. La première est que tous puissent apparaître dans l'espace public défini comme espace de la représentation. La seconde est que la procédure formelle n'exclue pas du débat, de l'habitation, une minorité significative des habitants, tels les immigrés, qui contribuent pour leur part, à l'utilité publique. La troisième est que l'Etat distribue des biens qui relancent et confortent l'exigence démocratique : l'instruction, la santé, l'environnement sain, les transports en commun accessibles à la communauté, la participation aux débats publics.

Nous devons pour cela éviter la démonisation du pouvoir : nous l'avons choisi, majoritairement, il nous a donné quelques preuves de sa pratique progressiste, notamment en matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle. La tâche de la dynamique associative de ce point de vue est de se représenter dans la sphère publique en présentant ses analyses, ses suggestions, ses critiques. Il lui appartient sans doute de jouer le rôle de l'instituteur du politique car « l'éducateur a besoin d'être éduqué ». Notre classe politique régionale a fort à faire avec ses divers compromis institutionnels : ces derniers ne devraient pas émanciper le pouvoir de sa tâche de relancer les solidarités primordiales.

L'objectif clair de la majorité politique est de gagner la société civile au sens gramscien parce qu'elle ne peut que timidement hétéroréguler la société civile au sens de Ricardo. Le projet de « gagner » la société civile s'effectue durant la temporalité d'une législature à travers un complexe de médiation ou de relais où le pouvoir politique régional rencontre chaque jour la dynamique associative à la croisée de ses chemins.

Le premier bilan de l'avancée politique régionale est cependant de

notre point de vue peu réjouissant : la rencontre Etat-société civile se subsume pour nos décideurs sous le concept global de mise en tutelle. « *L'état de tutelle, écrit Kant, est l'incapacité à se servir de son entendement sans la conduite d'un autre* ». Cette mise en tutelle est le reflet d'une certaine démission de la société civile bruxelloise et de la trahison des clercs : « *Si j'ai un livre qui a de l'entendement à ma place, écrit Kant, un directeur de conscience qui a de la conscience à ma place, un médecin qui juge à ma place de mon régime alimentaire, etc... je n'ai pas moi-même à fournir d'efforts. Il ne m'est pas nécessaire de penser dès lors que je peux payer, d'autres assumeront mieux à ma place cette fastidieuse besogne* ».

## **adresse à la nation associative bruxelloise**

Associations bruxelloises, vous avez montré pendant longtemps votre dignité, en préparant notre présent. Notre régime parlementaire, plus démocratique, notre urbanisme, moins destructeur, nos écoles moins inégalitaires résultent de votre action obstinée durant deux décennies.

Associations bruxelloises, vous avez critiqué dans l'espace public et dans la représentation les processus qui altèrent la constitution et la persistance de la dignité humaine.

Associations bruxelloises, vous avez tissé dans la société civile mille liens de solidarité, inventé à votre manière les épures d'un monde meilleur, formulé des utopies concrètes et réalisables.

Associations bruxelloises, vous avez symbolisé par la création culturelle des questionnements, des angoisses et ouvert de nouveaux chemins.

Associations bruxelloises, votre légitimité ne se maintiendra aujourd'hui que par ce qui a constitué hier votre dignité : un usage public et critique de la raison pratique qui invente sans cesse de nouvelles modalités d'émancipation pour tous les habitants, citoyens ou résidents.

Associations bruxelloises, vous êtes maintenant posées à côté d'un pouvoir fort, démocratique et légitime, que vous avez contribué à créer, pouvoir fort qui risque de vous mettre en tutelle.

Associations bruxelloises, « *on est soi-même responsable de cet état de tutelle quand la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage de s'en servir sans la conduite d'un autre. SAPERE AUDE ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières !* » (Kant).

## livres

### *Le grand tumulte ?*

Samir AMIN, Giovanni ARRIGHI,  
André GUNDER FRANK, Immanuel WALLERSTEIN

Editions La Découverte, « Textes à l'appui / série Economie »,  
Paris 1991, 212 pages, 120 f.f.

Ils sont quatre – quatre vieux complices – à signer ce livre, qui fait suite à leur *La crise, quelle crise ? Dynamique de la crise mondiale*, qu'ils avaient fait paraître en 1982. Il s'agit d'Immanuel Wallerstein, Giovanni Arrighi, Samir Amin et André Gunder Frank (cités dans l'ordre de leur entrée en scène), responsables chacun d'un chapitre.

Le sous-titre de l'ouvrage cible le tumulte : « les mouvements sociaux dans l'économie-monde ». A dire vrai, la terminologie varie selon les signataires : Wallerstein privilégie le terme « mouvements antisystémiques », Arrighi parle plus volontiers de « mouvements sociaux », Amin de « mouvements populaires » et Gunder Frank de « mouvements nouveaux » ou « autres ». L'essentiel c'est que tous quatre apportent un éclairage souvent original sur les caractéristiques et la portée des luttes contemporaines contre l'oppression, la misère, l'injustice, aussi bien dans les pays capitalistes développés que dans les pays qui se disaient du « socialisme réel » et dans le tiers monde.

Un point de départ commun : 1789, avec les immortels mots d'ordre Liberté, Egalité, Fraternité, qui sont, écrit Wallerstein, « les bases des thèmes idéologiques du monde moderne ».

Que sont ces mots d'ordre devenus ?

S'il est établi que le socialisme n'est nulle part réalisé, les luttes ouvrières, nationales, paysannes, féministes, écologistes, populaires qui se sont déroulées depuis 1789 ont bien évidemment pesé sur le cours de l'Histoire, en dépit de leurs ambiguïtés. Aujourd'hui et demain, estiment nos auteurs, les mouvements sociaux – à condition qu'on en

donne une définition très large – peuvent être « *le levier décisif, le lieu décisif de la transformation de la société* ».

C'est à notre sens, un des mérites majeurs de cette quadruple réflexion de montrer ce que les formes de lutte « non-classiques » ont de nouveau par rapport aux luttes « classiques » – prolétariennes ou nationales, centrées sur l'Etat – et d'en montrer les potentialités transformatrices.

1789, nous l'avons dit, sert de première référence. La date de 1945, elle, marque un tournant. Elle ouvre une période qu'I. Wallerstein caractérise de la manière suivante : le monde occidental (Italie exceptée...) est celui où l'héritier direct des luttes antérieures est le parti social-démocrate ; le monde des pays socialistes est celui où un parti communiste est au pouvoir ; dans le tiers monde, c'est le mouvement de libération nationale qui anime les luttes antisystémiques. Dans les trois cas, la période de l'après-guerre apportera de notables succès, et « *l'objectif premier des mouvements systémiques du XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir la prise du pouvoir, avait été effectivement atteint* » (I. Wallerstein, p. 33). Mais qu'en est-il des transformations concrètes de société, au-delà de l'occupation du pouvoir et de la raison d'Etat ? De grand progrès sont réalisés dans l'éducation et la santé publiques, l'élévation du niveau de vie est évidente, mais l'écart entre revenus ne se comble pas et le bilan est pauvre en matière de libertés. C'est dans ce contexte qu'est né d'abord UN mouvement de contestation, ensuite DES mouvements divers, centrés sur divers thèmes – droits des femmes, défense de l'environnement, antiracisme, etc.

Les quatre auteurs ont beaucoup fréquenté Marx et cette intimité les amène à des lectures critiques tout à fait stimulantes : I. Wallerstein détecte « *nichées au coeur de l'analyse marxiste* » deux ambiguïtés : c'est d'une part la tension entre déterminisme et volontarisme, et d'autre part, le rôle de la conscience humaine et de la « *fausse conscience* ». Arrighi perçoit dans le *Manifeste communiste* une contradiction entre la condamnation à terme de la bourgeoisie, « *incapable de régner* », et la désespérance du prolétariat, réduit à la misère. Amin se demande si face aux échecs liés à une certaine conception du « socialisme scientifique », le socialisme utopique n'a pas des vertus que Marx n'avait point décelées...

Qu'on se rassure : ce livre ne relève pas de l'exégèse biblique. Si le langage de bois sévit par-ci par-là, l'analyse des mouvements sociaux est vivante et la polémique amène. Au demeurant, la tonalité du recueil est optimiste, trop optimiste diront certains. Certes, les auteurs voient

---

lucidement que si les divers mouvements, souvent fractionnés d'ailleurs, sont en expansion, il leur manque quelque chose d'essentiel : une stratégie politique. Mais Amin, Arrighi et Wallerstein estiment qu'un épuisement de l'économie-monde est très probable au XXI<sup>e</sup> siècle. Gunder Frank est à cet égard plus réservé \*. Ensemble ils réaffirment une profession de foi antérieure : « *Un autre système mondial, meilleur que celui-ci, reste pour nous possible (mais non certain).* »

R. L.

\* D'autres différences d'appréciation sont perceptibles entre les auteurs ; ils en dressent un petit inventaire à la fin du volume.

## Mediamensonges

sous la direction de Gérard DE SELYS  
EPO Dossier - Bruxelles, 1990 - 150 pages, 598 F.

Gérard de Selys et les Editions EPO ont pris une salubre initiative en publiant, sous le titre *Mediamensonges*, un dossier sur les manipulations et la désinformation dont se rendent coupables – ou au moins complices – un certain nombre de journalistes.

Le dossier renvoie d'entrée de jeu à la notion d'objectivité, tarte à la crème rance, mais encore volontiers servie aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Nous sommes aussi convaincus que G. de Selys – et depuis longtemps – que l'objectivité, ça n'existe pas. Mais moins affirmatifs que lui pour estimer qu'on parle davantage aujourd'hui d'« impartialité », d'« intégrité », bref qu'un certain discrédit pèserait sur la notion d'objectivité.

Quoi qu'il en soit, de profonds changements sont intervenus dans le monde de l'information et dans le métier de journaliste.

Les fabuleuses avancées technologiques des dernières décennies ont rétréci le monde, à la fois par la rapidité d'accès à quasi tous les endroits de la planète et par la rapidité de transmission des messages. La radio et la télévision se sont taillé une clientèle géante, imposant globalement un style d'information différent de l'information écrite : plus bref, plus saccadé, plus frappant. Dans le même temps, la presse écrite subit depuis le début du siècle un processus de concentration qu'a accéléré le progrès technologique. Partout, un impératif : conquérir et garder une part de marché – la plus juteuse et la plus grande possible – c'est-à-dire séduire le public par tous les moyens.

Il est compréhensible que dans ces conditions l'étudiant en journalisme des années 80/90 ait une autre vision de son métier que les ancêtres qui l'ont précédé. La vitesse, le brio, la sensation exercent probablement un attrait plus puissant que le souci d'investiguer, d'analyser, de faire comprendre, souci qui, il faut bien le dire, n'a pas toujours obsédé tous les ancêtres...

Certes, il est des facultés de journalisme où l'on met les étudiants en garde contre les tentations de facilité et où est soulignée la responsabilité sociale du journaliste. Cet enseignement nous semble néanmoins un faible contrepoids à « l'air du temps », à savoir la concentration financière à l'échelle mondiale, un vertigineux essor technologique, les



succès de l'idéologie néo-libérale selon laquelle le bon journaliste est un « battant » – à n'importe quel prix.

*Mediamensonges* pose donc un problème très réel.

Pièce essentielle du dossier : l'escroquerie aux morts de Timisoara, dont chacun se souvient, tant elle a occupé nos petits écrans. La dénonciation de l'imposture a pris beaucoup moins de place... Contre-exemples spectaculaires, que reproduit *Mediamensonges* : les textes de Ignacio Ramonet dans *Le Monde diplomatique* et de Colette Braeckman dans *Le Soir*.

De même, la comparaison établie entre le poids (dans la presse des Etats-Unis) d'un prêtre polonais et d'un prêtre latino-américain, en cas de décès aussi dramatique ici que là, cette comparaison est tout à fait instructive : un prêtre polonais vaut 666 prêtres latino, a calculé Thomas Cutsem, s'appuyant notamment sur des analyses de Noam Chomsky (qu'on eût aimé lire).

Autre exemple spectaculaire : la couverture par la presse occidentale du débarquement américain à Panama, en décembre 89. A l'en croire, il n'y avait eu dans cette aventure quasi libératrice que 132 morts et le pays était enfin débarrassé de la tyrannie de Noriega. Un an plus tard, *Le Monde* observe que l'ambassade des Etats-Unis au Panama est le centre du pouvoir et qu'en fait, rien n'a changé par rapport au régime Noriega...

Le dossier dénonce aussi l'usage fait par les média de la fin du « printemps de Pékin ». Sur la base de divers témoignages, il soutient qu'il n'y a pas eu de massacre sur la Place Tienanmen, qu'en tout cas personne ne l'a vu et que les journalistes occidentaux ont fabulé.

Il serait peut-être utile d'ajouter que les journalistes occidentaux aux prises avec le grand capital, ne sont pas les seuls à ne pas assumer leurs responsabilités. Sans avoir pour autant « manipulé » l'information, des journalistes soviétiques, roumains, chinois, polonais, hongrois... ont pendant des décennies menti au moins par omission, subissant une censure que la plupart ont fini par intérioriser. Les recommandations formulées en 1975 par la Trilatérale, auxquelles se réfère Gérard de Séllys, n'expliquent pas ces comportements. Le manque de sens critique et la passivité de journalistes soviétiques par exemple à propos du charnier de Katyn ou, plus simplement, à propos de certains aspects de la vie quotidienne ne peuvent être béatifiés ou même escamotés au nom de la dictature du prolétariat.

Mais nous sommes entièrement d'accord avec *Mediamensonges* quand sont mises en cause la responsabilité des journalistes et celle du public. Responsabilités différentes assurément – plus directes dans le chef des journalistes, mais réelles aussi au niveau du lecteur, auditeur ou téléspectateur.

Non, il n'y a pas concrètement de liberté de la presse, quand des millions d'investissement sont exigés pour lancer une gazette, quand la radio et la télé fonctionnent à l'audimat, quand des chaînes émettrices sont achetées, vendues, rachetées, quand la toute-puissante publicité envahit films, reportages, interviews...

Oui, le journaliste devrait avoir la force de ne pas céder à l'ivresse des rencontres avec les *Very Important Persons*, de ne pas se contenter de communiqués, de rechercher la réalité des faits sur le terrain. Et fort heureusement, tant dans la presse écrite que parlée et télévisée, ils sont quelques-uns à le faire.

Quant au droit à l'information, qui n'est même pas inscrit dans la Constitution, les citoyens doivent encore le conquérir : c'est un aspect majeur de la citoyenneté. Il implique l'exercice de la lecture critique, le décodage des messages télévisés, l'apport personnel de ses propres informations, le débat d'idées public.

*Mediamensonges* alimente fort opportunément ce débat.

Rosine LEWIN

## *Cent milliards de neurones*

Emile GODAUX

Editions Labor, 248 pages, 795 FB

## *Contrôler la science ?*

### *La question des comités d'éthique*

Textes réunis par Madeleine MOULIN

Editions De Boeck Université, 250 pages

L'édition belge semble renouer avec ce qui fut jadis un de ses fleurons, notamment avec les Marabout-Université : parler de la science, ou des sciences, à un public non spécialisé. Deux collections s'offrent à la curiosité des lecteurs : l'événement mérite d'être monté en épingle. A première vue, ces deux collections (l'une toute nouvelle, « La science apprivoisée », chez Labor, et l'autre un rien plus ancienne, « Sciences - Ethiques - Sociétés » chez De Boeck Université) se situent dans des registres qui n'ont apparemment que peu de choses en commun, ce qui présente au moins un avantage : leur différence leur permettra, espérons-le, d'être complémentaires plutôt que concurrentes.

« *Actives, à la manière de pratiques sociales, les sciences et les techniques interpellent désormais l'éthique* », écrit De Boeck pour présenter sa collection. De là découle la triple mission que s'assigne la collection « Sciences - Ethiques - Sociétés » : informer, clarifier et critiquer, mission centrée sur les questions à dimension éthique suscitées par les technosciences contemporaines. Il nous semble cependant que la possibilité d'une discussion libre et critique est conditionnée par une compréhension minimale, pour rester modeste, des problématiques scientifiques proprement dites, de leurs acquis comme des questions demeurant ouvertes. Cela met en évidence la nécessité, que je qualifierais de préalable, d'une vulgarisation de qualité – ce qui est précisément l'objet de la collection « La science apprivoisée » chez Labor. D'où la complémentarité évoquée plus haut.

Puisqu'il est question de préalable, une certaine logique me guide dans l'ordre de présentation des deux livres. Emile Godaux, neurophysiologiste, nous invite à le suivre sur les traces de l'influx nerveux, à parcourir avec lui les axones, à franchir les synapses en empruntant leur médiateur chimique, à déboucher dans le cerveau pour en apercevoir l'architecture générale. A ce niveau, plus question de maintenir la filature

de l'influx nerveux : il est trop dispersé. Ce parallélisme, et la manière dont il est finalement résolu dans le cerveau (au sens où un accord final résout les modulations d'une composition musicale) constitue un éloge de la complexité, de même d'ailleurs que le coup d'oeil qui est donné en passant sur le fonctionnement des réseaux de neurones, objet de la sollicitude la plus pressante des mathématiciens et des neurophysiologistes. A l'évidence, on nous démontre ici que le tout est bien plus que la somme des parties qui le constituent.

La localisation de certaines fonctions cérébrales (langage, conscience) est bien expliquée en s'appuyant sur les extraordinaires observations effectuées sur les malheureux patients qu'on avait tenté de guérir d'une épilepsie rebelle, dans les années 50, en sectionnant leur corps calleux, c'est-à-dire en séparant leurs deux hémisphères cérébraux.

Enfin, l'explication des mécanismes de la mémoire est tout à fait bienvenue, au sens où elle nous montre, modèles à l'appui, ce qui différencie une mémoire d'ordinateur d'une mémoire associative, dont nous sommes tous vraisemblablement pourvus. Tout le livre débouche sur une question fascinante, celle de l'intelligence artificielle, qui n'est pas, précisons-le, le sujet du livre et à laquelle il n'est apporté d'autre réponse que celle d'une invitation à la recherche et d'un pari optimiste sur l'avenir.

Accrocheur (sans connotation péjorative !), didactique, clair, le livre se parcourt, pour utiliser l'expression consacrée, comme un roman, l'auteur poussant la coquetterie jusqu'à signaler lui-même les points qui nécessitent une plus grande concentration d'esprit. En un mot, un exemple particulièrement réussi de la vulgarisation de qualité que nous réclamions : loin de vouloir prouver au lecteur que tout ça le dépasse, il s'agit au contraire de lui démontrer que la compréhension est à sa portée.

Les textes rassemblés par Madeleine Moulin, sociologue, posent dans un domaine particulier, celui de la bioéthique, les problèmes des conséquences sociales, politiques, individuelles de la mise en oeuvre des résultats de la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. L'ouvrage est le résultat de deux années de travail au sein d'un séminaire organisé au Centre de recherches interdisciplinaires en bioéthique de l'ULB.

La volonté de décloisonner le questionnement est délibérée, et liée à l'attention accordée aux pouvoirs que la science confère.

Je dois avouer, en commençant ma recension, que l'éthique n'est pas une notion dont la définition me paraît facile. Par exemple, je n'arrive pas à la différencier clairement de la morale. Et au-delà d'une définition formelle, sans doute peu importante, on perçoit des points de vue divergents parmi les différents contributeurs.

Pour Gérard Fourez, la réflexion éthique est un phénomène social, puisqu'il s'agit de répondre (ensemble, au sein d'un groupe) à la question : « Que désirons-nous ou que voulons-nous faire ? »

La contribution de Bérengère Marques-Pereira s'inscrit dans la même orientation, de manière plus précise, lorsqu'elle analyse les controverses bioéthiques comme liées à la formation et au maintien d'une position hégémonique dans et sur l'Etat : nous assistons à l'émergence d'un nouveau terrain de lutte politique.

Au contraire, Gérard Fourez distingue débat éthique et décisions éthiques, qu'il voit individuelles. Il rejoint ainsi le philosophe Hottos pour qui l'éthique (tout court) est « *d'abord et par excellence une affaire de conscience individuelle* ». Ce point de vue rend évidemment plus malaisé le lien avec les instances juridico-politiques, qui constitue en fin de compte le sujet central de la plupart des textes proposés.

Cette difficulté se traduit, à l'égard du projet de création d'un comité national d'éthique, par « *une oscillation, un double désenchantement* » dont Gilbert Hottos rend compte avec honnêteté, et qui traverse d'autres interventions, notamment celle de Madeleine Moulin qui ferme l'ouvrage (« Le duel des contremaîtres »). Parti d'un préjugé favorable à la création d'une telle instance, cette adhésion s'est peu à peu dissipée face à la crainte de voir ce contrôle de la science récupéré par des forces politiques et idéologiques conservatrices (anti-science, et intolérantes). Mais le mouvement pendulaire s'est poursuivi face à un autre danger, lié au refus qu'adressent certains « professionnels » à toute idée de contrôle par des « profanes » : ce refus arrange bien les corporations qui maîtrisent de fait la situation, à commencer par les médecins. Oscillation et désenchantement que l'on retrouve sous la plume de Madeleine Moulin : « (...) *Je suis portée à me prononcer spontanément, voire rationnellement, contre la perspective d'un comité national d'éthique, et malgré tout considérer que s'il en existait un, il vaudrait mieux "en être"* ».

Que mon empressement à sauter, dans ce compte rendu, aux conclusions (provisoires) de l'ouvrage n'induisse pas d'interprétation erronée : l'encerclement multidisciplinaire du sujet est remarquable, éclairant et utile.

Ainsi en est-il de l'état international de la question (au Québec, aux Etats-Unis, en France, en Belgique), qui démontre, si besoin en était, que la question ne se pose pas abstraitement, indépendamment des rapports de force politiques et idéologiques nationaux.

La seconde partie (« Des questions en leur état ») est faite des regards que portent différentes disciplines sur le questionnement bioéthique, qui excède la procréatique à laquelle on la réduit souvent en

Francophonie. Le balancement du philosophe Hottois, déjà cité, l'amène à définir strictement les limites de pouvoir d'un éventuel comité national de bioéthique, après s'être livré à un inventaire détaillé des arguments pour et contre (le même argument se trouvant parfois sur les deux plateaux de la balance, selon les préoccupations de ceux qui l'invoquent !). Bérèngère Marquès-Pereira parle d'hégémonie politique, comme indiqué ci-dessus, Nicole Lahaye-Bekaert livre le point de vue d'une juriste, Jacques Nalisse celui d'un physicien (et d'un citoyen), Yvon Englert celui d'un gynécologue, Willy Szafran celui d'un psychanalyste, T. Nguyen Nam celui d'un sociologue des sciences, et Gérard Fourez... celui d'un catholique – jusqu'à nouvel ordre, cela ne constitue pas une discipline – qui, par le biais d'un détour sur le pluralisme, s'interroge sur les conditions d'un dialogue éthique entre laïques et catholiques.

La boucle est fermée, et nous en sommes donc revenus aux conclusions de Madeleine Moulin. Elle élargit le propos à l'examen plus général d'une possibilité-nécessité d'une régulation sociale de l'activité scientifique, aux bons soins des contremaîtres du social, les politiques et les scientifiques, dont le duel inachevé décidera de l'aboutissement. Bonne lecture !

P. G.

#### RECTIFICATIF

Dans la note 8 de l'article d'A. et U. Manco paru dans le précédent CM (« L'intégration : une idéologie de longue haleine », CM n° 176,

---

## *Le choc de l'hiver 60 - 61*

Jean NEUVILLE et Jacques YERNA

Pol-His, Bruxelles, 1990

Ce petit livre de la collection Pol-His est cité et commenté à plusieurs reprises dans le présent numéro des *Cahiers*.

Il me paraît utile d'ajouter que c'est un des plus réussis de la série.

Sans doute certaines répétitions signalent-elles une coordination insuffisante entre les deux auteurs, mais l'ensemble est vraiment très intéressant, clair et dense, avec notamment deux chapitres introductifs qui constituent une utile synthèse d'histoire sociale 1945-1960.

La séquence explosion spontanée / reprise en mains / recherche du second souffle / repli sur la Wallonie / ouverture du front politique est spécialement bien exposée, et sans tabou. Sauf peut-être un petit : les quelques allusions au rôle des militants communistes sont à la fois très précises et très laconiques, trop pour que le lecteur d'aujourd'hui y comprenne goutte. Par exemple, les rapports entre renardistes et communistes en principauté liégeoise auraient mérité une explication.

L'utilisation de sources touchant aux directions de la FGTB et de la CSC -- surtout celle-ci, m'a-t-il semblé -- donne quelques indications bien utiles, notamment sur le climat de l'époque et les relations travailleurs/syndicats/partis.

Un dernier regret accessoire, et qui vise l'éditeur. Pas de bibliographie, pas de présentation substantielle des auteurs en tant qu'acteurs de la période historique analysée : ce choix me paraît une faiblesse de méthode au regard de l'ambition pédagogique déclarée de vulgarisation.

Michel GODARD

*La Revanche de Dieu :  
chrétiens, juifs et musulmans  
à la reconquête du monde*

Gilles KEPEL

Seuil, 1991 - 99 FF.

C'est un titre martial et une jaquette un tantinet raccoleuse que Gilles Kepel a donnés à son dernier livre. Peut-être n'était-ce pas nécessaire, car le sujet est passionnant et l'étude à la fois sérieuse et captivante.

Chercheur au CNRS français, arabisant et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Gilles Kepel, qui n'est pas bien vieux, a déjà produit quelques ouvrages remarqués, et notamment *Le Prophète et le Pharaon* (1984), *Les banlieues de l'Islam* (1987).

Ses monographies sur des aspects de l'Islam l'ont amené à prendre du recul, pour jeter un regard plus global sur le phénomène religieux et tenter une coupe transversale à travers des évolutions récentes des trois grandes religions du Livre, le judaïsme, le christianisme, l'Islam. Il a enquêté sur le terrain, d'Alger à Varsovie, de Jérusalem à Brooklyn et a découvert dans ces évolutions des similitudes qu'il s'efforce d'éclairer par quelques hypothèses. D'emblée, il dénonce ce qu'a de non-fondé l'emploi des catégories «intégrisme» ou «fondamentalisme» quand il s'agit de l'Islam, ces catégories étant nées dans le monde chrétien, avec un sens et des contours qui n'ont pas de valeur universelle.

Constat capital : le désarroi social, l'anomie, le manque de valeurs sont caractéristiques vers la même époque -les années 70- de sociétés ou de groupes très divers : des Etats arabes déçus par «la modernité», Israël secoué par des guerres successives, des catholiques d'Europe occidentale revenus d'un Concile trop progressiste. Dans tous ces cas, le désarroi est attribué à «l'absence de Dieu», et la sortie du désarroi marquée par une rupture avec le courant dominant et l'adhésion à une religion exigeante.

Amalgame ? Non, car l'analyse fait la part des différences, parfois considérables, entre les situations. Mais mise en parallèle assurément.



Et elle est tentante et même stimulante, si on n'en tire pas des conclusions définitives.

Deux autres constats de Kepel : les processus qu'il observe sont complexes, et l'impulsion peut venir aussi bien «par le bas» que «par le haut», c'est à dire de groupes de base, aussi bien que de certaines autorités. Par ailleurs, les individus qui animent ce retour au religieux -ou cette découverte du- sont loin d'être des ignorants ou des manants : les diplômés -en particulier les techniciens- y sont nombreux, et les universités jouent un rôle important. Ce sont, dit-il, les enfants chéris de la modernité, cette modernité même qu'ils contestent.

Comment l'auteur voit-il «la revanche de Dieu» dans le monde chrétien ?

En Europe, il s'attache surtout à la montée des catholiques «charismatiques» de France, et au phénomène très particulier qu'est en Italie *Communione et Liberazione*, le tout s'inscrivant dans le contexte du grand dessein de Jean-Paul II : la nouvelle évangélisation de l'Europe. La pensée -profondément pessimiste- et l'action du cardinal Lustiger retiennent bien évidemment l'attention de Kepel, ainsi que le rôle du cardinal Ratzinger. Personne ne contestera que *Communione et Liberazione*, dont les membres entendent «vivre le mystère du Christ», constitue une puissance et qu'elle a inventé des mécanismes ingénieux d'action sociale et politique.

Mais cette puissance a ses limites, et les croisades de Jean-Paul II elles-mêmes se heurtent à des résistances à l'intérieur du monde catholique. Kepel ne s'y attarde pas.

Aux Etats-Unis, c'est quasi un récit d'épouvante, parfaitement réaliste au demeurant, que nous réserve l'auteur à propos des téléévangélistes et de leurs escroqueries. Il reste néanmoins que la Majorité morale, puis la *Liberty Federation* de Jerry Falwell déploient un redoutable dynamisme, dirigé contre «les valeurs de l'humanisme séculier», contre l'État-Providence et contre «la licence morale». Ce dynamisme se sert avec succès des outils télévisuels et le réseau de télévision construit par *Liberty Federation* est la voie pour que les enfants des évangéliques du Sud conquièrent le coeur de l'Amérique «en christianisant la modernité».

Qu'il y ait péril pour la démocratie américaine, nous n'en doutons pas. Mais peut-on pour autant parler d'une «utopie sociale de rechristianisation», et de surcroît, comparer celle-ci à «l'utopie sociale de réislamisation» ? Cela nous semble un saut périlleux, lui aussi...

On lira avec le plus vif intérêt les chapitres consacrés à «la revanche de Dieu» en pays d'Islam et en Israël.

Pour l'Islam du pourtour méditerranéen, Kepel acte que dans la contestation sociale, le mouvement de réislamisation succède aux groupes marxistes ou marxisants discrédités. Le cheminement est lent et d'abord peu apparent. Il remonte aux Frères musulmans d'Egypte, nés en 1928. Déjà, note Kepel, Nasser et Sadate avaient été *«imprégnés par une vision du monde qui exprimait en catégories coraniques le désir de changement social.»* C'est après 73 (et donc bien après la répression que Nasser et Sadate firent peser sur les Frères), qu'émerge le mouvement de réislamisation; il passera par une phase révolutionnaire visant à la prise du pouvoir, puis par une phase de quadrillage par le bas. Au cours de cette dernière, l'attitude du pouvoir est généralement ambiguë, car il compte tirer des bénéfices de paix sociale en investissant dans le mouvement. C'est aussi le cas pour l'Islam transplanté, via l'immigration ouvrière, en Europe occidentale. A l'heure actuelle, en Algérie en particulier, *«les mouvements de réislamisation envahissent par le bas l'espace politique et se transmutent insensiblement jusqu'à parvenir aux marches du pouvoir..»*

L'analyse de ce qu'on appelle «la rédemption d'Israël» est tout aussi instructive. Au *Goush Emounim* un rôle plus politique, aux groupes ultra-orthodoxes un rôle plus religieux dans ce vaste mouvement de rejudaïsation, de retour à la Bible - en géopolitique comme dans la vie quotidienne. Ici aussi, les sources remontent haut et loin. Il faut lire ces pages saisissantes d'un processus social, politique et idéologique qui mène à la mise en cause du sionisme, du socialisme, des Lumières et de la Raison, rejoignant là l'attitude du cardinal Lustiger et celle de Hanna Arendt.

Ainsi s'éclaire -notamment- l'enjeu de la controverse sur les responsabilités de la *Shoah*, attribuées par les ultra-orthodoxes à «l'abandon de la Torah», alors que les sionistes laïcisants l'attribuaient -au moins partiellement- à l'appui insuffisant donné au projet sioniste.

Mais, on s'en doute, le débat n'est pas qu'idéologique puisque le mouvement de «rédemption d'Israël» s'active à la colonisation juive des territoires occupés. Et que, par ailleurs, il a dès à présent des prolongements à New York et en France.

Il nous semble significatif que la notion de **désarroi** revienne si souvent dans l'ouvrage de Kepel. A l'évidence, elle répond à une réalité: la crise de société diagnostiquée il y a vingt ans n'est pas résolue. Le

besoin de balises, le besoin d'identité et d'appartenance à un groupe sont repérables chez nous et ailleurs. Le désarroi existe, il crée un vide que tend à occuper «le religieux». Appelle-t-il un essor du phénomène religieux ? Kepel ne l'affirme pas, mais il constate l'un et l'autre. C'est là que surgissent des questions.

Questions sur un éventuel lien de causalité. Sur la consistance du facteur religieux. Il nous semble par exemple qu'entre le télévangélisme nord-américain et les *haredim* d'Israël, il y a des différences importantes, et qu'il y a intérêt à les éclairer.

Questions sur la précarité ou la solidité de la «reconquête». Qu'on songe au cas très spécifique de la Pologne, où l'Eglise, qui bénéficiait d'un solide enracinement national, a drainé puis capitalisé toutes les résistances au pouvoir «communiste». Aujourd'hui qu'elle ne s'identifie plus à l'opposition, son autorité et son pouvoir attractif sont déjà réduits.

Questions enfin sur «l'absence de valeurs» : le capitalisme, système qui domine la planète, ne serait-il donc pas pourvoyeur de valeurs ? Peut-être faut-il examiner pourquoi l'arrogante emprise du fric, le carriérisme à tout prix, l'indifférence à autrui n'apparaissent pas comme des valeurs positives. Et questions sur les responsabilités non seulement de «la laïcité», mais aussi et surtout sur celles du monde politique et singulièrement de la gauche. Gilles Kepel montre très clairement que le retour du religieux pose à la laïcité des exigences nouvelles : de fait, il s'agit pour elle d'ouvrir ses portes, de dépoussiérer les rayons et de voir ce qui a changé depuis cent, cinquante ou vingt ans.

Mais le fameux désarroi, cette «crise de l'avenir», cette anomie interpellent, nous semble-t-il, avant tout les responsables politiques et les éducateurs, à qui il incomberait de réhabiliter la notion de citoyenneté et d'inventer une éthique de la citoyenneté.

Le livre de Kepel en tout cas féconde la réflexion. Il résonne comme un cri d'alarme.

L'interview ci-après, que l'auteur nous a donnée à propos de la guerre du Golfe, en souligne toute l'actualité.

R. L.

## **Iraq-Israël : du laïcisme à l'affirmation religieuse**

*RL- Dans la guerre du Golfe, deux Etats du Moyen-Orient, se situant dans des camps opposés, Irak et Israël, ont apparemment en commun d'avoir donné à leur politique, ici des accents nettement religieux, là une place accrue aux partis religieux ultra orthodoxes.*

*Quelle est votre lecture de ce phénomène ?*

*Les similitudes apparentes ne sont-elles que fortuites ?*

**Gilles Kepel** - Il est assez frappant en effet que dans cette guerre, l'Irak, Israël, mais aussi l'Arabie saoudite, utilisent le vocabulaire religieux à des fins de mobilisation sociale. En Irak, on le sait, la dictature se voulait laïque. Le Parti Baas, tant en Irak qu'en Syrie, a milité pour une résurrection arabe dans une perspective de laïcisme. La mosaïque confessionnelle était dans les deux pays très prononcée et la conception laïcisante prônée par le Parti Baas devait permettre d'y assurer un équilibre, de laisser aux chrétiens une place qui ne serait pas de deuxième ordre. Mais depuis vingt ans, la situation des chrétiens s'est fort modifiée, notamment par une émigration qu'on peut comparer à une hémorragie.

J'ai tenté d'expliquer dans mon dernier ouvrage comment le langage politique de l'Islam est devenu le vecteur privilégié des rapports sociaux. En deux mots, pour se défendre contre des groupes islamistes radicaux et redoutés, les régimes en place ont allumé ce qu'ils ont cru être des contre-feux : ils ont encouragé des mouvements qui prêchaient l'observance stricte des normes de l'Islam. Les régimes en place n'ont pas vu, ou ont vu trop tard, que dans le même temps se créait un tissu de solidarités qui répondait aux besoins des gens. Exemple : en Algérie, le Front islamique du salut a drainé du monde dans les mosquées, s'est implanté dans les quartiers en palliant les carences du FLN. Pour Saddam Hussein, aujourd'hui, le recours au langage de l'Islam est une carte importante.

Le procédé cependant, ne trompe pas tout le monde...

**RL** - Est-ce à dire que les invocations de Saddam Hussein à Allah sont perçues en Irak comme une ruse ?

**GK** - Les choses ne sont pas aussi simples. Il faut savoir que déjà au cours de la guerre contre l'Iran, Saddam Hussein a eu recours au vocabulaire religieux. En effet, Khomeini pour sa part, dans son souci de se départir de son image de chiite, misait sur le pan-islamisme, et faisait volontiers référence à la bataille de Badr, en s'appropriant en quelque sorte une bataille remportée par le Prophète sur les Arabes païens de La Mecque. Répliquant à Khomeini, Saddam Hussein se référait à la bataille de Qadisiyya, remportée sur les Perses.

La référence religieuse est chez Saddam Hussein une composante de son projet hégémonique, projet qui ressemble plutôt à une fuite en avant. Mais l'enjeu est central.

Saddam Hussein a proclamé la guerre sainte, le *Djihad* (qui ne vise pas que les non-musulmans; il est aussi utilisé contre les Saoudiens). Or le *Djihad* suspend toutes les obligations rituelles, et par exemple le jeûne du Ramadan. Si *Djihad* il y a, les soldats peuvent manger lors du Ramadan et l'armée peut donc ne pas s'affaiblir.

**RL** - Suffit-il donc que Saddam Hussein proclame le *Djihad* pour l'authentifier ?

**GK** - Effectivement, ce n'est pas le prince qui a ce droit, mais les docteurs de la loi, les *oulema*, qui ont disposé pendant longtemps d'une grande indépendance à l'égard du pouvoir.

Les régimes nationalistes autoritaires qui se sont imposés après les indépendances ont tenté de domestiquer les *oulema* : ils voulaient s'en servir comme de courroies de transmission. Les *oulema* ont souvent pu résister. Mais la contestation n'est pas possible en Irak : ce n'est pas là-bas mais dans des mosquées d'Occident qu'on parle de *fitna* (sédition) au lieu de *djihad*...

Reste à voir ce qui va se passer demain, quand l'Irak sera détruit et vaincu. Il y a, je pense, deux possibilités. Ou bien on va vers une sorte de Traité de Versailles, qui assurera aux Etats arabes riches la continuité de leurs pétrodollars et à Israël le droit de conserver les territoires qu'il occupe... Ou bien une espèce de Plan Marshall assurera une meilleure répartition de la rente pétrolière et garantira un Etat au peuple palestinien. Et chacun sait où a mené le Traité de Versailles.

Mais nous sommes aujourd'hui en pleine incertitude, accentuée par le récent élargissement du gouvernement israélien à un parti pronant l'expulsion des Palestiniens.

*RL - Précisément cet événement s'inscrit dans un long processus de «rejudaïsation» d'Israël, dont les débuts étaient plutôt marqués par une perspective socialiste et laïcisante.*

**GK** - Oui, sans retracer ce processus, deux dates cependant doivent être rappelées : en juin 1967, la Guerre des six jours menée par Israël lui permet d'occuper le Sinaï, le Golan, la Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est; en octobre 73, la guerre du Kippour entraîne une crise morale en Israël. C'est après 73, et dans ce désarroi, qu'apparaît au grand jour un mouvement de rejudaïsation. Le *Goush Emounim* ou Bloc des fidèles entend substituer la notion biblique de Terre d'Israël à celle d'Etat d'Israël : c'est une remise en cause du sionisme séculier et de l'*establishment* travailliste. En se fondant sur la Bible, le *Goush* refuse de céder un pouce d'une terre «juive pour l'éternité». J'ai montré qu'à côté de cette action intransigeante et offensive, s'est développé un mouvement proprement religieux (les *haredim*), de retour à l'orthodoxie la plus stricte dans la vie quotidienne, retour présenté comme le seul garant du maintien d'une identité juive.

Le retour du religieux, tant en Islam qu'en Israël (et d'ailleurs aussi dans le monde chrétien), aux mêmes moments, ne m'apparaît donc pas comme fortuit. Mais je n'en déduis aucune «loi de l'Histoire» : je propose une grille de lecture, et je suggère des hypothèses à partir de mes observations, qui révèlent des symptômes de crise.

*RL - L'instrumentalisation de la religion à des fins de paix sociale est un phénomène presque banal. En Belgique, en 1841, un député libéral et anti-clérical a pu déclarer au Parlement sans être contredit : «Pour le maintien de l'ordre, un curé vaut cent gendarmes». On retrouve cette tendance à divers moments des processus que vous analysez.*

**GK** - Oui, mais de manière ambiguë. C'est sûr qu'on a fait jouer le vocabulaire et les références coraniques, par exemple pour «casser du gaucho» en Egypte ou au Maghreb, comme on les a encouragés en Europe vis à vis de l'immigration maghrébine ou turque. Mais cette manipulation est difficile. Car il arrive que le message transmis à des fins de paix sociale soit porteur de rupture avec la société.

revue

*La Revue Nouvelle*

n° 12 - décembre 1990

L'enseignement : on n'est pas sorti de l'auberge. La crise reste ouverte, écrit *La Revue Nouvelle* dans son numéro de décembre 1990. Et de poursuivre le débat avec de nouvelles analyses, n'hésitant pas à rectifier le tir par rapport à certaines de celles qu'elle avait publiées en septembre 1990 dans « Les portes de l'école ». Crise de société, refus de l'étiquette corporatiste, convergence avec l'intérêt général, Paul Gérardin et Christian Maroy rompent quelques lances avec notre bon ami Moutard, auteur d'une contribution controversée en septembre dernier. Notre vanité éditoriale n'est pas peu satisfaite de voir partagées bon nombre des thèses proposées dans notre récente livraison consacrée au bon usage de l'école (CM 176, octobre-novembre-décembre 1990). Ainsi en est-il du bon usage des chiffres dans le discours de l'efficience : les moyens accordés à l'enseignement seraient trop coûteux à l'aune du critère retenu pour l'évaluer, celui de la réussite de tous - exigence nouvelle, puisqu'hier, il ne s'agissait que de donner au plus grand nombre une chance de réussite. Trop coûteux par rapport à quoi, s'interroge Christian Maroy ? Tout simplement, pour ne pas dire plate-ment, par rapport à d'autres secteurs publics qui ont davantage pâti de la crise des finances publiques. D'où « le divorce entre le diagnostic sévère de l'économiste et les revendications des enseignants ».

Toujours autour de l'école, Albert Bastenier pose la question de l'interculturalisme, auquel on pourrait appliquer ce qui se dit parfois au sujet des nouvelles technologies : il y en a plein les journaux mais pas beaucoup ailleurs ! Défi pour nos conceptions de la modernité (et de la laïcité), l'immigration est pour Bastenier « un phénomène social indissociable de ce qu'il faut appeler un "colonialisme tardif" ou un "colonialisme de l'intérieur" ». Et les rapports intercommunautaires n'étant qu'une autre façon de nommer ce que sont, pour le sociologue, les rapports sociaux, c'est-à-dire des conflits à issue incertaine, il convient

de se méfier des « bons sentiments d'un humanisme bavard (qui) n'ont mené qu'à trop de déconvenues ! » L'école fonctionne, dans ce cadre, comme une instance de socialisation. Le « tout culturel », qui a supplanté le « tout économique-politique », peut conduire à la définition de nouvelles allégeances répondant aux besoins de la modernisation de l'Etat. L'école n'échappera à cet écueil que si elle parvient à « mettre en lumière les usages sociaux qui sont faits des différences culturelles pour maintenir des écarts qui s'expriment d'abord en termes de travail et de type de travail, de logements relégués, de scolarisation n'aboutissant à rien, de rapports humiliants avec les services administratifs et de police, d'accès différentiel aux ressources sociales ». En bref, et de manière incisive, une pièce supplémentaire à verser au dossier de ce qu'une vision sociale progressiste assigne comme tâche à l'école.

On lira aussi, avec un intérêt qui ne se dément pas, la suite des réflexions que les commentaires occidentaux à propos de la Glasnost inspirent à Jean-Marie Chauvier. Les grands modèles explicatifs de l'histoire soviétique (la toute-puissance de l'Etat « total » – le totalitarisme –, ou celle de l'idéologie – l'idéocratie –, ou encore l'explication de l'URSS par les surdéterminants économiques ou par les traditions culturelles) sont devenus caducs. Le marxisme-léninisme a entraîné la soviétologie dans sa chute !

L'avenir politique du Nicaragua est évoqué sans complaisance par André Linard qui nous fait part de son pessimisme : le pire n'y est-il pas à venir ?

Enfin, citons encore le bilan lucide de la crise rwandaise par Anne Peeters et Jean-Claude Willame, « miroir brisé de la coopération belge » : camouflet pour le gouvernement belge, puisqu'« à la protection du parrain belge, le président Habyarimana préféra celle du suzerain Mobutu ». Néo-colonialisme pas mort !

P. G.



Annonce

Colloque international  
**Bruxelles 21-22-23 mars 1991**

Institut de sociologie ULB, av. Janne, 44 - 1050 - Bruxelles

**VICTOR SERGE :**  
**VIE ET OEUVRE D'UN REVOLUTIONNAIRE**



*L'écrivain révolutionnaire russo-belge Victor Serge est né le 30 décembre 1890 à Bruxelles. Issu de l'émigration russe anti-tsariste, Victor Serge fit partie des Jeunes Gardes Socialistes belges, du mouvement anarchiste français, du mouvement syndicaliste espagnol, de l'Internationale communiste et de son opposition trotskyste. Il termina sa vie au Mexique en tant que socialiste indépendant en 1947. Il fut le témoin engagé de tous les mouvements d'émancipation de la première moitié du vingtième siècle ainsi qu'en atteste son oeuvre littéraire et politique.*

*Le colloque se tient à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.*

**Judi 21mars**  
Pierre BROUE

L'opposition comme force d'idée: Victor Serge de la bande à Bonnot à Trotsky

## **Vendredi 22 mars**

- Philippe DESTATTE L'émigration russe antitsariste en Belgique  
Michel HAINAUT Sur les traces de Victor Serge  
Luc NEMETH Victor Serge et les anarchistes en Belgique avant  
1914  
Yves PAGES Ecrits de jeunesse de Victor Serge
- Ernest MANDEL Victor Serge, un modèle de journalisme révolution-  
naire  
Suzi WEISSMAN L'analyse de l'URSS sous Staline de Victor Serge  
Nicole RACINE La campagne en faveur de la libération de Victor  
Serge  
Guy DESOLRE Victor Serge et Trotsky 1936-1940

## **Samedi 23 mars**

- Pelai PAGES Victor Serge et l'Espagne (1936-1939)  
Jean RIERE Victor Serge et la presse belge  
Michel GRAULICH Le couple Kibalchich et la civilisation mexicaine  
Ian BIRCHALL Victor Serge et la culture prolétarienne  
Paul ARON Victor Serge et Charles Plisnier
- Richard GREEMAN Victor Serge et le problème du roman révolution-  
naire  
Anne JANOWITZ La poésie de Victor Serge et le romantisme  
Jean-Pierre MOREL Le destin de la révolution russe à travers «Ville  
conquise»  
John MANSON Les carnets de Victor Serge de 1944  
Bill MARSHALL La pensée de Victor Serge dans la pensée contes-  
tataire d'après 1968

*Inscriptions: 700 F. au compte 001-2340935-13 du «Colloque Victor Serge».*

*Renseignements: 02/650.38.48 Anne Morelli  
40.51 Pascal Delwit*

## LES BONNES AFFAIRES, C'EST L'AFFAIRE DE LA CGER.

Un véritable partenaire, qui veille à vos intérêts? A la CGER, c'est ainsi que nous envisageons notre rôle. Des spécialistes toujours prêts à vous écouter et à vous conseiller: voilà un des services bancaires que vous trouverez chez nous, en particulier si vous sollicitez un prêt. Car la CGER offre un large éventail de formules dans ce domaine: des crédits à court ou à long terme, du "prêt à porter" au "sur mesure," calculés selon les besoins de votre entreprise. Et, cela va de soi, les taux de la CGER pour ce genre d'emprunt sont parmi les plus intéressants du marché. Quelle que soit votre situation, venez nous en parler. Il vous suffit de faire appel à nos experts en crédit via votre agence CGER.

**CGER** 

nous sommes à vos côtés

**Les Cahiers Marxistes sont déposés dans les librairies suivantes :**

DU MONDE ENTIER  
rue du Midi 162  
1000 Bruxelles

LIBRIS - TOISON D'OR  
avenue de la Toison d'Or 29  
1060 Bruxelles

F.N.A.C.  
City II, rue Neuve  
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AVENIR  
rue St Léonard 102  
4000 Liège

PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE BRUXELLES  
av. Paul Héger 42  
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO  
rue d'Havrè 35  
7000 Mons

LE LIVRE INTERNATIONAL  
bd. Lemonnier 171  
1000 Bruxelles

L'ILE LETTREE  
6914 Redu

LIBRAIRIE LEFEBVRE  
rue des Colonies 7-9  
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DERIVE  
rue des Augustins 17  
5200 Huy

TROPISMES  
galerie des Princes 5-11  
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE  
rue Abelville 34  
7100 La Louvière

Editeur responsable : FREE asbl  
20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles - Tél : 02/514.53.52

Revue bimestrielle  
Membre de l'Association  
des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

**200 F**